(Mouvancy, J.) Recueil
M2/992.

With large folded plate.

EXAMEN DES FAUSSETEZ SUR LES CULTES CHINOIS,

Avancées par le Pere JOSEPH JOUVENCI *Jesuite, dans l'Histoire de la Compagnie de Jesus.*

TRADUIT

D'un Ecrit Latin, composé par

LE R. P. MINORELLI,

De l'Ordre de S. Dominique, Missionaire à la Chine.

M. D. C C. XIV.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/examendesfausset00maig

AVERTISSEMENT.

L'Ecrit que nous donnons au Public en latin & en françois, doit son origine à la surprise que les Jésuites de Rome ont faite au Maître du sacré Palais, & à deux Théologiens très habiles, M. Fontanini, & le R. P. Minorelli de l'Ordre S. Dominique. Leurs noms, en qualité d'Approbateurs, paroissent à la teste du dernier volume de l'Histoire de la Compagnie, composé par le P. Jouvenci, comme si ces deux Théologiens avoient approuvé l'Ouvrage entier, tel qu'il est, sans aucune exception. Cependant le prémier des deux qui n'a approuvé ce volume, & délivré son approbation, que sur l'assurance positive, donnée par l'Historien même, qu'on y feroit certains changemens essentiels, se plaint hautement, qu'on ne lui a point tenu parole; & l'autre qui n'a lu que les quatre prémiers livres de ce volume, & n'a donné son approbation que pour ces quatre livres, se plaint non moins fortement qu'on le fasse passer pour approbateur du volume entier, qui contient en tout quinze livres.

Le R. Pere Minorelli auroit aisément passé par dessus un si mauvais procédé, si le reste de l'ouvrage eût été tel que ce Pere y pût laisser paroître son nom sans blesser son honneur & celui de son Ordre, & sans intéresser la justice & la vérité. Mais la maniere indigne dont le P. Jouvenci parle des affaires de la Chine; la hardiesse qu'il a d'en défendre comme innocens les cultes les plus superstitieux; le peu d'égard qu'il a pour les deux Decrets du S. Siége; l'affectation de publier dans un livre aussi considérable que le doit être une telle Histoire, des fausſetés qu'on

a réfutées mille fois, ne permettoient pas au R. P. Minorelli de demeurer dans le silence. C'étoit se deshonorer lui même, & faire perdre à l'Ordre de S. Dominique la gloire qu'il a, d'avoir combatu depuis si longtemps l'idolatrie voilée de l'apparence d'un culte purement civil, & d'avoir démêlé les fausses subtilités que les Jésuites emploient encore, pour soutenir le malheureux engagement où ils se sont mis. L'approbation de ce Pere non desavouée, & subsistant toujours à la teste de cette Histoire, auroit enfin passé pour une vraie rétractation de tout ce que l'Ordre de S. Dominique a fait dans une cause si importante; & en particulier pour un desaveu de ce que le P. Minorelli a écrit lui même dans ces célebres contestations.

Ce Pere, comme il le témoigne dans son Ecrit, a demeuré longtemps à la Chine; il a parcouru toutes les Provinces de ce vaste empire; & il en a vu toutes les villes les plus considérables. Instruit dans les lettres chinoises, & convaincu par lui même de l'athéisme de la secte des Lettrés, dont l'Empereur est le chef, il crut lorsqu'il vit que les Jésuites abusoient du nom & de l'autorité de ce Prince, qu'il étoit de son devoir de dissiper l'illusion que ces Peres tâchoient de faire à toute l'Eglise dans leur fameux livre, publié d'abord à Pekin au commencement de ce siecle, puis présenté au S. Siége un ou deux ans après. Ce fut pour réfuter ce livre qu'il composa l'Ecrit intitulé: *Remarques sur le livre des Jésuites de Pékin*, où il renvoie quelquefois le Lecteur dans cet ouvrage-ci.

Il seroit bien étonnant après cela que ce même Pere parût être l'approbateur d'une Histoire, où toutes ces erreurs, ces fausſetés, ces superstitions,

tions, qu'il avoit si solidement combatues, sont remises sur pied par les Jesuites, & poussées même à des excès dont le P. Ricci, & ceux qui à son éxemple ont entrepris de justifier les cultes chinois, auroient eu horreur. N'auroit-on pas sujet de dire que le R. P. Minorelli reconnoissant enfin sa faute, l'auroit voulu réparer par une approbation authentique, donnée pour le Maître du sacré Palais à une Histoire d'éclat, ou l'Historien entreprend ouvertement de soutenir la pureté des cultes chinois, l'excellence de la doctrine de Confucius, & la sainteté de plusieurs des anciens Rois de la Chine.

C'est ce qui a déterminé le R. P. Minorelli 1. à donner une Déclaration authentique & confirmée par serment, dans laquelle il proteste que bien loin d'avoir approuvé le livre où les matieres de la Chine sont traitées, on ne le lui a pas seulement présenté pour le lire. 2. Non content de desavouer l'approbation qui paroît sous son nom, & qui n'a été donnée que pour une partie du volume, il s'est cru obligé de réfuter un grand nombre de fausſetés & d'erreurs que le P. Jouvenci a avancées touchant ces matieres, & qu'il a compilées sans discernement sur les livres & les mémoires des Jesuites. Car ces Peres ont le malheureux talent d'éxaggérer tout ce qu'ils croient avantageux à leur Compagnie, & de déguiser ou même de corrompre la plûpart des faits. Ainsi on ne peut jamais compter sur les histoires qu'ils nous font de leurs missions, parceque quelquefois il n'y a pas un mot de vrai, & jamais il n'y a rien d'éxact dans tout ce qu'ils racontent d'eux mêmes. Quand on lit leurs histoires, il faut être toujours en garde & toujours en défiance; & on ne doit jamais perdre de vue ces

paroles très remarquables de notre Auteur vers la fin de l'Ecrit que nous donnons au Public: „ Ce nombre presque infini de fausſetés, dit il, „ que j'ai remarquées dans ce livre, me convainc „ pleinement d'une choſe que j'ai ouï dire plus „ d'une fois à pluſieurs perſonnes, ſur le témoi„ gnage deſquelles on peut compter, qu'il n'y a „ point d'hiſtoires moins dignes de foi, que cel„ les qu'écrivent les Jéſuites, quand il s'agit de „ leur Compagnie. Car ils fabriquent ces hiſtoi„ res ſur les relations que leurs Peres leur en„ voient, & auxquelles ils ajoutent foi, comme „ ſi c'étoient des oracles. Mais comme nous „ voions d'ailleurs que ces relations ſont plei„ nes de fauſſetés, il n'eſt pas étonnant que leurs „ hiſtoires compoſées ſur de tels mémoires, „ ſoient toutes fabuleuſes.

Le R. Pere Minorelli a compoſé ſon Ecrit en latin à Rome quelque temps après la publication du dernier volume de l'Hiſtoire de la Compagnie, qui quoique daté de 1710. n'a paru cependant qu'en 1711. Un éxemplaire de cet Ecrit m'étant tombé entre les mains, j'ai cru le devoir publier avec une traduction françoiſe, ou ſans m'aſſujettir ſervilement au texte, j'ai tâché de rendre par tout la penſée de l'Auteur, avec le plus d'exactitude qu'il m'a été poſſible. Il eſt important de prévenir le Public ſur cette pompeuſe hiſtoire de la Compagnie, ſur laquelle il n'y a aucun fond à faire pour la vérité des faits. Quel ſoulevement n'a-t-on point vu en France ſur la maniere auſſi injurieuſe au Parlement * que favorable aux Jéſuites, dont le Pere Jouvenci raconte, à l'occaſion de Jean Châtel, ce qui regarde,

* Voiez le livre intitulé: *Recueil de pieces touchant l'Hiſtoire de la Compagnie de Jeſus, compoſée par le P. Joſ. Jouvenci.*

garde l'expulsion des Jésuites hors du Roiaume ?

On verra par cet Ecrit que l'Historien n'a pas été plus scrupuleux sur ce qui regarde la Chine, songeant moins à la vérité des faits & à la pureté du culte, qu'à l'honneur de sa Compagnie.

Il en seroit apparemment de même sur les autres points, si on se donnoit la peine de les approfondir. Le P. Minorelli le marque en particulier des Indes, & de la côte de Malabar; sur quoi il souhaitteroit que quelqu'un bien instruit des usages superstitieux que les Jésuites tolerent dans ces côtes, & que M. le Cardinal de Tournon a condamnés par un Decret particulier, entreprît la réfutation de tout ce que le P. Jouvenci avance à ce sujet dans son 18. livre, pour prouver que ces usages des Indiens sont innocens d'eux mêmes & éxempts de toute superstition. C'est à quoi, en finissant cet Ecrit, il exhorte les Missionaires qui aiant travaillé dans ces côtes, ont été eux-mêmes les témoins de cette pernicieuse tolérance des Jésuites pour les superstitions paiennes.

TABLE

TABLE

Des Paragraphes de ce Livre.

§. I. *De la Religion de la Chine.* 6
§. II. *Des anciens Empereurs de la Chine.* 13
§. III. *D'un Exemple memorable & singulier de l'Empereur Chingtang.* 27
§. IV. *De l'Etat présent de la Religion des Chinois.* 36
§. V. *De S. Thomas Apôtre.* 54
§. VI. *De la secte de Foé.* 58
§. VII. *De Confucius.* 74
§. VIII. *Des livres Chinois.* 88
§. IX. *Du culte des Ancêtres.* 95
DECLARATION *du R. P. Thomas Minorelli de l'Ordre de S. Dominique, touchant l'approbation qu'il a donnée au livre du P. Jouvenci.* 109

Observationes in librum XIX. Tomi secundi partis quintæ Historiæ Societatis Jesu à P. Josepho Juvencio editæ: ubi ejusdem Patris multi de rebus sinicis errores castigantur. 111

§. I. *De Sinica Religione.* 115
§. II. *De priscis Sinarum Imperatoribus.* 120
§. III. *De speciali Chintang Imperatoris exemplo.* 130
§. IV. *De hodierno sinicæ Religionis statu.* 136
§. V. *De sancto Thoma Apostolo.* 148
§. VI. *De secta Foena.* 151
§. VII. *De Confucio.* 162
§. VIII. *De Libris Sinicis.* 170
§. IX. *De cultu Progenitorum.* 175
DECLARATIO *R. P Thomæ Mariæ Minorelli ex Ordine Fratrum Prædicatorum.* 183

EXAMEN

EXAMEN
DES FAUSSETÉS
SUR
LES CULTES CHINOIS,

Avancées par le P. JOSEPH JOUVENCI *Jéſuite, dans l'Hiſtoire de la Compagnie de Jeſus, cinquieme partie, tome 2. livre* XIX.

CE XIX. Livre regarde uniquement les affaires de la Chine, & l'Auteur s'y étend beaucoup ſur la religion des peuples de ce vaſte Empire. Le moins qu'on puiſſe dire d'un tel Ouvrage c'eſt qu'il eſt rempli d'un nombre infini de fauſſetés & d'abſurdités, & qu'il combat directement les deux Decrets que le S. Siége a publiés ſur ces matieres.

Mais comme depuis long-temps les Jéſuites ſont en poſſeſſion d'en uſer ainſi, & que d'ailleurs on les a pleinement réfutés ſur tous les points, on trouvera ſans doute que c'eſt un travail fort ſuperflu que de donner ſon temps & ſa peine à éclaircir cette matiere par de nouvelles remarques. Tel eſt l'eſprit de cette Compagnie; elle ne démord qu'avec une peine infinie de ce qu'elle a une fois entrepris : accablée du poids des vérités les

plus ſenſibles, elle ne ſe rend pas même à l'évidence. Les Jéſuites mille fois réfutés, & toujours confondus, reviennent ſans ceſſe à leurs frivoles objections, & les propoſent de ſang-froid, comme ſi on n'en avoit jamais parlé. C'eſt le moien d'écrire éternellement ſur les mêmes matieres, & de ne voir jamais la fin des diſputes.

Je ne me ſerois donc point engagé à donner ces Remarques au Public, ſi je n'y avois été obligé par une circonſtance ſinguliere, qui me met dans la néceſſité d'entreprendre la réfutation de ce Livre. Cette Hiſtoire parut l'an 1711. quoique datée de l'année précédente. Elle fut imprimée & publiée à Rome ſous le ſeau de l'autorité publique ; & on y voit la permiſſion du Maître du Sacré Palais, donnée ſur l'approbation de deux Théologiens, dont l'un eſt de l'Ordre * de S. Dominique. Certainement il n'en faudra pas davantage aux RR. PP. Jéſuites pour former un argument, invincible ſelon eux, par où ils prétendront démontrer, ce qu'ils ont déja publié tant de fois, ou que les deux Decrets du S. Siége n'ont point entierement terminé l'affaire, ou, ce qu'ils n'ont point eu honte de dire & d'écrire, qu'eux & Confucius ont gagné leur cauſe. Car, diront-ils, qui pourroit ſe perſuader que d'habiles Théologiens, très ſoumis & très attachés au S. Siége, euſſent approuvé l'Hiſtoire de la Compagnie, & que le Maître du Sacré Palais eût donné la permiſſion de l'imprimer à Rome,

* Le R. P. Minorelli.

Rome, si dans ce livre même on soutenoit ouvertement & avec confiance des erreurs condamnées par le S. Siége?

Ce n'est point ici une vaine conjecture, formée en l'air, sur la conduite que tiendroient un jour les Jésuites. C'est l'argument même dont le P. Michel Tellier s'est servi, il y a plus de vint ans, pour défendre les mêmes cultes superstitieux, & pour soutenir plusieurs fausſetés qu'il avoit avancées. Il rapporte tout ce que le P. Daniel Bartoli a dit de la Chine, du Japon &c; & il ne manque pas de faire remarquer avec soin que l'Histoire composée par ce Jésuite, a été imprimée à Rome avec la permission, qu'il appelle une approbation, du Maître du Sacré Palais. C'est, au jugement du P. Tellier, un argument auquel on ne peut rien opposer, & une preuve convainquante que ces mêmes erreurs, dont il prend en main la défense, ont été approuvées par le S. Siége: *Puisque*, ce sont les propres paroles de ce Jésuite, dans sa Défense des nouveaux Chretiens, *on n'accusera pas sans doute le Maître du sacré Palais d'avoir rien laissé passer dans cette matiere qui pût être contesté. . . . Est-il croiable*, dit-il plus bas, *que le Maître du sacré Palais eût approuvé, comme il a fait, l'Histoire de Bartoli, c'est-à-dire, qu'il eût voulu trahir les intérêts de la vérité & de sa conscience, la réputation d'un si grand nombre de ses Confreres, l'honneur de tout son Ordre, & celui même de l'Eglise, en autorisant un livre, où l'Auteur fait voir, quoique d'une ma-*

1. Partie Chap. IV. Art. 1.

Ibid. Art. 2. Prémiere Réflexion.

niere très modeſte & ſans nommer perſonne, l'erreur où ſes Religieux étoient tombés dans les commencemens, par un bon zele, & les ſuites fâcheuſes qu'ils attirerent par là tant ſur eux que ſur les autres Miſſionnaires & ſur les Chretiens de la Chine? Le R. P. Maître du ſacré Palais étant donc auſſi inſtruit qu'il l'étoit de toute cette affaire, qui avoit été ſi long temps examinée à ſa vue dans Rome; n'a-t-on pas ſujet de regarder l'approbation qu'il a donnée à Bartoli comme UN DESAVEU, ET COMME UNE MARQUE DU PEU D'INTE'RET QUE SON ORDRE PREND A SOUTENIR CE QUI S'E'TOIT PASSE' SUR CE SUJET, *ſoit à Rome, ſoit dans la Chine?*

Si le P. Tellier vouloit compoſer encore une nouvelle Défenſe en faveur des cultes ſuperſtitieux de la Chine, quel avantage ne prendroit-il point de la permiſſion accordée par le Maître du ſacré Palais pour imprimer l'Hiſtoire de la Societé? Ce ne ſeroit point, dans le ſtile du Pere, une ſimple permiſſion, ce ſeroit une approbation formelle, qui jointe à l'approbation que j'ai donnée, auroit d'autant plus de poids, que, moi préſent dans Rome & gardant un profond ſilence, l'Hiſtorien de la Compagnie n'auroit point fait difficulté de plaider devant le Public la cauſe déplorée de Confucius & des Jéſuites. C'eſt donc pour aller au devant de cet abus que j'entreprens d'écrire en faveur de la vérité cette Apologie pour me ſervir de témoignage après ma mort, & pour me mettre en état de paroî-

paroître aux yeux de Dieu ſans avoir à me faire ce reproche : *Malheur à moi, parceque je me ſuis tû.*

Il faut remarquer avant toutes choſes, que des deux Théologiens dont on voit l'approbation à la teſte de ce volume, l'un, qui eſt Dominicain, n'a jamais lu l'endroit où il eſt parlé des affaires de la Chine ; & bien loin d'y avoir donné ſon approbation, on ne lui a même jamais rien préſenté à éxaminer par rapport à cette matiere, comme il l'a proteſté plus d'une fois.

Quant à l'autre Approbateur, qui eſt Monſeigneur Fontanini, m'étant plaint à lui de la maniere dont les Jéſuites en avoient uſé dans une affaire de cette importance, voici la réponſe qu'il m'a faite avec toute l'honnêteté poſſible.

Il m'a dit „ qu'il avoit mis par écrit ſes „ Obſervations ſur toute cette Hiſtoire „ en général, & particulierement ſur ces „ endroits du dixneuvieme livre, dont „ je lui témoignois que j'étois ſcandaliſé ; qu'il n'avoit délivré ſon approbation qu'après s'être fait aſſurer par le „ Maître du ſacré Palais & par l'Hiſtorien, que tous les endroits ſur leſquels „ il avoit fait des remarques, comme ſon „ devoir l'y obligeoit, avoient été corrigés, ſans en excepter un ſeul ; qu'il „ gardoit encore chez lui ces remarques „ apoſtillées de la propre main de l'Hiſtorien par ces mots : *J'ai corrigé cet endroit, j'ai effacé celui-ci, j'ai rectifié celui-là* ; que, pour ſe juſtifier, il étoit

Je conſerve chez moi ce témoignage de Monſeigneur Fontanini, écrit de ſa propre main.

„ preſt à repréſenter tous ces papiers à „ N. S. Pere le Pape; qu'enfin on ne lui „ avoit jamais communiqué cette Hiſtoi- „ re après l'impreſſion, pour lui donner „ lieu de la revoir avant qu'on la publiât, „ & d'examiner avec ſoin ſi en effet on „ avoit *corrigé*, *effacé*, & *rectifié* ces en- „ droits auxquels on lui avoit recom- „ mandé depuis long-temps de faire une „ attention particuliere. " Que ſi donc, à l'inſçu des Approbateurs & des Cenſeurs, on a agi de mauvaiſe foi dans la publication de cette Hiſtoire, on ne doit point s'étonner de la ſurpriſe faite au Maître du ſacré Palais, qui eſt un homme de bien, & à qui jamais il ne ſeroit venu à l'eſprit qu'il dût être trompé par un Religieux qui l'avoit aſſuré & de vive voix & par écrit, qu'il avoit corrigé tous les endroits qu'on avoit repris dans ſon livre.

Voilà pour ce qui regarde la nouvelle Hiſtoire: il en auroit été de même apparemment de l'Hiſtoire écrite autrefois par le P. Bartoli, ſi on y eût fait la même attention quand il en étoit encore temps.

§. I.

De la Religion de la Chine.

L'Auteur s'étend beaucoup ſur la ſituation de la Chine, ſur le gouvernement politique des Chinois, & ſur cent autres choſes de cette nature qui n'ont preſque aucun rapport à la religion chretienne ni à l'hiſtoire de ſa Compagnie. Car pour conduire les hommes à la vie éternelle & bien-

bienheureuse qui doit être l'unique but d'un Missionnaire & la fin de ses travaux, de quel usage peut-il être de savoir quelle est la discipline militaire des Chinois, quels sont les traits de leurs visages, comment leurs nés sont taillés, quelles sont les plantes qu'on cultive dans ce pays-là, quels fruits y croissent avec le plus d'abondance?

Rien d'ailleurs de plus superflu que d'avoir rempli, comme a fait l'Historien, une grande partie de son Livre de ce détail inutile copié des relations sans nombre que les Jésuites ont publiées sur ces matieres, & dont l'Europe se trouve surchargée. Il ne seroit pas même difficile, si on vouloit en prendre la peine, de faire voir, sur ce point même, l'ignorance de l'Auteur, ou son peu d'exactitude; mais je me dois borner à ce qui regarde les disputes qui se sont élevées entre les Missionnaires touchant les cultes de la Chine, parceque c'est sur cela qu'il importe particulierement que les Jésuites n'en imposent point à l'Eglise.

Le principal but de l'Historien, est de faire croire que les Chinois ont eu dès les prémiers temps la connoissance & le culte du vrai Dieu, & que l'un & l'autre s'est conservé jusqu'à présent dans ce vaste Empire. *On trouve*, dit-il, *dans l'histoire de la Chine des vestiges très remarquables de l'ancienne & véritable religion qui a eu autrefois cours à la Chine.* Pag. 574. §. 18. *C'est avec raison*, dit-il encore, *qu'on croit que les Chinois, dès la fondation de leur empire, ont eu le*

bonheur de connoître le vrai Dieu, l'Etre
col. 2. *Souverain. Au moins il eſt certain*, continue-t-il, *que dans les Ecrits qui nous reſtent des anciens Lettrés de la Chine on trouve des veſtiges très clairs & très marqués de la connoiſſance qu'ils ont eue de la Divinité ; & quant aux Lettrés modernes, la raiſon naturelle & l'inſtruction les conduiſent aſſez ſouvent à cette même connoiſſance.* Et plus bas :
Pag. 575. col. 2. *Il n'eſt point étonnant*, dit-il, *que l'Empereur de la Chine & la meilleure partie des Lettrés n'aient que du mépris pour les fables des Bonzes, & pour toutes leurs folles ſuperſtitions. Car, quoique la doctrine ſoit corrompue dans quelques membres, cependant le corps de l'Empire a toujours conſervé la connoiſſance du vrai Dieu, & la conſerve encore aujourd'hui auſſi vive qu'elle ait jamais été. Le culte des Idoles, le dogme inſenſé de l'Athéiſme, les preſtiges des Enchanteurs & des Magiciens y ſont proſcrits de temps en temps par des édicts publics ; & les ſectes qui en font profeſſion y ſont regardées comme de fauſſes ſectes & pernicieuſes à l'Empire ; ou, ſi on les tolere, ce n'eſt que comme on fait en Europe les héréſies & certains crimes publics. Ainſi dans tout l'Empire de la Chine il n'y a proprement que deux religions autoriſées par les loix ; la religion chretienne qui depuis quelques années aiant été permiſe par un édit de l'Empereur, s'y prêche préſentement avec toute la liberté qu'on peut ſouhaiter ; & le culte d'un ſeul Dieu, qui, au milieu des ténebres de l'ignorance & de la ſuperſtition, a toujours ſubſiſté ſans altération, comme une lampe qui luit dans un lieu obſcur.*

L'Hiſto-

L'Hiſtorien a pris tout cela des livres de ſes Confreres ; mais il l'a fait avec artifice, en diſſimulant, ou en détournant adroitement beaucoup de paſſages de ces mêmes Auteurs, qui ſuffiſent pour le convaincre de faux dans tout ce qu'il dit de la religion des Chinois.

Lorſque les Jéſuites entrerent pour la prémiere fois dans la Chine, il s'éleva entre eux une fort grande diſpute pour ſavoir ſi les anciens Chinois avoient connu le vrai Dieu. Quoique le P. Matthieu Ricci ait pris parti pour l'affirmative, il n'a pourtant jamais regardé cette opinion que comme une ſimple probabilité. Mais enſuite le P. Longobardi & quelques autres s'y oppoſerent de toutes leurs forces. Ce Pere, ſelon le témoignage de l'Hiſtorien, *fut Supérieur de la Miſſion de la Chine après le P. Ricci, qui en* * *mourant l'avoit déſigné pour ſon Succeſſeur, & il s'acquitta très dignement de cette charge pendant un long temps.* Lorſqu'il fut choiſi pour Supérieur, il y avoit déja près de quatorze ans qu'il s'appliquoit à l'étude des lettres Chinoiſes. Il vécut encore environ quarante ans, & il mourut enfin agé de plus de quatrevint-dix ans. Il témoigne lui même dans l'ouvrage qu'il a laiſſé ſur cette matiere avec combien de ſoin il s'y eſt appliqué après la mort de ſon Prédéceſſeur, & il y remarque que le P. François Viera Viſiteur avoit été ſur le point de condamner l'opinion du P. Ricci.

Pag. 553.

* L'an 1610. au mois de Mai.

V. Le P. Longobardi dans l'avant-propos de ſon traité ſur quelques points de la religion des Chinois.

Le P. Ricci même n'a jamais été bien ferme dans le parti qu'il avoit pris : ſes

doutes ſur cette matiere ſont aſſez marqués dans pluſieurs endroits du livre, compoſé ſur ſes Mémoires par le P. Trigault, ſur tout lorſqu'après avoir dit que les Chinois dès les prémiers temps avoient adoré un Dieu unique & ſuprême, qu'ils appelloient le Ciel & la Terre, il ajoute qu'*on pourroit croire que les anciens Chinois ſe ſont imaginé que le ciel & la terre avoient une ame, & que c'eſt cette ame qu'ils adoroient comme la Divinité ſuprême.*

Exped. Sinica L. 1. c. 10.

L'importance de la matiere méritoit bien qu'on conſultât là deſſus le S. Siége, de crainte que dans ce doute on ne laiſſât prendre aux Chinois pour le vrai Dieu l'ame du ciel & de la terre ; & que ſous ce prétexte, comme les Jéſuites ont fait juſqu'à préſent, on ne fît un monſtrueux mélange des vérités chretiennes avec les ſuperſtitions de la Chine. Mais la Compagnie a ſon tribunal, & ce tribunal eſt tellement infaillible & ſouverain, que quiconque oſe en appeller, doit paſſer auſſitôt pour un ignorant, pour un homme ſans diſcernement, pour un eſprit brouillon. Cependant le peu que j'en viens de dire, fait aſſez voir ce qu'on doit penſer de cette prétendue *évidence* ſur laquelle l'Hiſtorien ſe fonde pour aſſurer que les anciens Chinois ont eu la véritable religion, quoiqu'on ait ſouvent démontré que ces Lettrés des prémiers temps de la Chine étoient tous plongés dans l'athéiſme & dans l'idolatrie.

Mais ſi en ce temps là les Jéſuites entre eux diſputoient de ce point, qui leur pa-

paroiſſoit problématique, il eſt au moins certain qu'ils s'accordoient tous à dire, auſſi bien que le P. Matthieu Ricci, que tous les Lettrés modernes ſont des Athées. *C'eſt là*, dit le P. Longobardi, *le ſentiment qu'a le P. Ricci des modernes, & de quoi tout le monde convient auſſi.* Le P. Ricci avouoit lui même qu'il n'avoit jamais vu un ſeul Lettré qui ne fût athée; ce qui a fait dire de lui au Pere Couplet, qu'*il n'y avoit pas ſujet de s'étonner que le P. Ricci eût cenſuré ſéverement quelques Interpretes des anciens livres Chinois, morts depuis long-temps, puiſqu'il oſoit bien attaquer lui ſeul tout le corps des Lettrés vivans, à la Cour même de l'Empereur.* Traitté du P. Longobardi ſection XVI.

C'eſt auſſi le ſentiment de tous les Jéſuites qui ont écrit de cette matiere, juſqu'au P. Le Comte même. J'ai rapporté pluſieurs de leurs témoignages dans d'autres écrits, j'en mettrai encore ici quelques-uns.

Le P. Martini expliquant le ſentiment de la ſecte des Lettrés tant anciens que modernes, parle ainſi: *Les autres qui ſont de la principale ſecte des Philoſophes, croient qu'il n'arrive rien que par hazard; & jamais ils ne parlent du ſouverain Auteur de toutes choſes.*

Le P. Adrien Greſlon en parle de même: *Toutes les ſectes de la Chine ſont fauſſes, parcequ'elles ſont toutes oppoſées à la loi de Dieu, qui eſt la regle de la vérité; néanmoins il y en a trois d'approuvées: celle des Lettrés qui condamne le culte des idoles, & qui n'eſt, à proprement parler, qu'un Athéiſme, eſt approuvée par les loix du royaume.* Dans ſa Relation pag. 82.

Dans ſon Traité pag. 93.

Le P. Le Faure diſoit au nom de toute la Miſſion : *Nos anciens Peres ont cru que la ſecte des Lettrés n'eſt dans le fond que la pure loi de nature, ſi on conſidere cette ſecte en elle même, & telle qu'elle étoit du temps des anciens Chinois; mais elle s'eſt bien corrompue par la ſuite des temps ; ce n'eſt plus qu'un pur athéiſme dans les Lettrés modernes, où quelques-uns mêlent auſſi l'Idolatrie.*

Nouveaux Mémoires Tom. 2. Lettre 2.

Le Pere Le Comte dans ſes lettres, d'où l'Hiſtorien a tiré preſque tout ce qu'il dit de la Chine, parlant de ceux que la ſecte des Lettrés regarde comme les Interpretes du prémier ordre : *On ne voit*, dit-il, *dans leur ouvrage qu'un athéiſme rafiné . . . ces nouveaux livres compoſés par tant d'habiles gens, & approuvés par l'Empereur même, furent reçus avec applaudiſſement de tout le monde.*

C'eſt donc une choſe très digne de remarque, que le nouvel Hiſtorien de la Societé n'ait pas raporté un ſeul de tous ces paſſages des Jéſuites qui s'accordent parfaitement ſur ce point. Cependant ſi la religion des Lettrés modernes étoit telle que l'Hiſtorien la ſuppoſe, il devroit avouer que tous ces Jéſuites qu'il charge d'éloges, comme ſi chacun d'eux étoit un autre Confucius, ont écrit ſans lumiere & ſans diſcernement comme des gens aveuglés en plein jour. Quelle autre raiſon peut-on rendre de cette conduite, ſinon l'engagement que les Jéſuites ont pris *, depuis environ dix années, de faire paſſer pour adorateurs du vrai

* Par leur livre fameux imprimé à Pekin en 1701.

Dieu

Dieu les Lettrés modernes, quoiqu'Athées, sans quoi ces Peres seroient dans l'impuissance de soutenir leurs opinions erronées sur les cultes de la Chine?

§. II.

Des anciens Empereurs de la Chine.

Passons aux argumens que l'Historien nous propose en faveur des anciens Chinois. Il n'a fait que traduire en latin ce qu'en avoit dit le P. Le Comte, de qui l'Auteur emprunte tout ce qu'il débite sur cette matiere, d'un aussi grand sang-froid que si on n'y avoit jamais répondu.

Quand même les choses seroient telles qu'il le rapporte, il me semble qu'on pourroit lui répondre en un mot, que l'objet du culte religieux de ces anciens Rois & Philosophes, qu'il loue comme des hommes très saints, n'étoit sous un autre nom qu'une fausse Divinité semblable au Jupiter des Grecs. Mais venons à un plus ample éclaircissement.

Il paroit, dit l'Historien, *que Fohi, Yao, & leurs Successeurs qui ont établi l'empire de la Chine, en ont jetté les prémiers fondemens deux cens ans après le déluge, du vivant même de Noé, comme on le prouve par la chronologie chinoise, & que ces peuples sont descendus de Sem fils de Noé. Ce mot* Sem *en langue chinoise signifie encore aujourd'hui* génération & vie. Je répons à cela

Prémierement que, selon la chronologie même des Chinois, Fohy a régné plus de sept cens ans avant Yao : comment

donc l'Hiſtorien peut-il regarder ce Prince & ſes ſucceſſeurs comme fondateurs d'un empire qui ſubſiſtoit déja depuis tant d'années ?

Secondement, le Rev. Pere auroit dû avertir ſon Lecteur qu'on ne pouvoit faire aucun fond ſur la chronologie Chinoiſe, parce qu'elle eſt très incertaine & très fauſſe : mais bien loin de cela, il la propoſe toujours comme certaine & conſtante. *C'eſt par l'obſervation de ces loix*, dit-il ailleurs, *que l'Empire de la Chine s'eſt maintenu dans un état floriſſant pendant plus de quatre mille ans, c'eſt-à-dire, depuis l'an deux mille ſix cens quatrevintdixſept avant Jeſus-Chriſt. L'hiſtoire de la Chine qui confirme cette antiquité, eſt ſi généralement reçue & ſi bien établie par l'autorité que lui ont donné les Lettrés & ſur tout Confucius, que ce ſeroit parmi eux une vraie folie, ou, comme ils diſent, une* HE'RE'SIE, *que de la révoquer en doute.*

Pag. 574.

Il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que dit ici l'Hiſtorien. 1. Cette chronologie Chinoiſe n'a été compoſée que par quelques Lettrés modernes qui n'avoient aucun monument certain pour s'aſſurer de l'ordre des temps, puiſque dans le livre *Xòking*, qui eſt le ſeul livre autoriſé à la Chine pour l'hiſtoire ancienne, les années des Empereurs le plus ſouvent ne ſont point marquées.

2. Les Chinois ne s'appliquent pas beaucoup à ces ſortes de calculs chronologiques ; ils les ſuppoſent, ſans les éxaminer, & les prennent tels qu'ils les trouvent

vent dans les livres ; & on peut défier les Jéſuites de citer un ſeul bon Auteur Chinois, qui donne le nom d'*hérétique* à ceux qui révoquent en doute leur chronologie.

3. Il eſt faux que cette chronologie ait été approuvée & autoriſée par Confucius, puiſque Confucius n'en fait mention nulle part, & que d'ailleurs il eſt certain qu'elle a été dreſſée dans des temps fort poſtérieurs à ce Philoſophe.

4. L'an deux mille ſix cens quatrevintdixſept avant Jeſus-Chriſt, qui eſt le commencement du cycle chinois, tombe à la huitieme année de l'Empereur *Hoang ty*, parcequ'on dit que ce fut en cette année que cet Empereur trouva la révolution de ce cycle. Mais, ſelon l'hiſtoire de la Chine, ce Prince avoit été précédé par *Fohy* & *Xin-nung*, dont le prémier, ſi on en croit cette hiſtoire, a regné cent dix ans, & le ſecond cent quarante ans ; à quoi ſi vous joignez les ſept prémieres années du regne de *Hoang ty*, qui précedent le commencement du cycle chinois, vous trouverez que *Fohy* a commencé à régner l'an deux mille neuf cent cinquante quatre avant Jeſus-Chriſt. Encore, ſelon l'opinion des Chinois, ce n'eſt point là le commencement de leur Empire, comme nous le dirons bientôt. Or ce nombre d'années ne peut s'accorder en aucune maniere ni avec le texte ébreu de l'Ecriture, ni avec la Vulgate. Je n'éxamine point ici quelle autorité peut avoir le calcul des Septante. Mais ceux qui ſavent

ſavent de combien de fables les hiſtoires chinoiſes ſont remplies, & combien leurs calculs chronologiques ſont récens, n'ont pas beſoin qu'on leur faſſe ſentir l'abſurdité qu'il y auroit de mettre en balance l'autorité de la chronologie chinoiſe, avec l'autorité du texte ébreu de l'Ecriture & de la Verſion Vulgate.

Il n'y a point d'Empereur dont les Chinois content plus de fables ridicules que de *Hoang ty*. Il ſeroit trop long de les rapporter toutes ici. Je ferai ſeulement remarquer qu'on conte de lui qu'il a commencé à régner à l'âge de dix ou douze ans, qu'il n'étoit point fils de *Xin-nung*, mais qu'il ſe révolta contre lui, qu'il vainquit pluſieurs Princes très puiſſans, & que c'eſt pour cela qu'il eſt regardé comme le prémier inventeur de l'art militaire. Or quel eſt l'homme de bon ſens qui puiſſe attribuer cela à un enfant de dix ou douze ans?

Troiſiemement, il n'y a rien de plus foible que l'argument dont ſe ſert l'Hiſtorien pour prouver que *Fohy* deſcend de Noé par Sem, parceque ce mot *Sem* ou plutôt un mot chinois dont le ſon a quelque reſſemblance à celui de Sem, ſignifie *génération* & *vie*. Il eſt vrai que les Portugais, pour repréſenter dans les caracteres de leur langue le ſon de ce mot chinois, écrivent *Sem*; mais il eſt certain que les Chinois prononcent ce mot d'une autre maniere. Les Eſpagnols écrivent *Seng*, & les François devroient écrire *Sains*. Au reſte dans les annales de la Chi-

Chine, il n'y a pas le moindre vestige ni de Noé ni de Sem; & il seroit bien étonnant que les Chinois n'eussent conservé que ce seul mot ébreu. Mais il importe fort peu de savoir duquel des trois enfans de Noé les Chinois tirent leur origine: car il est certain, & l'autorité de l'Écriture sainte ne permet pas d'en douter, que les Chinois descendent de l'un de ces trois enfans, puisque c'est d'eux qu'est sortie toute la race des hommes qui sont sur la terre.

J'avoue qu'on ne peut douter que les trois enfans de Noé n'aient eu la connoissance & le culte du vrai Dieu. Je ne nierai point non plus que les prémiers habitans de la Chine n'y aient passé fort peu de temps après la confusion des langues. Je le conjecture ainsi, non à cause de la chronologie Chinoise sur laquelle il n'y a aucun fond à faire, mais à cause de divers faits rapportés dans leurs histoires, qu'il est difficile de révoquer en doute.

Mais qu'en peut-on conclurre? Si dans la famille de Noé & de Sem les ancestres d'Abraham ont été idolatres; si les Israélites, aussitôt après le passage de la mer rouge, oubliant Dieu, se sont fait un veau d'or, en disant: *Ce sont là vos Dieux qui vous ont tiré de l'Egypte*, doit-il paroître fort étrange que la connoissance d'un Dieu auteur de tous les biens & créateur du monde, ait été bien-tôt obscurcie & entierement effacée parmi ceux qui pénétrerent les prémiers jusqu'à la Chine? Jos. 24. Judith. 5. Exod. 32.

C'est

C'eſt de quoi l'on ne peut douter, pour peu qu'on faſſe réfléxion que les Chinois n'ont aucune idée ni de création ni de créateur, & n'ont pas même de mot en leur langue pour exprimer ni l'un ni l'autre. Au contraire les fables dont leurs livres ſont pleins touchant les prémiers temps, les prémiers hommes & l'origine du monde, font aſſez voir combien ils ont toujours été éloignés de connoître & d'adorer un Dieu Créateur de toutes choſes.

L'Hiſtorien parle ainſi de Fohi : *Les anciens monumens de la Chine font foi que ce Prince nourriſſoit dans ſa maiſon certaines eſpeces d'animaux qu'il immoloit au Seigneur du ciel & de la terre.*

Mais voici ce que les annales de la Chine racontent de plus particulier de cet Empereur.

1. Sa mere aiant mis le pied par hazard ſur la trace d'un homme d'une grandeur extraordinaire, fut environnée d'un arc en ciel, & auſſitôt elle ſe ſentit enceinte. Elle accoucha enſuite d'un fils, qui fut ce prémier Empereur de la Chine connu ſous le nom de Fohi.

2. Les mêmes annales rapportent que, juſqu'au temps de Fohi, les habitans de la Chine vivoient comme les beſtes *yĕ kiĕ̃ xeu un 'y*. Ils devoroient les animaux comme ils les trouvoient avec le ſang & la peau ; ils vivoient ſans loi, ſans ordre, ſans diſcipline ; ils ignoroient les regles du mariage ; & ſi les enfans connoiſſoient leur mere, ils ne ſavoient point qui étoit leur

leur pere. Tous les Chinois conviennent que telle a été la barbarie des prémiers habitans de la Chine ; en peut-on rapporter l'origine à Noé ou à Sem ; & eſt-ce une choſe incroiable qu'avec de telles mœurs les prémiers Chinois aient bientôt perdu la connoiſſance & le culte de Dieu ?

3. C'eſt Fohy, à ce qu'ils diſent, qui les a tirés le prémier de ce genre de vie ; c'eſt pourquoi ils le regardent comme leur prémier Empereur, quoiqu'ils prétendent qu'il y en a eu quelques autres avant lui, dont la mémoire ne s'eſt conſervée que d'une maniere fort obſcure & fort incertaine. Fohy régla les mariages ; il leur enſeigna l'art de la chaſſe & de la peſche ; il leur apprit à élever & à nourrir des animaux pour l'uſage des hommes ; il en élevoit lui même pour ſervir aux ſacrifices qu'il offroit, non pas au Seigneur du ciel & de la terre, comme l'Hiſtorien a la hardieſſe de le ſuppoſer fauſſement, mais aux eſprits du ciel & de la terre, à *y hiang xin ky* : où il faut remarquer que ce caractere Chinois *ky* eſt un caractere ſpécifique pour marquer les eſprits de la terre ; & je ne crains point de défier les Jéſuites de produire un ſeul Chinois qui explique autrement ce caractere.

C'eſt de là qu'eſt venue la coutume généralement autoriſée à la Chine, d'offrir des ſacrifices au ciel, à la terre, aux principales parties du monde matériel, ſous le nom d'eſprits, ce qui a été la ſource commune de l'idolatrie preſque pour toutes

tes les nations, comme S. Auguſtin le fait voir après Ciceron. *C'eſt une choſe connue de tout le monde*, dit Euſebe de Céſarée, *que les Phéniciens & les Egyptiens ſont les prémiers qui ont regardé comme des divinités le ſoleil, la lune & les étoiles.* Et le P. Ricci parlant des Chinois, *Je trouve*, dit-il, *dans leurs livres que dès le commencement ils ont adoré un ſeul Dieu ſouverain, qu'ils appelloient le Roi du ciel & de la terre, ou qu'ils nommoient ſimplement le ciel & la terre; ce qui donne ſujet de croire que les anciens Chinois ſe ſont peut-être imaginé, que le ciel & la terre avoient une ame, & que c'eſt cette ame qu'ils adoroient comme la Divinité ſupreme. Ils honoroient auſſi d'un culte religieux pluſieurs eſprits d'un ordre inférieur, les eſprits tutélaires des montagnes, des fleuves & des quatre parties du monde.*

De præparat. Evang. l. 1. c. 6.

Expeditio Sinica du P. Trigault. l. 1. c. 10.

Si l'argument de l'Hiſtorien eſt de quelque poids, le R. Pere n'avoit point ſujet de craindre que les Chinois inſtruits par Noé ou par ſon fils ne rendiſſent leur culte à l'ame du monde, comme à la Divinité ſupreme. Mais il devoit faire attention que ces ſaints Patriarches, ni ceux de leurs deſcendans qui ont conſervé le culte du vrai Dieu, n'ont jamais donné le nom de Dieu au ciel ni à la terre, ni aux eſprits tutélaires des montagnes & des fleuves. Noé ſorti de l'arche éleva un autel au Seigneur, & non pas aux montagnes ni aux eaux, ni aux quatre parties du monde ou à leurs génies. Ce n'eſt point non plus à ces ſortes de divinités qu'Abraham, Iſaac, & Job dans la loi de natu-

nature ont offert des ſacrifices ; & ces ſortes de cultes ont toujours été ſévérement défendus par la loi de Moïſe.

De plus, on ne lit point dans les anciens livres des Chinois que le Dieu ſupreme ait été appellé le Roi du ciel ; ou, ſi quelquefois on trouve cette expreſſion, ce n'eſt point aſſurément dans les anciens livres, mais dans les livres plus modernes compoſés par des philoſophes qui ont été certainement athées ; mais il ne devoit pas oublier que Jupiter a été auſſi appellé le Roi de l'Olympe. On trouvera encore bien moins que les Chinois aient donné au ciel & à la terre le nom de Roi du ciel ; car ces peuples diſtinguent auſſi clairement le ciel de la terre, que les Romains diſtinguoient Jupiter de Cybele. Au reſte il a dit vrai en partie quand il a dit que les anciens Chinois, auſſi bien que les nouveaux, ont honoré l'ame du ciel ; ſi pourtant on peut donner le nom d'ame à une vertu que les Chinois regardent comme attachée à la matiere, & répandue dans toutes les parties du monde comme autant d'ames ou de génies, & qu'ils honorent particulierement dans le ciel qui eſt la plus excellente partie du monde, où ils l'honorent comme la divinité ſupreme & comme un autre Jupiter. On peut lire là-deſſus ce qu'Euſébe de Céſarée & S. Auguſtin ont écrit du Jupiter des Romains.

4. Perſonne n'ignore à la Chine ce qui eſt rapporté dans les annales de ce pays, que Fohi vit un jour ſur le dos d'un Dragon

gon une eſpece de nappe marquetée de points blancs & noirs. *Il eſt croiable*, dit le P. Martini, *que cet Empereur feignit ce prodige pour donner plus de cours aux arts nouvellement inventés.* Confucius a ajouté foi à une fable ſi groſſiere ; mais ce qu'il y a de pis, c'eſt que ce Philoſophe, & d'autres encore, aiant voulu donner le ſens de ces points marqués ſur cette eſpece de nappe que Fohi avoit vue, & ſur une autre nappe que ce Prince deſſina ſur le même modele, leurs explications ſe ſont terminées au pur athéiſme ; & les Chinois, ſans en excepter un ſeul, ont pour cette doctrine, qu'ils croient être la doctrine de Fohi & de Confucius, le même reſpect, & le même attachement que nous avons pour l'Evangile.

Après avoir parlé de Fohy, l'Hiſtorien paſſe au troiſieme Empereur de la Chine, ſans rien dire du ſecond. *Hoamty troiſieme Empereur*, dit-il, *bâtit un temple au Seigneur du ciel.* Pure fiction dont on ne trouve pas le moindre veſtige dans les annales de la Chine, & dont le P. Ricci, & le P. Martini n'ont jamais parlé. Un fait de cette nature certainement n'auroit point été oublié dans ce qu'on rapporte de *Hoamty*, ſi ce Prince eût en effet élevé un temple en l'honneur de quelque Divinité. En quoi on pourroit dire qu'il auroit eu l'avantage de témoigner plus ſenſiblement ſa piété que n'ont fait Noé, Abraham & les autres Patriarches, puiſqu'aucun d'eux, avant David, n'a ſongé à bâtir un temple en l'honneur de Dieu.

Il

Il est vrai que quelque Auteur chinois de nulle autorité rapporte que cet Empereur érigea un temple, non au Seigneur du ciel, mais au ciel même qui est la principale idole des Chinois. Mais, comme j'ai dit, c'est une pure fable sans aucun fondement, & rejettée de tout le monde, comme bien d'autres contes qu'on a faits de cet Empereur. Outre qu'il n'est point parlé de ce prétendu temple dans les annales de la Chine, il est certain que ç'a toujours été un usage constant à la Chine de sacrifier au ciel sur une montagne découverte, & à l'air, jusqu'à *Hungvit*, prémier Empereur de la derniere famille éteinte, qui commença à bâtir un temple à l'honneur du ciel.

Tchouen Hio cinquieme Empereur, continue l'Historien, *étendit le service divin dans toutes les provinces, & établit des Mandarins particuliers pour y avoir l'œil.* Ce sont ces Officiers que le P. Le Comte dans ses lettres appelle des *Mandarins ecclésiastiques*. Tom. 2. Lettre 2.

Dans les annales de la Chine on releve fort la prudence & la pénétration d'esprit de cet Empereur, & on y étend les bornes de son Empire fort au delà de ce qui en a pu être. On dit qu'il le gouvernoit d'une maniere admirable: toutes les choses du monde, celles qui sont douées de connoissance, aussi bien que les choses insensibles, tous les esprits grands & petits *siao ta chy xiñ*, lui étoient parfaitement soumis; c'est-à-dire, dans le sens des Chinois, que toutes choses, les hommes,

mes, les animaux étoient dans une profonde paix, & que toutes les parties du monde, que les Chinois appellent des eſprits, faiſoient éxactement leur devoir; le ciel donnoit de la pluie en ſon temps; la terre produiſoit des fruits en abondance, & ainſi des autres parties du monde, qui chacune en leur eſpece ſe rendoit utile aux hommes. Qui ſe ſeroit imaginé qu'à l'occaſion de ce qu'on lit là deſſus dans les annales des Chinois, & ſur tout à l'occaſion de ce qui eſt dit des eſprits grands & petits, *tà ſiaò chy' xin*, il fût venu à l'eſprit des Jéſuites que cet Empereur *avoit étendu le culte du vrai Dieu dans toutes les provinces de la Chine*, & qu'il avoit établi des MANDARINS ECCLÉSIASTIQUES pour préſider aux cérémonies?

Ce mot *Eccleſiaſtiques* eſt du P. Le Comte.

Pag. 574. col. 1. *Ses Succeſſeurs*, continue l'Hiſtorien, *ne s'appliquerent pas moins à conſerver la vraie piété & la religion.*

On eſt ſaiſi d'horreur d'entendre un Chretien parler ainſi. Tout le ſoin de cet Empereur étoit de faire offrir éxactement des ſacrifices au ciel, à la terre, au ſoleil, à la lune, aux planetes, aux étoiles, aux quatre ſaiſons de l'année, au chaud & au froid, à la mer, aux fleuves & aux montagnes, au terrain de chaque pays, aux cinq eſprits domeſtiques ou pénates, enfin à tous les eſprits en général. Car pour peu qu'on ait connoiſſance de ce qui s'eſt pratiqué à la Chine, on ne ſauroit nier, ſans menſonge, que tel étoit l'uſage de ces prémiers Rois que

que les Chinois regardent comme des Saints.

Les sacrifices étoient accompagnés de certaines cérémonies particulieres, dit l'Historien, *& s'offroient en certains temps marqués ; & les Empereurs même ne faisoient point difficulté de labourer le champ où l'on recueilloit les fruits de la terre destinés à ces sacrifices.* Pag. 574. col. 1.

J'en conviens avec l'Auteur de l'Histoire ; car il est vrai qu'on observoit des cérémonies différentes, selon les différens sacrifices qui s'offroient en divers temps & en divers lieux. On en offroit au ciel dans un lieu haut & arrondi, parceque le ciel est élevé & rond ; à la terre dans un lieu bas & quarré, parceque la terre est basse, & que, dans l'opinion des Chinois, elle est d'une figure quarrée. C'étoit au solstice d'hyver qu'on offroit le sacrifice au ciel, parcequ'alors les jours commencent à croitre ; & à la terre, c'étoit au solstice d'été, parceque c'est alors que les fruits de la terre meurissent. On en offroit au soleil dans un lieu élevé & clair, & à la lune dans un lieu bas & obscur, & en se tournant vers l'occident, au lieu qu'on sacrifioit au soleil vers l'orient ; & la raison qu'en donnent les Chinois, c'est que le soleil occupe la partie supérieure du ciel, & la lune la partie inférieure ; le soleil est clair & brillant, & la lune en comparaison du soleil est obscure ; le soleil commence toujours à paroître du côté de l'orient, & la lune dans son croissant ne commence à paroître à

nos yeux que du côté du couchant. On en offroit de même aux cinq eſprits domeſtiques dans leur propre lieu, au feu, au puits, à la porte &c. Il en étoit de même des autres ſacrifices qu'on offroit avec des cérémonies particulieres aux montagnes, aux eaux &c.

J'avoue auſſi qu'il y avoit de certaines terres qu'on cultivoit exprès pour y recueillir les fruits deſtinés aux ſacrifices. L'Empereur en avoit près de ſa cour, & les principaux Seigneurs de l'Empire en avoient dans les lieux qui leur étoient ſoumis ; &, pour animer les laboureurs par leur éxemple, ils conduiſoient eux mêmes la charrue, & ouvroient quelques ſillons. Les fruits qu'on recueilloit dans ces terres cultivées avec un ſoin particulier, étoient réſervés pour les ſacrifices qui s'offroient au ciel & à la terre, aux ancêtres de l'Empereur ou des principaux Mandarins, aux montagnes, aux fleuves, & à l'eſprit du terrain ſur lequel le palais de l'Empereur, ou des premiers Seigneurs de l'empire étoit bâti. Voilà ce que l'Hiſtorien ſe donne bien de garde d'expliquer, au contraire il tire de tous ces cultes ſuperſtitieux un faux argument pour prouver que les Chinois ont conſervé le culte du vrai Dieu. Que peut-on penſer d'une telle conduite, ſinon que l'Auteur de cette hiſtoire a voulu là deſſus en impoſer à toute l'Egliſe ?

Il arrivoit auſſi, continue le même Auteur, *qu'on marquoit des jours de jeûne*, & *qu'on ordonnoit des prieres publiques*, *ſur tout lorſque*

lorſque les campagnes étoient ſtériles, ou qu'on étoit affligé de quelque autre calamité publique.

Tout cela eſt vrai ; mais à qui offroit-on ces prieres, ſinon à l'eſprit des ſemences, aux lacs, aux eaux, à l'Empereur Fohi même pour obtenir une grande abondance de ſoie, aux ancêtres & aux autres eſprits ? Il me ſeroit aiſé d'en rapporter beaucoup d'exemples, s'il étoit néceſſaire.

Quant aux jeûnes, on les obſervoit dans tous les ſacrifices de quelque importance, comme on fait encore aujourd'hui quand on offre des ſacrifices au ciel, à la terre, au ſoleil, à la lune &c. ; & entre les différentes raiſons qui prouvent que le culte qu'on rend à Confucius & aux ancêtres eſt un culte religieux, une des plus conſidérables, c'eſt qu'on y obſerve les mêmes jeûnes qui ſont preſcrits à la Chine quand on offre des ſacrifices, au vrai Dieu, pour parler comme les Jéſuites, ou plutôt, pour parler ſelon la vérité, aux Divinités honorées à la Chine, comme Jupiter & Cybele l'étoient parmi les Payens.

§. III.

D'un Exemple mémorable & ſingulier de l'Empereur Chingtang.

C'étoit en ces tems là, continue l'Hiſtorien, *qu'il étoit permis à tous les particuliers d'avertir l'Empereur, lorſqu'on croioit qu'il avoit commis quelque faute, dans la conduite*

de ſa famille, ou dans le gouvernement de l'état. Car ces Princes étoient perſuadés que tous les malheurs publics venoient de leur mauvais gouvernement.

Cela eſt vrai, à quelque choſe près. C'étoit une maxime politique à la Chine, que les Empereurs attribuaſſent toujours à quelque faute de leur part les calamités publiques, & que, pour les détourner, ils offriſſent des ſacrifices à leurs Divinités. Mais que peut-on conclurre de là? Combien de fois eſt-il arrivé que les Gentils ont avoué qu'ils étoient coupables envers leurs faux Dieux? Combien de fois ont-ils offert des ſacrifices pour tâcher d'appaiſer Jupiter, Junon, Pluton, & les Furies même. Mais l'Hiſtorien diſſimule une remarque très importante par rapport à cela, qui eſt que, ſelon la doctrine des Chinois, il y a entre le Ciel & l'Empereur un certain rapport phyſique, & comme une ſympathie qui établit entre l'un & l'autre une grande correſpondance; & c'eſt de là qu'eſt venue l'opinion qu'ils ont que tous les malheurs que le ciel, comme parlent les Athées même, envoie aux hommes, viennent de la mauvaiſe conduite de l'Empereur.

Voiez le Traité ſur quelques points de la religion des Chinois par le P. Longobardi Jéſuite.

On en trouve, dit l'Hiſtorien, *un exemple mémorable dans les annales de la Chine. La ſtérilité fut générale pendant ſept ans dans toutes les provinces de cet empire, & y cauſa une miſere extraordinaire. L'Hiſtoire de la Chine marque cet événement à l'an mil ſept cent vint trois avant Jeſus-Chriſt: il eſt remarquable que c'eſt en ce temps là même qu'ar-*

Voiez les Mémoires du P. Le Comte Tom. 2. Let. 2. & le P. Mattini liv. 3. qui nom-

qu'arriva en Egypte cette grande stérilité qui dura sept ans, & dont l'Ecriture sainte a conservé la mémoire. Tout l'empire se trouvant réduit à l'extrémité, l'Empereur qui regnoit alors, après avoir offert à Dieu plusieurs sacrifices pour tâcher d'appaiser sa colere, résolut enfin de se dévouer lui même comme une victime d'expiation. Il assembla pour cet effet tous les Grands de l'Empire, il se dépouilla en leur présence de son manteau roial, & aiant pris un vil habit de mauvaises pieces d'étoffe mal cousues ensemble, il s'avança jusqu'à une montagne assez éloignée de la ville. me cet Empereur *Tangu.* Genes. 41. 54.

Là, comme un coupable humilié & couvert de poussiere en présence du souverain Juge, il se prosterna neuf fois le front contre terre, & levant les yeux vers le ciel: „ O „ Dieu, s'écria-t-il, Créateur du Ciel, „ dans l'extrémité où nous sommes, sous „ le poids des maux qui nous accablent, „ nous implorons le secours de votre di- „ vinité. J'avoue que c'est ma faute, & „ que mes péchés en sont la cause. C'est „ moi que vous punissez en châtiant mon „ peuple. Mais faites moi connoître, je „ vous supplie, ce qui vous a offensé en „ ma personne. Si vous condamnez la „ magnificence & le luxe de mon palais, „ j'aurai soin d'en retrancher l'excès. Si „ l'abondance des mets & la délicatesse „ de ma table ont attiré la disette, j'y „ mettrai ordre par la frugalité & la tem- „ pérance. Que si, pour appaiser votre „ colere, vous voulez une plus noble „ victime, me voici, je consens à mou-

„ rir pour tout mon peuple, contentez „ vous du ſacrifice que je vous fais de „ ma vie. Faites tomber la pluie ſur ces „ campagnes deſſéchées, & la foudre ſur „ ma teſte. " *A peine ce Prince eut-il achevé ces mots que le Ciel envoia une pluie abondante qui fut ſuivie d'une heureuſe recolte.* Cet endroit eſt tiré preſque mot à mot des Mémoires du P. Le Comte, de qui notre Hiſtorien emprunte les erreurs les plus groſſieres.

1. Ils ſe trompent l'un & l'autre dans leur calcul chronologique. Car cet Empereur nommé *Ching-tang*, a commencé à régner ſoixante ans avant que Jacob entrât en Egypte, ſelon la chronologie des Chinois, & il n'a pas régné plus de * treize ans.

* Voyez le P. Martini au commencement du 3. livre.

2. Ces paroles, *Après avoir offert à Dieu pluſieurs ſacrifices pour tâcher d'appaiſer ſa colere*, ſont de la façon des Jéſuites, & fauſſement ajoutées à ce qu'on lit dans les annales de la Chine, où l'on ne trouve aucune mention de ſacrifices. Je ne fais cette remarque que pour la vérité du fait ; car au reſte, quand ce Prince eût offert mille ſacrifices à ces prétendues divinités de la Chine, il n'y auroit en cela rien que de conforme aux anciennes mœurs de ces peuples.

Mais ſi ces annales ne font en cet endroit là aucune mention de ſacrifices, combien moins y ſera-t-il parlé d'un *Dieu dont on tâche d'appaiſer la colere.* Je défie tous les Jéſuites enſemble de trouver une ſeule fois dans toutes les annales de la Chine

Chine cette maniere de parler, *offrir le sacrifice à Dieu.* Ce n'eſt point ainſi qu'on parle à la Chine, l'objet du culte y eſt toujours déterminé à la créature: on dit, ſacrifier au ciel, à la terre, à une montagne, à un fleuve; il n'y a même aucun terme chinois qui ſignifie, ſacrifier à Dieu.

3. Mais il n'y a rien de plus intolérable que la hardieſſe avec laquelle les Jéſuites oſent mettre ces paroles dans la bouche d'un Empereur Chinois: *O Dieu créateur du ciel*: paroles dont on ne trouve pas le moindre veſtige. En quel ſiécle vivons-nous donc, où les Jéſuites oſent tout, & peuvent impunément tromper l'Egliſe! Si j'avance ici quelque choſe contre la vérité, je conſens qu'on me traite avec la derniere rigueur.

4. Les mêmes annales rapportent que le chef des Aſtrologues de l'Empire, qui étoit tout appliqué à obſerver les révolutions du ciel, fit connoître à l'Empereur que la diſpoſition du ciel étoit très mauvaiſe & très dangereuſe; & que, pour détourner les malheurs dont on étoit menacé, il falloit offrir un homme en ſacrifice. Cette hiſtoire eſt fort commune à la Chine, elle ne ſe trouve pas ſeulement dans les anciennes annales, mais encore dans bien d'autres endroits, ſur tout dans les livres de ceux qui ſont reconnus pour Athées; & il n'eſt jamais venu à l'eſprit d'aucun Chinois que cet Aſtrologue, qui propoſoit d'offrir un homme en ſacrifice au ciel, entendît autre choſe par ce mot

que ce ciel viſible & matériel ſur lequel il faiſoit tous les jours ſes obſervations, ſelon le devoir de ſa charge.

L'Empereur lui répondit que dans les prieres qu'il faiſoit pour obtenir de la pluie, il n'avoit en vue que l'avantage de ſes peuples, & que pour obtenir cette grace, il ne voudroit pas qu'il en coutât la vie à un ſeul de ſes ſujets. Cependant, dit-il, s'il faut qu'un homme ſoit ſacrifié, je prens cela ſur moi, & je conſens à me dévouer. Auſſi-tôt il ſe fit entierement raſer la teſte & couper les ongles, il monta ſur un char dont l'appareil étoit lugubre, & prenant un habit de deüil, il alla à une montagne nommée *ſung ling*, où s'offrant comme victime il témoigna dans ſa priere qu'il le faiſoit, *afin que ſa négligence ne fût point cauſe que ſon peuple périt de faim.* C'eſt ce qu'on rapporte de lui, ſans faire mention qu'*il ſe ſoit proſterné neuf fois en frappant la terre de ſon front*, quoique j'avoue que c'eſt une céremonie fort ordinaire à la Chine.

Mais à qui ce Prince offrit-il ſes prieres, ſi ce n'eſt au ciel, comme le diſent tous les Interpretes, & particulierement le Docteur *Chang Kolao*, de qui le P. Le Comte a pris cette hiſtoire? *Cho tien*, dit ce Docteur, c'eſt-à-dire : *Il pria le ciel*, & non pas, *Il pria Dieu créateur du ciel.* Et ſans doute cet Empereur n'offroit ſes prieres qu'à ce même ciel ſur lequel cet Aſtrologue faiſoit ſes obſervations, & aux révolutions duquel il attribuoit la calamité publique; à ce même ciel que *Chang Kolao*

Kolao & les autres Athées honorent, dont ils diſent qu'il ſe met quelquefois en colere, & qu'il envoie des calamités aux hommes.

Cet Empereur, continuent les annales, s'accuſa de ſix grandes fautes, qu'il reconnoiſſoit être la cauſe du malheur public. Il avoit péché, diſoit-il, en faiſant des loix injuſtes; en négligeant le gouvernement de ſon peuple; en portant à l'excès le luxe & la magnificence dans ſon palais; en entretenant un trop grand nombre de concubines; en accumulant des richeſſes exceſſives; enfin en ſe donnant la licence de médire impunément & de noircir la réputation des autres. Il n'eſt point parlé là de retrancher les excès de la table.

A peine avoit-il achevé ſa priere, diſent les mêmes annales, que la pluie tomba avec abondance. Cette priere eſt très courte, & ſe réduit à deux ou trois lignes.

Au reſte qui peut répondre de la vérité de cette hiſtoire? Si le fond en eſt vrai, on peut croire que ç'a été un effet de la politique de ce Prince qui aiant fait mourir toute la famille impériale, s'empara du thrône, & fut le prémier Empereur de la ſeconde race qui ait régné à la Chine. Il pouvoit craindre avec raiſon que le peuple touché des calamités publiques, n'en rejettât la faute ſur lui. Ainſi pour conſerver dans ſa famille l'empire qu'il venoit d'uſurper, il étoit de la bonne politique d'appaiſer le peuple par une action d'éclat; c'eſt ce qui l'a pu porter à ſe dé-

vouer pour le peuple, comme on voit que pluſieurs Empereurs de la Chine ont fait en pareil cas.

Mais tous ces beaux diſcours que l'Hiſtorien lui met à la bouche, & particulierement ces mots: *O mon Dieu, créateur du ciel: nous implorons le ſecours de votre Divinité. C'eſt moi que vous puniſſez en châtiant mon peuple. Faites moi connoître, je vous ſupplie, ce qui vous a offenſé en ma perſonne; ſi, pour appaiſer votre colere, vous voulez une plus noble victime, me voici, je conſens à mourir pour tout mon peuple; contentez vous du ſacrifice que je vous fais de ma vie. Faites tomber la pluie ſur ces campagnes deſſéchées, & la foudre ſur ma teſte:* tous ces beaux diſcours, dis-je, que le P. Le Comte, & notre Hiſtorien ont fait imprimer en lettres italiques, comme s'ils les avoient tirés mot à mot des annales de la Chine, ſont une pure fiction, imaginée pour faire illuſion aux Lecteurs, & ce qui eſt bien pis, pour colorer la hardieſſe qu'ils ont de faire paſſer pour le vrai Dieu que les Chretiens adorent, une eſpece de divinité ſemblable au Jupiter des Payens. J'avoue pourtant qu'on en trouve quelque choſe dans les Interpretes qui ont commenté cette hiſtoire; mais il faut remarquer que tous ces Interpretes ſont des Athées, & qu'ils parlent ſi clairement du ciel & de la terre comme de deux divinités diſtinctes, qu'il faudroit être ou fort ignorant, ou tout à fait de mauvaiſe foi, pour ſoutenir que ces Interpretes en aient une autre idée.

On

On raconte à peu près les mêmes choſes de quelques autres Empereurs, & ſur tout de Hung Vû qui fut le prémier Empereur de la famille impériale, la derniere éteinte. Il étoit Bonze, & s'étant mis à la teſte d'une troupe de voleurs, il uſurpa l'empire, demeurant, comme il étoit auparavant, athée & idolatre. Les Mandarins font auſſi de ſemblables prieres dans les grandes ſéchereſſes ou autres calamités ſemblables : j'en ai quelquefois été témoin oculaire. Ils vont, en habit & en poſture de pénitens, implorer non ſeulement le ciel & la terre, mais encore les fontaines & tout ce qui leur vient à l'eſprit : de ſorte que, s'il eſt vrai, comme le dit l'Hiſtorien, que les prédicateurs de l'Evangile puiſſent propoſer l'exemple de *Ching tang*, & y trouver quelque rapport à la charité de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, on pourroit faire le même uſage de mille autres exemples qu'on a devant les yeux.

Voiez les Mémoires du P. Le Comte 2. part. 2. lettre.

Il n'y a rien de plus ordinaire à la Chine que de voir l'Empereur & les Mandarins courir avec empreſſement aux temples des Idoles, pour détourner de ſemblables malheurs ; & il ne laiſſe pas d'arriver que Dieu envoie le beautemps ou la pluie, ou qu'il accorde d'autres faveurs pareilles à ces malheureux qui s'en croient redevables à leurs Idoles. Pour nous, qu'en pouvons-nous conclurre, ſinon qu'il faut adorer la Providence de Dieu *qui fait lever le ſoleil ſur les bons & ſur les méchans, & fait pleuvoir ſur les juſtes & ſur les pécheurs*?

Mat. 5. 45.

Voilà ſur quoi cet Hiſtorien ſe fonde pour aſſurer comme une choſe conſtante, qu'*on trouve dans les livres des Lettrés chinois des veſtiges très clairs & très marqués de la connoiſſance de Dieu.* Ce ſont là toutes ſes preuves, car il n'en rapporte point d'autres; & c'eſt ſur cela ſeul qu'il a cru pouvoir ſe récrier comme il fait, *ſur le bonheur ineſtimable qu'ont eu les Chinois d'avoir connu le vrai Dieu, l'être ſouverain, dès la fondation de leur Empire.* En quoi cet Auteur eſt d'autant plus coupable, qu'on ne doute point que le R. Pere Viſdelou, préſentement Evêque de Claudiopolis, après avoir vu toutes les fauſſetés, & toutes les fables dont le P. Le Comte a farci ſes nouveaux Mémoires ſur l'état préſent de la Chine, n'en ait donné avis à ce Pere, ou aux Jéſuites François ſes confreres.

Pag. 574. §. 18.

§. IV.

De l'état préſent de la religion des Chinois.

L'Auteur ne ſe renferme pas même dans ces bornes, il va plus loin, comme je l'ai fait remarquer; & enchériſſant encore ſur les vaines idées du P. Ricci, du P. Le Comte même, & des autres Jéſuites, il a la témérité d'aſſurer hardiment que juſqu'à préſent la connoiſſance & le culte du vrai Dieu ſe ſont conſervés à la Chine ſans aucune altération.

C'eſt dans un livre publié à Pékin par les Jéſuites, la prémiere année de ce ſiecle,

cle, & préſenté au S. Siege un ou deux ans après, que notre Hiſtorien a puiſé cette erreur groſſiere. Car les RR. Peres ne pouvant abſolument concilier les Réponſes que l'Empereur avoit faites à leurs queſtions avec le ſentiment du P. Ricci & des autres Jéſuites touchant l'athéiſme des Chinois, & ſe ſentant accablés du poids de l'argument qu'on tire de ce que tous les Lettrés à la Chine ont été de purs athées, & que cela eſt vrai au moins de tous les Lettrés modernes depuis pluſieurs ſiecles, de l'aveu même du P. Ricci, ils ont pris le parti, non de dénouer, mais de trancher ce nœud, en ſoutenant ce paradoxe, que les Chinois tant modernes qu'anciens ont toujours eu la connoiſſance & le culte du vrai Dieu, de ſorte que par un prodige inouï, les Jéſuites en un moment ont converti une infinité d'Athées, reconnus pour tels par le P. Ricci, en véritables adorateurs du Dieu ſupreme que les Chretiens adorent.

Dans le deſſein de ſoutenir le malheureux engagement où ils ſont, ils n'ont pu prendre d'autre parti. Car s'ils ſe bornoient, comme leur P. Ricci, à dire que les anciens Chinois connoiſſoient & adoroient le vrai Dieu, mais que dans la ſuite leur Philoſophie avoit dégénéré en pur athéiſme, ils ſeroient obligés de dire auſſi (ce qui ſeroit un paradoxe très choquant) que le P. Ricci & les autres Européans ont mieux compris le ſens & la doctrine des prémiers Philoſophes de la Chine, que n'ont fait

tous les Interpretes chinois juſqu'à préſent.

Mais les Peres de Pékin n'ont pas ſongé qu'en voulant éviter un inconvénient, ils ſont tombés dans un autre. Car voici encore un autre paradoxe non moins incroiable, qu'ils entreprennent pourtant de faire croire à tout le monde ; ſavoir qu'eux, Jéſuites fort ignorans, comme le Cardinal de Tournon Légat Apoſtolique & beaucoup d'autres leur en ont rendu témoignage, eux, dis-je, Jéſuites très ignorans, entendent mieux le ſens & la doctrine des Lettrés modernes de la Chine que le P. Ricci même, cet homme incomparable, ſelon eux, *qui*, au dire de l'Hiſtorien, *étoit l'admiration de toute la Chine, qui y étoit regardé avec étonnement comme un homme divin, & qui entendoit preſque mieux que les Chinois mêmes, les caracteres de la Chine.* Car enfin ces hommes que le P. Ricci a autrefois condamnés comme des gens qui faiſoient une profeſſion ouverte d'athéiſme, les Jéſuites de Pékin les proſnent préſentement comme des adorateurs du vrai Dieu.

L'Hiſtorien veut bien prendre ſur lui, & mettre ſur le compte de ſa compagnie une abſurdité ſi étrange. Il l'adopte dans ſon hiſtoire ; & pour la ſoutenir, il apporte trois preuves qu'il a tirées du livre des Jéſuites de Pékin, dont je viens de parler ; & il tâche de les faire valoir, nonobſtant la réfutation qu'on en a faite depuis long-temps en répondant à ce livre.

Sa

Sa premiére preuve eſt tirée de ce qu'il y a à Pekin deux temples, conſacrés, l'un au ciel, l'autre à la terre. Voici de quelle maniere l'Hiſtorien s'explique. *Entre pluſieurs preuves qu'on pourroit apporter* pour faire voir que même les Chinois modernes connoiſſent & adorent le vrai Dieu) *une des plus convaincantes, c'eſt qu'encore aujourd'hui on voit à Pékin deux temples très anciens, l'un appellé* tien tan, & *l'autre* ty tan. Notre Hiſtorien n'a point voulu traduire ces deux mots chinois; il a mieux aimé diſſimuler la vérité que d'effaroucher ici le Lecteur, comme il ſeroit arrivé, s'il lui eût appris que ces mots ſignifient, le prémier, *le temple du ciel*; le ſecond, *le temple de la terre.* Pag. 575. col. 2.

Avant que les Jéſuites euſſent publié leur fameux livre de Pékin, il y a * dix ans; c'étoit une choſe ſans exemple dans l'Egliſe de Dieu, & dont on n'avoit point encore entendu parler, qu'on eût entrepris ſérieuſement de prouver qu'un grand peuple a connu & adoré le vrai Dieu, parcequ'il a bâti & conſacré deux temples en l'honneur du ciel & de la terre. Eſt-ce que Noé ou Sem, par l'effet d'une prédilection particuliere, ont inſtruit les Chinois & leur ont recommandé, préférablement à tous les autres peuples, de conſtruire ces deux temples? mais non; l'Hiſtorien ſe trompe groſſierement, quand il dit que ces deux temples ſont *très anciens.* Il eſt vrai que les ſacrifices qu'on offre au ciel & à la terre ſont très anciens & de temps immémorial à la Chine; * en 1701.

ne ; mais les temples ſont aſſez récens : car on avoit toujours offert les ſacrifices ſur la terre nue, dans des lieux découverts & expoſés à l'air, juſqu'à l'Empereur *Hung vit*, qui le prémier s'aviſa de bâtir un temple au ciel, il y a environ trois cens ſoixante ans.

Le P. Ricci parle ainſi de ces deux temples : *Le Roi de la Chine*, dit-il, *a deux temples magnifiques, dont l'un eſt conſacré au ciel, & l'autre à la terre. Il y ſacrifie en l'honneur du ciel & de la terre des bœufs & des moutons en grand nombre, & ces ſacrifices ſont accompagnés de beaucoup de cérémonies. Quant aux autres eſprits des montagnes, des fleuves, & des quatre parties du monde, il n'y a que les Magiſtrats qui aient droit de leur ſacrifier. Les Sacrificateurs* Tao çù *ſont leur demeure dans les temples du Roi, conſacrés au ciel & à la terre, & ſont préſens aux ſacrifices qui ſont offerts par le Roi.* Quoi donc, ces Prêtres des Démons, ces *Tao çù*, les Jéſuites nous les feront paſſer pour les adorateurs du vrai Dieu, & les habitans de ſon temple!

Le P. Magaillans compte, entre autres, ſept temples particuliers de l'Empereur. *Il y en a deux*, dit-il, *qui ſont conſacrés au ciel. Le prémier conſiſte en une ſalle très vaſte, dont le faiſte eſt fort élevé & arrondi. Cette ſalle repréſente le ciel.* (Je m'étonne qu'il n'ait pas dit, *repréſente Dieu.*) *Elle eſt ſoutenue par quatrevint-deux colomnes de couleur bleüe. C'eſt là que l'Empereur offre le ſacrifice au jour & au moment du ſolſtice d'hyver. Le troiſieme temple eſt conſacré à la terre.*

terre. L'Empereur y sacrifie au Dieu de la terre. Le quatrieme & le cinquieme sont consacrés au soleil & à la lune. Dans le prémier, l'Empereur sacrifie au soleil, à l'équinoxe du printemps ; dans le second, à la lune, à l'équinoxe d'automne. Le sixieme s'appelle ty vam mìao, *c'est-à-dire, le temple de tous les Rois défunts. Le septieme se nomme* Chim hoam miao, *le temple de l'esprit qui garde les murs.* C'est ainsi que s'explique ce Pere. Il faut remarquer que *Chim Hoam* est une fameuse Idole de la Chine qu'on y adore dans toutes les villes. Je croi que personne n'en disconvient à présent : je dis, à présent, car les Jésuites pendant un temps se sont avisés de donner à cette idole le nom d'Ange. Si avec tout cela les Chinois connoissent & adorent le vrai Dieu, il faut avouer que nulle part ailleurs le Dieu des Chretiens ne s'est trouvé en si grande compagnie ; mais, raillerie à part, les Jésuites ne devroient-ils pas mourir de honte de nous parler de ces temples comme de lieux où le vrai Dieu est honoré, & de faire passer l'idolatrie chinoise pour un culte religieux rendu au Dieu des Chretiens ?

L'Historien de la Societé continue ainsi: *Dans le prémier de ces deux temples qu'on voit à Pékin, on lit des deux côtés du temple cette inscription en caracteres chinois* Hoang tien xang ty, *& en langue tartare* Terghiab cai han, *c'est-à-dire*, Haut & supreme Seigneur. *Du côté qui regarde le midi on voit sur le frontispice de la porte ces mots écrits du même caractere :* Le temple du sou-

ſouverain Seigneur du ciel, & *du côté du nord*, *ces mots ci*, La ſalle du ſouverain Seigneur du ciel. *Ces deux inſcriptions ont été examinées dans les tribunaux ſupremes de l'Empire, & par l'Empereur même; & on a jugé & déclaré qu'elles étoient très vraies.*

Voilà ſans doute un bel argument pour prouver que c'eſt en l'honneur du vrai Dieu que ce temple eſt bâti. Il n'y a point d'Athée qui ne parle de la même maniere à la Chine; & les anciens Romains en auroient pu dire autant de leur Jupiter. J'avoue que je n'entens point la langue Tartare, mais je ſuis aſſez inſtruit de celle de la Chine pour dire avec aſſurance que ces mots Chinois, *Hoang tien xang ty* ne ſignifient point *Haut & ſupreme Seigneur du ciel*, mais ſignifient mot à mot: *Le ciel roial ſupreme Empereur:* & ſi les Jéſuites ſentoient la force de la phraſe chinoiſe, ils verroient bien que ce mot, *Hoang* qui ne ſignifie pas *haut*, mais *auguſte* ou *roial*, doit néceſſairement ſe rapporter au mot *ciel*; enſorte que tout au plus ils pourroient prétendre que l'inſcription ſignifie, *Le ſupreme Empereur du ciel roial.* Mais ce n'eſt pas encore là le ſens qu'y donnent les Chinois. Ils conviennent tous que dans cette inſcription le mot de *ciel* n'eſt point, comme nous dirions, au génitif, mais qu'il eſt au nominatif; & que le vrai ſens en eſt que *Le ciel roial* même eſt le *ſupreme Empereur.*

L'Hiſtorien ſupprime habilement les termes chinois des deux autres inſcriptions, qui découvriroient trop manifeſtement

ment l'illuſion que les Jéſuites font au Public. Nous les trouvons dans le livre qu'ils ont publié à Pékin. La prémiere eſt *Hoang Kiun yu* ; aucun de ces trois mots ne ſignifie le *ciel*, aucun ne ſignifie proprement le *ſupreme Seigneur*. Ces deux prémiers caracteres chinois, *Hoang Kiun*, ſignifient l'*Empereur*, mais avec une épithete qui marque quelque excellence, comme nous dirions *l'Auguſte Empereur*, ou *le roial Empereur* ; & les trois caracteres enſemble ne ſignifient rien autre choſe ſinon *le temple de l'auguſte Empereur*. Les termes de la ſeconde inſcription ſont, *Hoang kien tien*, ce qui ſignifie mot à mot : *Le temple du ciel roial*. Il n'y a pas là le moindre mot de *ſupreme Seigneur* ; mais ce qui eſt ici très remarquable, c'eſt que le mot chinois *Kien* pris éxactement dans ſa ſignification propre & naturelle, ſignifie le ciel matériel ; ce qui eſt ſi vrai que le P. Le Faure Jéſuite, dans un traité qu'il a compoſé au nom de toute la miſſion, (après avoir parlé des mots chinois qui ſignifient le ciel & la terre) ajoute ce qui ſuit : *Les Chinois ont encore d'autres termes pour ſignifier le ciel & la terre par rapport à leurs effets, ſavoir* Kien & Kuen : *mais ils ne s'en ſervent jamais pour déſigner la cauſe immaterielle, c'eſt-à-dire, pour ſignifier Dieu.* Ainſi l'explication que j'ai donnée des caracteres chinois qui compoſent ces trois inſcriptions eſt ſi certaine, qu'on ne pourroit la révoquer en doute que par une extreme ignorance.

Je

Je ne ſai quel ſens les tribunaux de Pékin donnent aux mots qui compoſent ces mêmes inſcriptions en langue tartare ; mais il ſeroit bien étonnant que *dans cette fameuſe Babylone*, comme les Jéſuites appellent la ville de Pékin, *dans ce centre de l'erreur, cet azyle de l'athéiſme, ce centre de l'idolatrie*, le temple du vrai Dieu fût marqué par de ſi nobles inſcriptions, & ſon culte relevé en termes ſi magnifiques ; d'autant plus qu'à la Chine les Mandarins qui préſident à ces tribunaux, ſont de francs athées, ſi jamais il en fut. C'eſt de quoi l'on ne peut douter pour peu qu'on connoiſſe les affaires de la Chine.

Hiſtoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine Liv. 1. p. 3.

Enfin ces inſcriptions & ces titres que les Jéſuites expliquent comme il leur plait, quand ils les traduiſent en latin, ſont ſi peu propres à la Chine pour y faire naître l'idée du vrai Dieu, que les Chinois s'en ſervent ordinairement pour déſigner les deux plus célebres idoles de ces pays-là, *Foë* & *Lao Kiun*. On les voit par tout dans les temples, dans les rues, dans les places publiques avec ces inſcriptions : *Tien chun*. Le Seigneur du ciel ; *Ta tien chun*, le grand Seigneur du ciel : *Kao xang ty*, le haut & ſupreme Empereur.

Les ſacrifices qu'on y offre, continue l'Hiſtorien parlant de ces deux temples de Pékin, *ont un fort grand rapport aux ſacrifices qu'on offroit dans la loi de nature, & ſous la loi écrite. Les prieres & les vœux que fait l'Empereur pendant le ſacrifice, ſont conçus à peu près dans les mêmes termes, & ont le même ſens que les prieres des anciens adorateurs*

rateurs du vrai Dieu, & il finit ordinairement ses prieres par ces mots: „ Le souverain Seigneur a commandé, & les trois „ principales parties du monde ont été „ faites, le ciel, la terre & l'homme. „ Moi soumis, je supplie humblement „ qu'il soit accordé aux défunts Empereurs mes ancêtres, dont les noms sont „ écrits ici, de jouïr pendant toute l'éternité du bonheur de votre présence „ dans la roiale & céleste cour.

Il seroit trop long de m'amuser ici à réfuter de pareilles sotises. J'y ai répondu de reste dans mes Remarques sur le livre des Jésuites de Pékin. Je me contente de demander ici où ces Peres ont trouvé que dans la loi de nature, & sous la loi écrite, on ait offert à Dieu des sacrifices dans un temple consacré à la terre; où ont-ils trouvé qu'en sacrifiant au vrai Dieu, on lui ait associé le soleil, la lune, les ancêtres, & l'idole *Ching Hoang*, sans parler ici de toutes les differentes parties du ciel & de la terre qui ont aussi leur part à ces sacrifices? Et quant à cette chimérique formule de prieres que les Jésuites mettent à la bouche de l'Empereur, je prie ces Peres de me dire comment il est possible que le P. Matthieu Ricci, *cet homme divin*, selon eux, & le P. Martini qu'on peut regarder comme un autre Ricci, n'en aient eu aucune connoissance, & qu'ils aient avoué au contraire que *Les vrais Lettrés ne connoissent & n'enseignent ni le Créateur du monde, ni la maniere dont le monde a été créé; qu'ils s'ima-*

s'imaginent que tout a été produit par hazard, & que jamais ils ne parlent d'un Etre ſuprême, créateur de l'Univers.

Je me ſouviens qu'étant à la Chine, & m'entretenant avec un célebre Jéſuite du livre que ces Peres ont publié à Pékin, la converſation tomba ſur cette admirable formule qui ſert de concluſion, ſi on en croit ce livre, aux prieres que fait l'Empereur en recommandant ſes Ancêtres au ſouverain Seigneur, & en le priant *de leur accorder la grace de jouïr éternellement du bonheur de ſa préſence dans la roiale & céleſte cour*, il me dit en riant qu'il n'y manquoit plus qu'un *De profundis*. En effet on auroit peine à trouver dans toute l'Ecriture ſainte un paſſage plus clair & plus précis pour prouver le Purgatoire, & l'uſage de prier Dieu pour les Défunts.

Mais les Révérends Peres ſont dans l'erreur ſur ce point ; car dans ces occaſions on ne dit pas un ſeul mot *du bonheur de la préſence du ſouverain Seigneur*, & on ne voit point les noms des Empereurs défunts ancêtres de l'Empereur régnant. Il y a ſeulement une tablette ſur laquelle eſt écrit le nom ſeul du chef de la famille régnante, & qui eſt regardé comme le prémier des ancêtres de l'Empereur. C'eſt uniquement pour ce Chef de la famille régnante que l'Empereur à la fin du ſacrifice demande qu'il ſoit éternellement dans la compagnie du ciel. Pour mieux entendre ceci, il faut remarquer que c'eſt une coutume établie à la Chine que, quand

quand on offre le sacrifice au Ciel, on y joigne le Chef de la famille impériale qui regne actuellement, pour partager avec le ciel la fumée des victimes & de l'encens. Or demander que ce Chef de la famille ait éternellement part aux sacrifices qu'on offre au ciel, c'est demander que la famille impériale subsiste éternellement; car dès qu'elle vient à manquer, ce n'est plus le chef de la famille éteinte, c'est un des ancêtres du nouvel Empereur qui devient le compagnon du ciel, & reçoit la fumée des sacrifices.

L'inscription du temple Ty tan *consacré au Seigneur de la terre*, dit l'Historien, *est ainsi conçue en langue chinoise*, Hoang ty ky, *& en langue Tartare* Naihan, *c'est-à-dire*, le supreme Seigneur de la terre; *& on lit sur le frontispice du temple:* La maison du supreme Seigneur de la terre.

L'Historien, pour cacher la honte de ses Confreres, dissimule que ces deux mots chinois, *Ty tan*, signifient le temple de la terre; mais au moins en le traduisant, il devoit mettre au feminin le mot latin dont il se sert; &, au lieu de dire le *Souverain Seigneur*, dire la *Souveraine Dame*, comme Ciceron remarque que les Romains l'ont fait en parlant de Junon. Car il est certain que comme les Chinois donnent au ciel le nom de pere, de mari, d'empereur; aussi ils donnent à la terre le nom de mere, de femme, d'imperatrice; or les Romains n'auroient point fait difficulté d'appeller Cybele, *La souveraine Dame de la terre.*

Quant

Quant aux paroles chinoiſes de la prémiere inſcription, *Hoang Ty ky*, (que l'Hiſtorien a traduites par ces mots, *Le ſupreme Seigneur de la terre*,) il eſt indubitable qu'elles ne ſignifient rien autre choſe, ſelon la propriété de la langue chinoiſe, ſinon *Le roial eſprit de la terre.* Pour la ſeconde inſcription, que l'Hiſtorien ne rapporte point en chinois (ſe contentant d'en donner la traduction en latin) on la trouve ainſi marquée dans le livre des Jéſuites de Pékin *Hoang ky xe*, ce qui ne ſignifie pas, *La maiſon du ſupreme Seigneur de la terre*, mais *Le temple du roial eſprit de la terre.*

J'ai déja fait remarquer que ce mot *ky* ſignifie toujours *L'eſprit de la terre*, ou, ſi on le prend au nombre pluriel, *Les eſprits de la terre* proprement dits, entant que diſtingués des *Eſprits du ciel & des choſes céleſtes*, de ſorte que le mot *ky* ſe dit des montagnes, des fleuves, des mers &c.; & ce *roial eſprit de la terre*, ſelon l'opinion des Chinois, eſt auſſi diſtingué de l'*eſprit du ciel*, que, parmi les Romains, Cybele étoit diſtinguée de Junon, comme je l'ai démontré cent fois, ſur quoi on peut voir mes Remarques ſur le livre des Jéſuites de Pékin.

Le ſecond argument du Révérend Pere conſiſte à ſoutenir que *les annales chinoiſes confirment ſon ſentiment*, & *qu'on y trouve que le mot* Ty, *qui fait partie de cette inſcription*, Xang Ty, *ſignifie*, Le Seigneur & le recteur du ciel, dont l'excellence n'a rien d'égal, & *que ce ſupreme Seigneur eſt auſſi appel-*

appellé créateur & conservateur de toutes choses, pénétrant dans le fond des plus secretes pensées des hommes, rémunérateur des bons, & vangeur des méchans, & *selon toute la force de l'expression chinoise*, la sainte intelligence.

Mais quand j'accorderois tout cela, il seroit encore certain que les Chinois ne diroient rien de leur *Xang Ty*, que les Romains n'aient dit de leur Jupiter. Ils l'ont appellé *Jupiter tout-puissant*, *le Roi de l'Olympe*, *le créateur des hommes*, *à qui tout est soumis : O vous*, disent leurs Poëtes, *qui gouvernez les Hommes & les Dieux par des loix éternelles. Mortels avertis par mon éxemple*, *instruisez vous des regles de la justice*, *& apprenez à ne point mépriser les Dieux.*

Mais il s'en faut bien que les Chinois ne parlent ainsi de leur *Xang ty* ; & les Jésuites sont là dessus dans un étrange égarement.

1. Ils traduisent ces deux mots chinois, *Chù Chay* par *Seigneur Recteur*, au lieu que ces mots, de l'aveu de tous les Chinois, signifient seulement *la vertu dominante du ciel.* C'est ainsi que l'expliquent tous ceux qui ont fait des dictionnaires des mots chinois, lorsqu'ils viennent à expliquer les différentes parties du ciel. Si on considere, disent-ils, l'éloignement où le ciel est de nous, on l'appelle haut ; si on considere sa couleur, on l'appelle bleu ; si on considere la vertu qui domine en lui, *y Chu Chai*, on l'appelle Empereur ou Dominant.

2. Les Chinois, quand ils parlent de morale, diſent ordinairement que toutes les ames après la mort ſont élevées au ciel ; mais il faut voir dans leurs livres de Phyſique de quelle maniere ils l'entendent.

Il eſt certain, & le P. le Faure le témoigne, que *les anciens Philoſophes de la Chine n'ont jamais dit un ſeul mot de l'Enfer.* Le P. Ricci avoit dit avant lui : * *Dans cette loi, on parle aſſez de la récompenſe des bons & de la punition des méchans : mais l'opinion commune eſt que tout cela ne regarde que la vie préſente, pendant laquelle les hommes ſont traités ſelon qu'ils l'ont mérité ; ou, s'ils ne le ſont pas, tout cela retombe ſur leurs deſcendans qui ſont récompenſés ou punis pour les bonnes ou mauvaiſes actions de leurs ancêtres. Il ne paroît pas que les anciens Philoſophes chinois aient douté de l'immortalité de l'ame, car ils parlent ſouvent de ceux qui ſont morts depuis long-temps, comme d'habitans du ciel ; mais ils ne diſent rien du ſupplice de l'enfer. Les Lettrés modernes ſe ſont fort écartés des anciens, touchant l'immortalité de l'ame ; car les modernes croient que l'ame s'éteint avec le corps, ou peu de temps après, de ſorte qu'ils ne diſent rien ni de la demeure du ciel pour les bons, ni du tourment de l'enfer pour les méchans.*

* V. Expeditio ſinica du P. Trigault Liv. I. c. 10.

C'eſt un grand aveuglement au Pere Ricci, d'avoir voulu mettre une telle différence entre les opinions des anciens Lettrés de la Chine, & des modernes, comme s'il n'avoit pas vu cent fois dans tous

tous les livres les plus récens, que les modernes parlent de la même maniere que les anciens, des ames qui selon les uns & les autres, subsistent encore après la mort des corps, & habitent dans le ciel. Je défie toute la Société ensemble de me produire un seul passage des anciens Lettrés, auquel je n'en oppose un tout semblable tiré des modernes, & particulierement de ceux qui ont été certainement athées. Cependant, nonobstant leur athéisme, ils parlent ainsi de l'ame & des esprits; mais c'est qu'ils ont une maniere particuliere d'expliquer tout cela selon certains principes de physique, ou qu'ils ont trouvés, ou qui leur ont été laissés par Confucius, qui font voir qu'eux & leur Confucius ont été d'insignes athées.

Le Pere Ricci louoit fort Confucius en présence des Chinois, de ce que ce Philosophe *ignorant l'état des ames dans l'autre vie, avoit mieux aimé n'en rien dire du tout que d'en dire des choses fabuleuses, & de ce qu'il s'étoit renfermé à donner des preceptes de morale pour enseigner aux hommes à régler leur vie, à conduire leur famille, à bien gouverner un royaume, selon les regles de la justice & par rapport au bien commun.*

Le P. Ricci ne pouvoit rien dire de plus propre à convaincre tout le monde que Confucius étoit un Athée, car c'est ainsi que les Athées parlent à la Chine & par toute la terre; & si Confucius a été dans une profonde ignorance de tout ce qui regarde l'autre vie, il n'y a certaine-

ment perſonne à la Chine qui oſe ſe vanter d'être plus éclairé que ce Philoſophe. Il eſt vrai que les Chinois s'accordent tous à dire que pendant cette vie le ciel fait du bien aux bons & du mal aux méchans, mais ce n'eſt point avec connoiſſance ni avec choix, c'eſt, diſent-ils, par une aveugle néceſſité, comme il eſt néceſſaire qu'on entende le retentiſſement d'une tymbale lorſqu'elle eſt frappée.

C'eſt une remarque faite il y a long-temps par les plus ſavans Lettrés de la Chine, que la ſecte de *Foë* y fit d'abord de grands progrès, parce qu'elle enſeignoit aux hommes qu'après cette vie il y avoit un paradis à eſpérer & un enfer à craindre ; que les bons ſeroient récompenſés, & les méchans punis, ce qui touchoit extrémément le peuple. Le P. Ricci le reconnoît lui même * que *cette Secte de Foë fut reçue d'abord avec de grands applaudiſſemens, parce qu'elle enſeignoit l'immortalité de l'ame, & après cette vie la récompenſe des bons & la punition des méchans.* En effet la ſecte des Lettrés de la Chine a quelque choſe de rebutant ; c'eſt une Philoſophie aride & décharnée, qui ne contente point le cœur humain ; ainſi les peuples cherchoient avec empreſſement dans une ſecte étrangere, ce qui manquoit aux Philoſophes de leur pays.

* Expedi tio ſinica Liv. 1. Chap. 10.

3. Enfin tout ce que l'Hiſtorien dit de plus magnifique & de plus exaggéré du *Xang ty*, on le trouve en termes exprès dans tous les Auteurs, qui, ſelon le P. Ricci

Ricci même, ont fait profession d'athéisme; & il y a déja longtemps que j'ai défié toute la Société jusqu'au dernier Jésuite, de me produire un seul passage où Confucius fît l'éloge du *Xang ty*, auquel je n'en puisse opposer ou de semblables, ou même de plus forts, tirés du Docteur *Cbù Vuên Kuñg* qui est reconnu pour le Chef des Athées.

Le troisieme & dernier argument dont se sert l'Historien, est une preuve complete de l'ignorance & de l'aveuglement des Jésuites qui ont composé le livre publié à Pékin, car c'est de là que notre Auteur l'a tiré. *Que doit-on penser*, dit-il, *quand on fait réfléxion que la plus grande partie du peuple s'accorde dans l'idée qu'il a d'un Dieu, & que dans presque toutes les maisons, même des Lettrés, on voit exposée à la vénération de toute la famille une tablete de bois sur laquelle ces mots sont écrits en caracteres Chinois :* LE VRAI SEIGNEUR DU CIEL, DE LA TERRE ET DE TOUTES CHOSES.

L'aveuglement des Jésuites consiste en ce qu'ils apportent pour preuve que les Chinois connoissent & honorent le vrai Dieu, cette tablette tracée de caracteres chinois que les *Tao çu*, ces faux prêtres des Idoles, distribuent au peuple, & que les Gentils ont coutume de prendre dans leurs maisons en l'honneur de *Lao Kiun* qui est la principale idole de cette secte. N'est-ce pas nous donner là pour preuve de l'honneur que les Chinois rendent au vrai Dieu, un * blasphème horrible dont

* Ce blasphème

conſiſte en ce que cette ſecte attribue les titres du vrai Dieu à l'idole *Lao-Kiun*; d'où les Jéſuites concluent mal à propos que les Chinois honorent le vrai Dieu.

tous ceux qui ont été à la Chine ont été témoins.

Les mêmes Bonzes diſtribuent pareillement une ſemblable tablette d'un autre impoſteur de la même ſecte nommé *Chang y*; & les Prêtres de la ſecte de *Foë* font la même choſe à l'égard de cette idole. C'eſt une choſe très ordinaire à la Chine que d'y voir ces idoles de *Lao Kiun*, de *Foë*, & de ce *Chang y*, dont je viens de parler, qui très communément dans les inſcriptions ſont honorés, chacun en particulier, du titre de *Grand Seigneur du ciel*, *Haut & ſupreme Empereur*, *Grand Recteur du ciel.*

Tous ces titres donnés aux idoles des Payens font bien voir l'extravagance & l'aveuglement des Jéſuites qui veulent conclurre de là que les Chinois connoiſſent & adorent le Dieu des Chretiens. C'eſt tout comme ſi l'on vouloit prouver que les adorateurs de Baal, de Moloch & d'autres ſemblables idoles connoiſſoient le vrai Dieu, parce-qu'ils donnoient à ces idoles quelques-uns des titres qui ne conviennent qu'à Dieu, comme les Idolatres de la Chine l'ont toujours fait, & le font encore conſtamment à l'égard de leurs principales idoles.

§. V.

De Saint Thomas Apôtre.

Il étoit digne de ceux qui ont pris une célebre idole des Chinois pour le Dieu des

des Chretiens, de prendre aussi un fameux Bonze pour un Apôtre de Jesus-Christ. Voici de quelle maniere parle l'Historien, après le P. Magaillans & le P. Le Comte. *Si ç'a été un effet singulier de la bonté & de la providence de Dieu sur les Chinois, que ces peuples dès les premiers temps aient eu la connoissance du vrai Dieu, & l'aient conservée jusqu'à ce jour; on doit aussi regarder comme une grace très singuliere de la même providence que la religion chretienne ait été prêchée dans cet empire dès les premiers temps du Christianisme. Bien des raisons nous font croire que l'Evangile y a été annoncé dès le temps même que les Apôtres ont commencé à le prêcher aux nations. Un jour l'Empereur s'entretenant avec les Peres de la Compagnie, trouvoit étrange que l'Evangile eût été annoncé si tard à la Chine. . . . Mais ces Peres s'étant appliqués à approfondir un point de cette importance, firent voir à l'Empereur que la Chine de ce côté là n'avoit aucun sujet de se plaindre que Dieu l'eût negligée. Ils lui présenterent de très anciens monumens chinois, où l'on trouve en termes exprès qu'un homme extraordinaire, recommandable par la sainteté de sa vie, par ses vertus & par ses miracles étoit venu à la Chine, & qu'il y avoit annoncé une doctrine toute céleste. Or si on supputte les années, selon le calcul de la chronologie chinoise, on trouve que le temps de la prédication de cet homme si admirable tombe justement dans le temps de S. Thomas Apôtre.*

Voiez les nouveaux Mémoires de la Chine par le Pere Le Comte Tom. 2. Let. 3.

Le P. Magaillans parle ainsi de ce fait: *Il est très vraisemblable*, dit-il, *que l'Apôtre* Rel. pag. 347.

S. Thomas eſt venu à la Chine, & qu'il y a demeuré quelque temps, parceque les anciennes hiſtoires & les annales de la Chine rapportent, que dans le temps que régnoit la famille impériale, nommée Han (*& c'eſt en ce temps là que Jeſus-Chriſt eſt né, & qu'il eſt mort,*) *un homme célebre par ſa ſainteté nommé* Tamo, *& qui annonçoit une loi ſainte, paſſa des Indes à la Chine; que les Bonzes s'oppoſerent fortement à lui, & qu'ils le perſécuterent ſi cruellement que, voiant qu'il n'y avoit là aucun fruit à faire, il retourna aux Indes. Il marchoit toujours nu-teſte, un bâton à la main; & manquant un jour de barque pour paſſer la grande riviere de* Kiang, *parceque tout le monde étoit prévenu contre lui par l'artifice des Bonzes, il la paſſa à pied ſec. On rapporte encore beaucoup d'autres miracles qu'il a faits. Au reſte il n'eſt point étonnant que les Chinois l'appellent* Tamo, *& non pas* Thomas. *Comme nous corrompons les mots Chinois pour les exprimer en notre langue, de même les Chinois défigurent quelquefois ſi fort les mots des autres langues qu'on ne peut plus les reconnoître. Les Portugais n'ont pas moins défiguré le nom de* Thomas, *qu'ils appellent* Tomé.

Nouveaux Mémoires de la Chine Tom. 2. Let. 3.

Le P. Le Comte dit la même choſe en moins de paroles : *Il eſt très probable que S. Thomas étant aux Indes n'aura pas négligé la plus belle partie de l'orient, & qu'il aura préché l'Evangile à la Chine. Cette conjecture eſt d'autant plus forte, qu'on lit dans l'hiſtoire chinoiſe qu'un homme entra dans la Chine & y prêcha une doctrine céleſte. Ce n'étoit pas, ajoute l'hiſtoire, un homme ordinaire;*

naire ; sa vie, ses miracles, & ses vertus le faisoient admirer de tout le monde.

Je ne sai point si S. Thomas a pénétré jusqu'à la Chine, ainsi je n'en dirai rien : mais il y a là dessus deux choses très certaines.

La prémiere, c'est qu'en aucun endroit de l'histoire de la Chine il n'est parlé de la venue de S. Thomas en ce roiaume ; on n'en trouve pas le moindre vestige. Aussi quoique le P. Ricci, sur la foi de quelques livres de Malabar, ait été persuadé que S. Thomas avoit été à la Chine, toutefois il s'est bien gardé de citer sur ce fait l'histoire de la Chine.

La seconde, c'est qu'il est certain que cet homme merveilleux, que notre Historien & le P. Le Comte ne nomment point, & que le P. Magaillans appelle *Tamo*, étoit un misérable, qui a été à la Chine le chef d'une des branches de la secte de *Foé*. Car cette secte s'étant divisée, *Tamo* fut le chef d'un des deux partis. Les Chinois en content bien des choses fabuleuses.

De plus, il est faux, même selon le calcul de la chronologie chinoise, que cet Imposteur ait vécu en même temps que l'Apôtre S. Thomas. Car les Chinois qui en ont écrit, s'accordent tous à dire que *Tamo* vint à la Chine, non pas du temps que régnoit la famille impériale *Han*, comme le dit le P. Magaillans, de quoi les Jésuites ne sauroient trouver la moindre trace dans l'histoire chinoise ; mais qu'il vint pendant que régnoit la famille

Leang, ſous le regne de l'Empereur *Leang Vié ty* qui monta ſur le thrône l'an 502. de l'ere vulgaire. Cela ſeul doit ſuffire pour faire voir l'abſurdité qu'il y a de confondre *Tamo* avec S. Thomas.

Je n'avois point ouï dire juſqu'à préſent que l'Empereur eût trouvé étrange que l'Evangile ait été annoncé ſi tard aux Chinois. Mais ſi les Jéſuites lui ont fait accroire qu'il avoit été prêché par *Tamo*, & que ce *Tamo* eſt le même que S. Thomas Apôtre, ç'a été le moien, ſans y penſer, de confirmer l'Empereur dans la ſecte de *Foé*, à laquelle il a été fort attaché dès ſon enfance.

Si le P. Ricci n'a pas rapporté cette hiſtoire de *Tamo*, il en rapporte d'autres qui ne valent pas mieux, pour prouver la vérité de la religion chretienne. On en peut juger de même des autres Jéſuites & de leurs fauſſes hiſtoires.

Je ne m'arrête point aux livres des Malabares. Je ne ſai juſqu'à quel point on doit y ajouter foi. Mais il paroît qu'il n'y a pas grand fond à y faire, par ce qu'en rapporte le Pere Ricci, que les Métropolitains de la Chine écrivoient une fois tous les ſix ans au Patriarche des Indes.

§. VI.

De la ſecte de Foé.

L'Hiſtorien aſſure que la ſecte de *Foé* a été principalement cauſe que la vraie religion s'eſt altérée dans la Chine. *Entre les idoles Chinoiſes*, dit-il, *il n'y en a point* Pag. 574.

de

de plus considérable que Fo (ou Foé) *c'étoit une espece de Magicien ou Charlatan des Indes. Son grand principe étoit que* Tout est sorti du néant, & tout doit retomber dans le néant. *Cette parole impie donna lieu à l'athéisme que quelques-uns embrasserent dans les Indes. Mais cette malheureuse secte, aussi bien que la secte des Idolâtres, condamnées l'une & l'autre à la Chine où elles sont généralement décriées, doivent moins être regardées comme faisant partie de la religion chinoise, que comme une tache à la même religion.*

Le R. Pere s'explique mal ; il devoit dire que l'athéisme & l'idolatrie de *Foé* étoient la tache des Chinois, & non pas de la religion chinoise. Car tous les Chinois, sans exception, comme remarque le P. Ricci, suivent dans la pratique les trois sectes qui ont vogue à la Chine ; mais dans la spéculative ils distinguent éxactement la leur, qui est proprement la secte ou religion chinoise, des deux autres sectes : & quoique les principes de la secte chinoise conduisent nécessairement à l'athéisme, cependant c'est une sorte d'athéisme tout différent de celui des deux autres sectes. Car ceux qui dans la spéculative font profession de la secte chinoise, nient que *Quelque chose puisse être produit par le néant*, & ils disputent fortement sur ce point contre les deux autres sectes. Ils soutiennent que la matiere est éternelle, & qu'elle n'a été ni engendrée ni créée ; qu'elle a en elle une vertu naturelle, semblable à la vertu qui est dans

les ſemences, laquelle produit toutes choſes ; & c'eſt là proprement chez eux le prémier principe, au delà duquel ils ne remontent point. Ceux ci ſont donc athées en ce ſens qu'ils ignorent le créateur du monde, & qu'ils rappellent toutes choſes à un prémier principe dépourvu de raiſon & de ſentiment. Les chefs & les maîtres de cette ſecte ont grand ſoin d'expliquer à leurs diſciples en quoi leur ſecte eſt différente des deux autres. Mais nonobſtant ce qu'ils en diſent dans la ſpéculation des écoles, quand ce vient aux cultes des idoles, qui eſt une choſe de pratique, tous les Chinois ſans exception, depuis le prémier juſqu'au dernier, font profeſſion de ſuivre en même temps les pratiques des trois ſectes.

C'eſt donc une fort grande ignorance de confondre, comme fait l'Hiſtorien, les défauts ou les taches particulieres à la ſecte chinoiſe avec les défauts qui ſont particuliers à la ſecte de *Foé*. La tache qui caractériſe proprement la ſecte Chinoiſe, c'eſt l'athéiſme expliqué en la maniere que j'ai fait, qui conſiſte à honorer le ciel, la terre & les principales parties de la terre, (comme les fleuves, les montagnes &c.) au lieu que les deux autres ſectes rendent leurs hommages à des idoles faites de la main des hommes, ce que n'enſeignent point les Lettrés de la ſecte chinoiſe qui ne propoſent point aux hommes d'autre objet de leur culte que les ouvrages de Dieu dont ils ſe ſont fait des idoles, *prenant plaiſir à en conſidérer la beau-*

Sip. XIII. 2.

beauté; *& ne faisant point attention à celui qui en est le créateur, ils se sont imaginé que le feu ou le vent, ou la multitude des étoiles, ou le soleil & la lune étoient les Dieux qui gouvernent le monde*; & c'est encore l'idée qu'ils en ont.

Quant à ce que dit l'Historien que *l'Empereur & la meilleure partie des Lettrés n'ont que du mépris pour les fables des Bonzes*; *que le culte des idoles & le dogme insensé de l'athéisme ne sont tolérés à la Chine, que comme on fait en Europe les héréfies & certains crimes publics*; *qu'il n'y a proprement que deux religions autorisées par les loix de cet Empire, la religion chretienne, & le culte d'un seul Dieu, qui, au milieu des ténebres de l'ignorance, subsiste sans altération*: tout cela, dis-je, est la fausseté même, & l'on ne sauroit emploier de trop fortes censures, pour réprimer une si grande témérité. Pag. 578.

Prémierement, que *le culte d'un seul Dieu ait toujours subsisté, & qu'il subsiste encore à la Chine sans altération*, c'est un fait aussi faux que cet oracle du S. Esprit est conforme à la vérité: *Tous les hommes qui n'ont point la connoissance de Dieu ne sont que vanité, qui n'ont pu comprendre par les biens visibles le souverain Etre, & n'ont point reconnu le Créateur par la considération de ses ouvrages.* Sap. XIII. 1.

Secondement, que *le dogme insensé de l'athéisme*, y compris aussi l'athéisme de la secte des Lettrés, *ne soient tolérés à la Chine, que comme on fait en Europe les héréfies & certains crimes publics*, c'est la pré-

tention du monde la plus abſurde, & dont il eſt le plus facile de démontrer la fauſſeté. Il ne faut pour cela que faire attention à ce que le P. Martini témoigne dans son * Atlas chinois, que dans toutes les écoles, dans tous les examens, dans tous les exercices des Lettrés, on eſt obligé, ſuivant un Edit de l'Empereur, de s'en tenir aux commentaires du Docteur *Chù vuen Kung*, & d'en faire des leçons: car les Jéſuites même regardent ce Docteur comme un inſigne Athée, & le chef des Athées, & ne font point difficulté dans leur fameux livre de Pékin, de l'appeller un Athée politique. Or, cela poſé, peut-on rien voir de plus abſurde que de prétendre qu'à la Chine on ne tolere que ſur le pied des héréſies ou des grands crimes, une doctrine qui eſt regardée avec reſpect comme la doctrine de Confucius & de tout l'Empire, & qui, par autorité publique, eſt enſeignée dans toutes les écoles, & tirée du commentaire d'un inſigne Athée, des ſentimens duquel il n'eſt point permis de s'écarter dans les examens & les exercices publics? *Le commentaire de ce Docteur là*, dit Sémédo, *n'eſt pas moins reſpecté à la Chine, que le texte même de Confucius & de certains autres livres, que les Chinois regardent avec la même vénération que nous l'Ecriture ſainte.* A quoi il faut ajouter que, depuis environ deux mille ans qu'on a commencé à compoſer des commentaires, on ne trouvera pas un ſeul Docteur, approuvé par les Lettrés, qui ne tienne ſur le ſujet de l'athéiſme la même

* Article de la ville de *Kien ning fù.*

Relat. pag. 74.

même doctrine que le Docteur *Chù vuén Kung*, & qui ne la regarde comme la doctrine constante de l'Empire & de la secte des Lettrés ; avec cette seule différence que quelques-uns des plus anciens ont confondu avec la matiere cette vertu que tous les autres disent être attachée à la matiere, comme je l'ai remarqué : mais cette différence ne change rien dans le fond de leur doctrine sur l'athéisme.

Troisiemement, que *la secte de Foé, & le culte des idoles dont cette secte fait profession, ne soient tolérés à la Chine que sur le pied des hérésies & des grands crimes*, c'est une fausseté manifeste, réfutée même par le Pere Ricci, cet homme divin, qui dit * que *l'Empereur* Hung vu, *chef de la famille actuellement* † *régnante, avoit ordonné par une loi expresse, que les trois sectes, savoir celle des Lettrés, celle de* Foé, *& celle de* Lao Kiun *seroient maintenues pour l'utilité de l'Empire ; ce que ce Prince fit par politique pour gagner le cœur de tous ceux qui faisoient profession de ces sectes, à condition cependant que la secte des Lettrés auroit la prééminence & l'administration des affaires publiques. C'est pour cela qu'aucune secte ne songe à détruire les autres : les Empereurs font profession de les suivre toutes trois ; ils se servent d'elles, selon leurs besoins, & autant qu'il convient à leurs affaires, & ils leur font quelquefois bâtir de nouveaux temples, ou réparer les anciens.* Voilà ce que nous apprend le P. Ricci.

* Expeditio Sinica l. 1. c. 10.

† du temps que le P. Ricci écrivoit, car présentement c'est une autre famille qui regne.

Il est incroiable combien d'Empereurs & de Mandarins se déclarerent d'abord pour

pour la ſecte de *Foé*. Ils ne ſe contenterent pas de l'embraſſer, mais ils en prirent ouvertement la défenſe, & ils la comblerent d'honneur. Quant à la multitude preſque infinie d'idoles qu'on honore à la Chine, il faut encore entendre le P. Ricci.

Expeditio Sinica l. 1. c. 10. *C'eſt*, dit-il, *une choſe incroiable que ce nombre prodigieux qu'on en voit par tout à la Chine, non ſeulement dans les temples, où il y en a pluſieurs milliers, mais encore dans les maiſons particulieres, qui ont toutes, ſelon l'uſage du pays, un lieu deſtiné pour les idoles, dans les marchés, dans les rues, dans les vaiſſeaux, & dans les Palais publics; & ce culte abominable eſt preſque toujours la prémiere choſe qui tombe ſous les yeux.* Il ne faut qu'avoir mis le pied à la Chine pour être convaincu de la vérité de tout ce que dit là deſſus le P. Ricci.

Ibid. Le même Pere dit encore qu'*à préſent l'opinion des plus ſavans de la Chine, & la plus autoriſée, c'eſt que ces trois ſectes ſe réuniſſent en une, & qu'on peut & on doit même les ſuivre toutes les trois, & en obſerver les pratiques.*

Il y a trois ſectes à la Chine, dit le Pere Semedo, *qui quoique différentes l'une de l'autre, ſe réuniſſent pourtant, pour s'égarer moins, ou plutôt pour s'égarer davantage.*

Mais je ne ſai pourquoi l'Hiſtorien ne nomme point la ſecte de *Tao çu*, ou *Lao kiun*, qui n'eſt pas moins célebre que celle de Foé; ni quelle raiſon il a eue de ne la point compter entre les trois grandes ſectes qui partagent toute la Chine. Il eſt pourtant certain qu'elle y eſt en ſi grande con-

considération que les descendans d'un insigne imposteur de cette secte nommé *Chung y*, ont obtenu depuis plus de quatre cens ans d'avoir à la Cour les mêmes honneurs que les descendans de Confucius ; & que longtemps auparavant cet Imposteur & toute la secte étoient en grande considération auprès de l'Empereur & des principaux Seigneurs de l'Empire.

Je ne dis pas cependant que ces trois sectes se réunissent en ce sens qu'il ne se fasse qu'une secte des trois, car les Chinois les distinguent fort bien ; mais en ce sens que chaque particulier Chinois observe en même temps les pratiques des trois sectes. Par exemple, un Lettré va au temple de Confucius, & y offre les sacrifices qui sont d'usage suivant la secte des Lettrés. Il prend les degrés, & pour cela il subit l'éxamen, avec les cérémonies ordinaires. Mais il ne laisse pas en même temps d'honorer les idoles des autres sectes, d'aller à leurs temples, d'y faire ses prieres pour le bon succès de son éxamen, ou pour obtenir quelque autre chose. Il est vrai pourtant qu'on a tenté quelquefois de ne faire qu'une secte des trois ; & j'avoue que dans la suite des temps la secte des Lettrés a emprunté quelque chose des deux autres sectes. Par éxemple, elle en a emprunté l'usage des statues. On en voit quelques-unes de Confucius dans les temples bâtis en l'honneur de ce Philosophe, contre les principes de cette secte, qui ne se doit point servir de simulacres, mais seulement de cer-

certains caracteres *Xingoey*, peints ſur des tablettes, par où elle ſe rend préſens ceux à qui elle rend les honneurs divins.

Le P. Adrien Greſlon remarque auſſi la même choſe dans ſa Relation françoiſe : *Toutes les ſectes de la Chine*, dit-il, *ſont fauſſes, car elles ſont toutes oppoſées à la loi de Dieu, qui ſeule eſt la regle de la vérité. Néanmoins il y en a trois d'approuvées, celle des Lettrés, celle des Bonzes, & la troiſieme de ceux qu'on appelle* Taó çù. *La ſecte des Lettrés, qui condamne le culte des idoles, & qui n'eſt à proprement parler qu'un Athéiſme, eſt autoriſée par les loix du Roiaume. La ſecte des Bonzes qui fait profeſſion d'idolatrie, & celle des Taó çù qui joint au culte des idoles la divination, la magie, les enchantemens, pour procurer des richeſſes & une longue vie, ces deux ſectes, dis-je, ſont ſi anciennes à la Chine, & y ſont ſi généralement reçues par le peuple, par les Mandarins, par l'Empereur même, qu'on peut dire qu'elles ne ſont pas moins autoriſées que la ſecte des Lettrés. Outre ces trois ſectes, il y en a encore beaucoup d'autres bien plus pernicieuſes. Les Chinois les appellent ordinairement* Sic Kiao, *c'eſt-à-dire, ſecte courbée ou mauvaiſe ; ou bien* Y tuon, *c'eſt-à-dire, heréſie.*

Il ſeroit à ſouhaitter que le Chriſtianiſme fût à la Chine ſur le même pied qu'y ſont l'Athéiſme & l'idolatrie des trois Sectes reçues dans cet Empire. Car quant à ce que l'Hiſtorien nous dit que la Religion chretienne y eſt approuvée & autoriſée, j'en ai aſſez dit ailleurs pour faire

faire connoître en quoi consiste & jusqu'où s'étend cette prétendue approbation.

Quatriemement, l'Empereur même, encore qu'il lui arrive quelquefois, aussi bien qu'à ceux qui font profession des Sectes idolatres, de se moquer de certaines superstitions, & de les traiter de ridicules, cependant il n'est pas moins le chef de l'idolatrie que de l'athéisme. Car, outre que la Secte des Lettrés, dont il fait particulierement profession, suivant les loix de l'Empire, & qui, comme ce Prince le reconnoît lui même dans ce qu'il a composé, est toute mêlée d'athéisme & d'idolatrie, il a son Palais rempli d'un nombre infini de ces idoles des autres Sectes; & la barque, dont il se sert dans ses voiages, en est toute pleine. Dans Pékin même, il entretient à ses dépens de grandes troupes de Bonzes, & il joint toute l'idolatrie des Tartares aux superstitions des Chinois. Il ne se rend en aucun endroit, qu'il n'y aille d'abord visiter les temples des Bonzes. Ainsi quand l'Historien de la Compagnie nous dit : *L'Empereur marche toujours en grande pompe, lorsqu'il va aux temples pour ses dévotions*, si par là il prétend faire l'éloge de l'Empereur, & le rendre recommendable du côté de la religion, c'est encore pour cette fois qu'on peut dire qu'il cherche à faire illusion. L'Empereur va seulement une fois par an au temple de son Jupiter, qui est le ciel, & une autre fois au temple de sa Cybele, P. 563. C. 2.

qui

qui eſt la terre : au ſurplus il a dans ſon palais quantité de chapelles & d'idoles domeſtiques auxquelles il rend un culte très aſſidu, & il ſe proſterne fréquemment devant elles.

Cinquiemement, l'Hiſtorien parle des Athées de la Secte de Foé, comme s'il n'y avoit point d'autres Athées à la Chine, que ceux qui ſe trouvent dans cette Secte : *Encore même*, dit-il, *s'il y a parmi eux des Athées, ils ne le ſont pas au point de nier entierement & abſolument la Divinité : Car, comme dit S. Auguſtin dans le Traité* 106. *ſur S. Jean :* „C'eſt le caracte„re de la vraie Divinité d'avoir tant de „force & de puiſſance ſur la créature „raiſonnable, qu'elle ne peut lui de„meurer tout à fait inconnue, dès qu'el„le eſt parvenue à l'uſage de la raiſon ; *mais on les regarde comme des Athées, en ce qu'aiant quelque idée de Dieu, ils ne veulent point cependant témoigner ni par leurs paroles, ni par leurs actions qu'ils le connoiſſent.* Si l'Hiſtorien prétend ſeulement prouver par là, qu'il n'y a perſonne qui par les lumieres naturelles ne puiſſe parvenir à connoître qu'il y a un Dieu, & qui ne porte en lui même quelque ſentiment de la Divinité, il ſe donne une peine fort inutile, il ſe bat en l'air, & s'amuſe à pourſuivre ſon ombre, puiſqu'il n'eſt point queſtion de cela : mais s'il prétend qu'il n'y a aucun homme ni aucune nation qui ne connoiſſe Dieu, il combat directement S. Auguſtin, & les paroles mêmes du S. Eſprit qui dit dans l'Ecriture :

(a) *Les*

(a) *Les hommes qui n'ont point la connoissance de Dieu ne sont que vanité, ils n'ont point reconnu le Créateur par la considération de ses ouvrages.* (b) *Répandez, Seigneur, votre colere sur les nations qui ne vous connoissent pas.* (c) *Non point en suivant les mouvemens de la concupiscence, comme les Payens qui ne connoissent point Dieu.* (d) *Vous étiez étrangers à l'égard des alliances divines, vous n'aviez point d'espérance des biens promis, & vous étiez sans Dieu en ce monde.* Au reste par cette maniere de parler qui marque un doute : *S'il y a des Athées au monde*, notre Historien contredit le Pere Ricci & les autres Jésuites, qui ont assuré sans aucun doute que les Chinois depuis plusieurs siecles étoient tombés dans l'athéisme.

a Sap. 13.
b Psal. 78.
c 1 Thess. 4.
d Ephes. 2.

Enfin si les choses étoient telles que les Jésuites, avec leur Historien, le prétendent, & qu'il fût vrai que la Secte des Lettrés adore Dieu, pourquoi donc le P. Ricci & les autres se sont-ils donné tant de peine pour tâcher de conduire ces Lettrés à la connoissance du vrai Dieu? *Ils étoient continuellement*, dit l'Historien, *autour du P. Ricci, ils l'écoutoient avec une grande attention, soit qu'il leur expliquât les secrets de la nature; soit qu'il leur découvrît ce qu'il y a de plus profond dans la loi de Dieu, dans le dessein qu'il avoit de porter la lumiere au milieu des ténebres où ils étoient plongés, & de leur ouvrir les yeux pour connoître un seul Dieu.*

Car s'il est vrai que le culte d'un seul Dieu se soit conservé à la Chine sans aucune

cune altération ; s'il eſt vrai qu'il n'y ait à la Chine que deux religions autoriſées par les loix, ſavoir la religion Chretienne, & celle qui fait profeſſion d'honorer un ſeul Dieu ; enfin s'il eſt vrai que par le nom du ciel, ou de *Xang ty* qui eſt ſelon les Chinois l'être le plus excellent, ces peuples entendent le vrai Dieu, & que le ſoleil, la lune, les étoiles, les fleuves, les montagnes, les mers, les eſprits domeſtiques & tutélaires, ne ſoient autre choſe que les Mandarins du *Xang ty*, c'eſt-à-dire, les Anges de Dieu, il faut avouer par une conſéquence néceſſaire qu'il n'y a point d'homme à la Chine, de ſi vile condition qu'il ſoit, qui ne connoiſſe Dieu, qui ne lui rende un culte religieux, & qui n'honore ſes Anges. Il ne faut plus dire que les Chinois ſur cet article ſont plongés dans d'épaiſſes ténebres, ni ſe mettre en peine de leur donner du vrai Dieu une connoiſſance qu'on ſuppoſe qu'ils ont toujours conſervée dans toute ſa pureté.

On ne comprend pas non plus, ſi le *Xang ty* des Chinois eſt le vrai Dieu des Chretiens, comment il ſe pourroit faire P. 551. que les Bonzes criaſſent, comme dit l'Hiſtorien, & ſe plaigniſſent qu'un Dieu étranger & ſeul, l'emportât ſur la multitude des Dieux naturels du pays : car il n'y a perſonne à la Chine qui pût s'aviſer de traiter le ciel ou le *Xang ty* de Divinité étrangere : ce ſeroient-bien plutôt les Dieux des Bonzes qui ont été apportés des Indes, qui devroient porter ce nom.

Le

Le Mandarin Fumo chamus n'auroit eu non plus aucune raison de se vanter, comme notre Auteur le raconte, que dès P. 536. son enfance, par les seules forces de la raison, il avoit connu qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu. Il n'étoit pas moins ri- P. 549. dicule de faire dire à un autre Mandarin: *C'est par ce prémier degré que je me suis élevé à la connoissance du Pere céleste*, puisque tous ces Lettrés, dès leur plus tendre enfance, ont été élévés dans la connoissance d'un seul ciel, d'un seul *Xang ty*; & que ce n'est point par les seules forces de la raison naturelle qu'ils ont connu cette espece de Divinité; mais par les instructions qu'on leur avoit données avant qu'ils eussent l'usage de raison. Car les écoles de la Chine retentissent des éloges qu'on donne à ce Pere céleste; & on voit dans toutes les places publiques & dans les rues des caracteres majuscules de plus de quatre doigts de long qui avertissent continuellement de rendre à ce Pere céleste le culte qui lui est dû.

De plus, comme le prétend l'Historien, *Les Chinois, pour la plûpart, s'accordent assez unanimement à reconnoitre un Dieu suprême; & dans presque toutes les maisons, même des Lettrés, on voit une tablette de bois exposée à la vénération de toute la famille, où il est écrit:* Le vrai Seigneur du ciel, de la terre & de toutes choses. Mais si tout cela est vrai, on ne peut point dire qu'à l'égard du vrai Dieu les Chinois aient jamais été dans les ténebres, puisqu'ils en ont eu une connoissance

ſance auſſi claire que le ſoleil l'eſt en plein midi, qui alors ne peut manquer d'éclairer que ceux qui ſeroient entierement aveugles.

C'eſt encore pour faire illuſion que l'Hiſtorien ajoute que *la connoiſſance de Dieu étoit à la Chine comme une lampe qui luit dans un lieu ténébreux.* Il n'y a pas de ſens commun à parler ainſi : car ſi la connoiſſance du vrai Dieu s'eſt toujours conſervée à la Chine dans le corps de l'Empire ; ſi le culte des idoles & l'athéiſme n'y ont jamais été ſoufferts que comme on tolere ailleurs certains crimes aſſez publics ; ſi enfin il n'y a dans ce Roiaume que deux religions qu'on puiſſe regarder comme autoriſées par les loix, ſavoir la religion chretienne, & l'ancienne religion du pays qui conſiſte à connoître & honorer un ſeul Dieu, & que ce culte du vrai Dieu s'y ſoit toujours conſervé ſans aucune altération, il eſt contre le bon ſens de dire que c'eſt comme une lampe qui luit dans un lieu ténébreux. Au contraire l'Hiſtorien devoit dire que cette lumiere avoit toujours brillé à la Chine, comme le ſoleil luit en plein midi, ſans que ſa clarté puiſſe être obſcurcie par le défaut de quelques particuliers entiérement aveugles.

Au reſte, pour le dire en paſſant, c'eſt une choſe tout à fait incroiable qu'une nation plongée auſſi avant dans l'idolatrie, que l'eſt, au rapport du P. Ricci, toute la nation Chinoiſe, qui porte la ſuperſtition, juſqu'à la folie, qui adore un

un nombre infini de faux Dieux, ait cependant avec tout cela conservé la connoissance & le culte du vrai Dieu, de ce Dieu qui est tellement unique, comme on le dit communément dans les Ecoles chretiennes, que c'est détruire la Divinité que de la multiplier.

Que tout ce malheureux système, inventé par les Jésuites, est opposé à ce que nous lisons dans l'Ecriture! (a) *C'est dans la Judée que Dieu est connu:* (b) *Tous les Dieux des nations ne sont que des Demons:* (c) *Que chaque peuple marche sous la protection de son Dieu; mais pour nous, nous marcherons sous la protection du Seigneur notre Dieu, jusques dans l'éternité & au delà de l'éternité:* (d) *Dieu dans les siecles passés a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies.* (a) Psal. 75. (b) & 95. (c) Michex IV. 5. (d) Act. XIV. 15.

Ce même système n'est pas moins opposé à la doctrine des SS. Peres, qui ont constamment enseigné, suivant les lumieres qu'ils avoient tirées de l'Ecriture, qu'avant la naissance de Jesus-Christ le culte du vrai Dieu ne s'étoit conservé que dans la nation Juive: *Le Peuple juif,* dit S. Augustin, *étoit le seul qui adorât le vrai Dieu... Tous les autres peuples du monde adoroient ou les idoles qu'ils avoient faites de leurs mains, ou les créatures de Dieu, au lieu de Dieu même.* C'est pour cela que Dieu portoit le nom de Dieu d'Israel, comme un nom qui le distinguoit des Dieux de toutes les autres nations. Mais il suffit d'avoir marqué cette erreur comme en passant. Je n'en dirai Sur le Ps. 62.

rai point davantage ; c'eſt un point qui a été déja * traité par des perſonnes ſavantes.

* Voïez la Défenſe de la Cenſure de la Faculté de Théologie de Paris du 18. Octobre 1700. par M. Du Pin.

§. VII.

De Confucius.

Comme l'Ouvrage dont il s'agit ici, eſt l'Hiſtoire de la Compagnie de Jeſus, où l'on ne s'attend qu'à trouver décrites le actions des Serviteurs du vrai Dieu, je n'ai pas été médiocrement ſurpris d'y trouver auſſi un narré pompeux de la vie & des actions illuſtres de Confucius, comme ſi c'eût été quelqu'un des prémiers Peres de la Société. Quoi donc Saül eſt-il du nombre des Prophetes ? Il faut bien que les Jéſuites en jugent ainſi ; car quelque prodigue de loüanges que l'Hiſtorien ait été à l'égard des Peres de ſa Compagnie, il n'y en a point cependant dont le portrait ſoit plus flaté que celui du vénérable Confucius.

P. 525. V. le P. Le Comte Nouveaux Mem. de la Chine Tom. 1. Lettre 7.

L'Hiſtorien le comble d'éloges : *Confucius*, dit-il, *faiſoit paroître dans l'enfance même, toute la prudence d'un vieillard. Il fut homme, pour ainſi dire, plutôt que les autres hommes ne le ſont, c'eſt-à dire que, tout enfant qu'il étoit, il paroiſſoit plein de raiſon & de diſcernement. Il regardoit comme fort au deſſous de lui les jeux & les autres amuſemens propres à cet âge. Son air toujours ſérieux, ſes diſcours pleins de gravité, le reſpect qu'il avoit pour ſes parens, ſa piété à l'égard du ſouverain Seigneur du ciel à qui il offroit ſes prieres, & rendoit ſes actions*

tions de graces, furent dès lors un préſage de ce qu'il devoit être un jour. Mais ne ſe contentant pas de régler lui même ſa conduite & ſes mœurs, il entreprit d'enſeigner aux autres ce qu'il avoit appris par une longue étude. „ La nature, *diſoit-il*, nous eſt ve-
„ nue du ciel très pure & très innocente:
„ Obéiſſez au Seigneur du ciel, & ſuivez
„ en tout les ordres qu'il vous donne. *Mais*, continue l'Hiſtorien, *ſans m'étendre davantage, puiſque je n'ai pas deſſein de faire un livre entier de la vie de Confucius, en tranſcrivant ici ce que d'autres en ont rapporté, il me ſuffit de dire que le mépris qu'il faiſoit des richeſſes, & de toutes les choſes périſſables, ſa frugalité, ſa tempérance, ſa modeſtie, &, ce qui eſt particulier en lui & ne s'eſt point trouvé dans les autres Philoſophes, je veux dire ſon humilité, ont fait croire à quelques perſonnes* (le R. Pere devoit dire, à preſque tous les Jéſuites) *qu'un tel homme n'avoit point été formé ſimplement dans l'école de la raiſon humaine, commune à tous les Philoſophes, mais qu'il avoit été ſuſcité par un effet particulier de la Providence divine, pour diſſiper par ſa doctrine & par ſes éxemples les épaiſſes ténebres où les peuples de l'Orient étoient plongés.*

Ce n'eſt pas la prémiere fois que les Jéſuites ont fait l'éloge de Confucius. Ils ont fait imprimer quatre ou cinq fois ſa vie, ſans parler d'un grand nombre de panégyriques qui m'ont donné occaſion dans un autre ouvrage de demander s'il étoit poſſible que les Jéſuites ne regardaſſent point Confucius comme un Saint.

Et en vérité, en liſant la nouvelle Hiſtoire, j'ai été ſurpris après tant de loüanges données à Confucius qui préſentent l'idée d'un Prophete, d'un Apôtre, d'un Saint du prémier ordre, que l'Auteur ait pourtant conclu d'une maniere aſſez ſeche en parlant des honneurs que lui rendent les Chinois, peuple d'ailleurs ſi reconnoiſſant, & plus qu'aucun autre peuple de la terre, religieux à l'égard de ceux qu'il regarde comme ſes ſaints légiſlateurs. Car enfin notre Hiſtorien ſe borne à dire de Confucius que *la Chine juſqu'à préſent continue à le reſpecter comme un très homme de bien, & un Philoſophe très ſage; que dans toutes les Provinces, l'Empereur a fait conſtruire des baſiliques où les Lettrés s'aſſemblent en l'honneur de ce Philoſophe, & lui donnent des marques extérieures de leur reconnoiſſance avec tous les ſentimens que la gratitude peut inſpirer.*

C'eſt aſſurément s'expliquer bien foiblement ſur l'article du culte que les Chinois rendent à Confucius : & les Peres Intorcetta & Couplet en parlent avec bien plus d'éxactitude dans la vie qu'ils ont donnée de ce Philoſophe. Car ces deux Jéſuites diſent que *dans les Salles où l'on s'aſſemble en l'honneur de Confucius, on voit écrits en caracteres Chinois ces titres d'honneur :* AU GRAND MAITRE: A L'ILLUSTRE ROI DES LETTRÉS: AU SAINT MAITRE DES SIECLES: AU ROI SAINT ET SANS TACHE.

Le P. le Comte marchant ſur les traces de ſes confreres en parle de la même manie-

maniere : *Il fut pleuré*, dit-il, *de tout l'Empire qui dès ce temps là l'a honoré comme un Saint. On voit en pluſieurs endroits ces titres d'honneur écrits en gros caracteres :* AU GRAND MAITRE : AU PRÉMIER DOCTEUR : AU SAINT.

Et le P. Matthieu Ricci, cet homme, ſi nous en croions les Jéſuites, reſpecté par les Chinois comme un autre Confucius, & qui eſt au mons l'oracle de la Société en cette matiere, ne fait aucune difficulté de dire, que *les Chinois regardent Confucius comme un homme qui par la ſainteté de ſa vie l'emporte de beaucoup ſur tous les hommes qui ont jamais vécu ſur la terre* ; en quoi le P. Ricci a raiſon ; car telle eſt en effet l'idée qu'on a dans toute la Chine de la ſainteté de Confucius.

Cependant le mot de *Salle*, dont le P. Intorcetta & le P. Couplet ſe ſont ſervis, a déplu à notre Hiſtorien. Il a cru devoir ſe ſervir du mot de *Baſilique* qui nous donne une idée plus noble & plus relévée du lieu où l'on s'aſſemble pour honorer Confucius. Mais il diminue l'éclat de ces baſiliques en diminuant leur nombre. Il dit ſimplement qu'il y en a dans toutes les Provinces de l'Empire : il devoit dire qu'il y en a dans toutes les Villes ; une au moins dans les plus petites, & deux ou même trois dans les plus grandes.

Mais comme dans d'autres ouvrages on a parlé fort au long de la prétendue ſainteté de Confucius, des temples érigés en ſon honneur, des ſacrifices qu'on

lui offre ; & qu'on a fait voir en quoi conſiſtoient ces cultes religieux, & combien il y avoit d'illuſion dans certains termes radoucis dont les Jéſuites ſe ſervent, pour réduire ces cultes à des honneurs purement civils & politiques, par exemple lorſqu'ils emploient le mot de *ſalle* ou de *baſilique* plutôt que celui de *temple*, & qu'ils ſe contentent de dire que Confucius paſſe à la Chine pour un très homme de bien, & un très ſage Philoſophe, je ne m'arrêterai pas davantage à ce point : paſſons à d'autres endroits.

I. C'eſt un pur artifice des Jéſuites pour tromper les Européens, que de parler, comme fait l'Hiſtorien, de *la piété de Confucius à l'égard du ſouverain Seigneur du ciel*, & que de lui mettre ces paroles à la bouche : *Obéiſſez au Seigneur du ciel & ſuivez ſes ordres en toute choſe.* Car je mets en fait qu'on ne trouvera jamais rien de ſemblable ni dans Confucius, ni dans aucun de ſes Diſciples, ni dans ceux qui ont écrit ſa vie, ni enfin dans aucun des livres claſſiques de la Chine.

On y trouve, à la vérité, *qu'il faut obéir au ciel, qu'il faut honorer le ciel :* c'eſt ainſi que tous les Athées parlent à la Chine ; & ce caractere chinois qui ſignifie ſimplement *le ciel*, le traduire en latin, comme fait l'Hiſtorien, par ces mots, *Le Seigneur du ciel, le ſouverain Maître du ciel*, & continuer à le traduire ainſi, après tant d'écrits faits ſur cette matiere, après qu'on a écouté à Rome, tant que les Jéſuites ont voulu, tous ceux qu'ils ont chargés

chargés d'y défendre leurs sentimens, après avoir perdu leur cause, & s'être vu condamnés par deux Decrets du S. Siége, ce ne seroit pas sans raison qu'une telle conduite seroit regardée comme un dessein de défendre avec obstination l'idolatrie chinoise, sans vouloir jamais se rendre aux décisions du S. Siege. C'est au moins le jugement que bien des personnes en porteront, & avec d'autant plus de raison que les anciens Jésuites, comme le P. Intorcetta & le P. Couplet dans la vie de Confucius qu'ils ont écrite, & d'où les autres ont tiré ce qu'ils ont dit de ce Philosophe, ne parlent point du *Seigneur du ciel*, mais simplement du *ciel*. *Jamais*, disent-ils, *Confucius ne prenoit de nourriture qu'après l'avoir offerte au ciel, avec de grands témoignages de respect, accompagnés de cérémonies selon l'ancien rit qu'ils appellent* Chu ten: *Il enseignoit à tout le monde à obéir au ciel, à le craindre & à l'honorer.* C'est ainsi que parloit Confucius; c'est encore aujourd'hui le langage de tous les Athées de la Chine. Que les Jésuites le sachent une bonne fois, & qu'ils cessent enfin de vouloir surprendre l'Eglise. Je ne dirai rien ici de ce rit ancien qui s'appelle *Chu ten*, Les Jésuites en donnent une très fausse idée, mais cela n'est pas du sujet présent.

II. Il est faux qu'on trouve ces paroles dans Confucius, *Nous avons reçu d'un être supérieur*, A' SUPERIS, comme parle l'Historien, *une nature innocente*. Cette

maniere de parler *à ſuperis*, qui eſt très équivoque ici, n'eſt propre qu'aux Jéſuites. Confucius ne s'en eſt jamais ſervi; & un tel langage ne convient point à des Chretiens qui doivent ſe ſervir du nom de Dieu, pour ſignifier l'auteur de la nature, ſans emploier un terme moins précis, tel qu'eſt en latin le mot *Superi*.

On eſt étonné de l'affectation qu'on remarque dans notre Hiſtorien, ſur tout dans le livre qui traite de la Chine. Soit qu'il y parle des Gentils, ſoit même qu'il y parle des Chretiens, il ſemble éviter de ſe ſervir du mot *Deus*, mais il emploie continuellement celui de *Superi*. Au lieu de dire: *Ils prirent* Dieu *à témoin par les plus effroiables ſermens*, & ainſi des autres phraſes, on trouve preſque par tout le mot de SUPERI. *Diris exſecrationibus* SUPEROS *facit teſtes: pœnas* SUPERIS *& hominibus perſolverunt: Faventibus* SUPERIS: *Vim piam* SUPERIS *orando fecere: Dulce* SUPERIS *ſacrificium*: *Vota* SUPERIS *faciebant. &c.* De ſorte qu'on ne peut gueres douter que ce ne ſoit lui qui a compoſé la derniere Déclaration que les Jéſuites ont publiée; au moins on y reconnoît une affectation toute ſemblable à celle de notre Auteur, & on remarque que celui qui l'a dreſſée, au lieu de dire ſimplement, comme les Chretiens ont coutume de s'exprimer en priant Dieu de détourner les malheurs, *Quod* DEUS *avertat*, aime mieux dire, *Quod avertant* SUPERI. On s'apperçoit de la même affectation dans tous les Ecrits que les Jé-

Jésuites ont publiés, depuis l'éclat des contestations sur les cultes chinois. Ils substituent toujours le nom du *Ciel* en la place du nom de *Dieu :* c'est le *Ciel* qu'ils invoquent : ils addressent leur vœux au *Ciel:* ils se mettent sous la protection du *Ciel. Faciat* CÆLUM : CÆLO *duce &c.* En se servant ainsi de termes latins équivoques, qui pouvant signifier le vrai Dieu, peuvent aussi signifier ce que les Lettrés Chinois entendent par le *Tien* & le *Xang ty*, ils s'imaginent pouvoir donner le change, & nous faire accroire que les Chinois, qui au fond sont de purs athées, reconnoissent pourtant le vrai Dieu sous ces noms, & lui rendent leurs cultes. Mais revenons à ce qu'on fait dire à Confucius de la nature innocente.

Il est vrai que Dieu a créé le prémier homme dans l'innocence : mais la nature que nous tirons de lui a été corrompue par le péché. La philosophie de Confucius ne s'éleve pas si haut ; mais comme ce Philosophe, d'accord en ce point avec tous les Athées de la Chine, ne reconnoît dans le monde que la matiere, & je ne sai quelle vertu essentiellement jointe à la matiere ; il croit que cette vertu qui forme en particulier la nature humaine, & que la matiere dont elle est inséparable, nous viennent du ciel qui tient lieu de pere à la nature humaine, & de la terre qui lui tient lieu de mere. C'est pourquoi le Pere Sémédo Jésuite dit que *les Chinois sacrifient au ciel & à la terre, comme au pere & à la mere*

dont les hommes tirent leur commune origine.

Or Confucius ne dit pas que cette vertu naturellement jointe à la matiere, ſoit pure & innocente ; mais il dit que de ſoi elle eſt claire & brillante, & que par ſon union avec la matiere elle contracte je ne ſai quelle rouille. Et c'eſt de là, ſelon les idées de ce Philoſophe, que vient la prodigieuſe diverſité qu'on remarque entre les hommes, qui ſont tous différens entre eux, ſelon que la portion de matiere qui leur eſt échue, ſe trouve différemment affectée.

C'eſt ainſi que parle Confucius, & après lui tous les Athées de la Chine, ſur tout le fameux Docteur Chû vên Kung, Athée de profeſſion, s'il en fut jamais, qui, pour expliquer ce point de la Philoſophie chinoiſe, ſe ſert de la comparaiſon d'une glace que le moindre ſoufle ternit. Au reſte c'eſt abuſer ridiculement des termes que de faire dire à Confucius que *nous avons reçu d'un être ſupérieur*, A' SUPERIS, *une nature innocente.*

Pag. 527. III. L'Hiſtorien continue ainſi : *Il n'y a perſonne à la Chine, même entre ceux qui ſont le plus dévoués à l'idolatrie, qui ait jamais oſé dire que Confucius ait honoré des idoles.* Autre illuſion qu'on a tant de fois diſſipée, en expliquant les termes Il faut remarquer, comme j'ai déja dit, qu'outre la ſecte des Lettrés, il y a deux autres ſectes à la Chine, qu'il plaît aux Jéſuites d'appeller ſimplement du nom de ſectes idolâtres. Il eſt vrai que Confucius n'a jamais

jamais rendu aucun culte aux idoles de ces ſectes. Il n'eſt pas poſſible même qu'il l'ait fait, puiſque ces idoles n'éxiſtoient point encore du temps de Confucius. Il y avoit déja près de ſix cens ans qu'il étoit mort, lorſque l'idole de Foé fut apportée à la Chine. Et quant à Laò Kiun, qui étoit un peu plus âgé que Confucius, quoiqu'ils aient vécu tous deux dans le même temps, la ſecte de ſon nom qui s'eſt formée à la Chine, n'a embraſſé que fort long-temps après, le culte des idoles.

Il eſt donc vrai que Confucius n'a point adoré les idoles de ces deux ſectes; mais il a rendu des cultes religieux au ciel, à la terre, au ſoleil, à la lune, aux montagnes, aux eaux & à toute la troupe des eſprits du ciel & de la terre, & leur a offert des ſacrifices. Et c'eſt ſur quoi les Jéſuites cherchent à faire illuſion, en niant que ces cultes ſoient un honneur rendu à de fauſſes divinités, & une vraie idolatrie, ſoit qu'en effet ils le croient comme ils le diſent, ſoit qu'ils en faſſent ſemblant.

IV. C'eſt encore le même artifice dans les paroles qui ſuivent : *Les vieux monumens qui nous reſtent dans les livres chinois*, dit l'Hiſtorien, *font bien voir combien non ſeulement Confucius, mais encore les anciens Chinois ont été éloignés du dogme inſenſé de l'athéiſme.* Cet Auteur voudroit bien nous faire croire qu'il n'y a point d'autre ſorte d'athéiſme à la Chine, que celui qui eſt ſorti de la ſecte de Foé. Car il eſt vrai que ni Confucius, ni les Lettrés chinois,

n'ont jamais donné dans cette ſorte d'athéiſme. Mais, comme j'ai déja dit, la ſecte des Lettrés a une autre ſorte d'athéiſme qui lui eſt propre, & qui eſt entierement diſtingué de l'athéiſme de la ſecte de Foé.

Car, pour ne point parler des autres livres, arrêtons nous à celui que l'Hiſtorien nomme le prémier avant tous les autres. Dans ce livre qu'on appelle *Xù King*, on trouve un Traité intitulé *Hung fan*, qui enſeigne le plus pur athéiſme. C'eſt de quoi l'on ne peut douter, quand on a quelque teinture des lettres chinoiſes; & nier un tel point, c'eſt dire que pas un Chinois n'entend ce traité; car tout le monde ſans exception le prend en ce ſens dans les écoles, dans les livres, dans les examens & dans les actes publics.

On trouve le même athéiſme dans le livre des Rits, aux endroits mêmes où l'on rapporte les paroles & les maximes de Confucius.

Ce Philoſophe a autoriſé deux fables par l'approbation qu'il y a donnée. On dit que l'Empereur *Fohi* vit un jour une eſpece de nappe ſur le dos d'un Dragon qui s'élançoit du fleuve jaune, & que l'Empereur *Yu* en vit une ſemblable ſur le dos d'une Tortue qui ſortoit d'un autre fleuve. Sur ces nappes paroiſſoient tracées certaines lignes qui contiennent les principes de la philoſophie chinoiſe & le fondement de l'athéiſme, ſelon le ſens qu'y donne Confucius, en quoi il eſt ſuivi de tous les Chinois Lettrés ſans exception.

Con-

Confucius a composé aussi une partie du livre *Yeking*. C'est particulierement dans cette partie que les principes de l'athéisme sont exposés avec tant de force, qu'on peut dire que ce qui contribue principalement à faire régner l'athéisme à la Chine, c'est que les Chinois sont attachés de tout leur cœur à la doctrine de Confucius.

Il y a d'autres livres que Confucius a approuvés, ou du moins qui sont remplis de la doctrine de ce Philosophe rapportée dans ses propres termes. Vous y voiez à découvert le pur athéisme, dans tous les endroits qui traitent des causes naturelles. Confucius ne reconnoît rien autre chose dans la nature que la matiere, & je ne sai quelle vertu essentiellement attachée à la matiere, que le P. Ricci appelle l'ame du monde. Et quoique cette vertu, ou, si vous le voulez, cette ame soit dépourvue de sentiment & de connoissance, elle est pourtant, selon la philosophie chinoise, le prémier & le souverain principe de toutes choses, au delà duquel il n'y a point à remonter plus haut. Toute la secte des Lettrés convient que ç'a été là le sentiment de Confucius ; & il est aisé de s'en convaincre, quand on éxamine avec attention le système de sa doctrine & toute la suite de ses principes. En un mot, attribuer à ce Philosophe d'autres sentimens, c'est vouloir redresser les Chinois en supposant qu'ils n'ont jamais compris le sentiment de Confucius ; ou plutôt c'est vouloir de

gaieté de cœur attaquer une vérité manifeſte.

A l'égard de l'idolatrie, vous ne ſauriez trouver dans les livres claſſiques & authentiques, aucun ſacrifice préſcrit en l'honneur du ciel, de la terre, & de toutes les parties de l'un & de l'autre, comme le ſoleil, la lune, les montagnes, les eaux, ni aucune des cérémonies qu'on pratique à cet égard, qui n'ait eu l'approbation de Confucius, ce Philoſophe ſi éclairé au jugement des Jéſuites, que le P. Ricci n'a fait aucune difficulté de ſoutenir qu'il avoit connu & prouvé parfaitement l'éxiſtence d'un ſeul Dieu.

Ce prétendu Prophete de la Chine & de tout l'Orient avoit un uſage très ſingulier, & dont ſans doute on ne trouvera aucun exemple dans les vrais Prophetes, c'eſt qu'il affectoit de ne parler preſque jamais des eſprits, ou, pour m'exprimer comme notre Hiſtorien, qu'il ne parloit que très rarement des Etres ſupérieurs, *de Superis*, c'eſt-à-dire, ſelon les idées des Jéſuites, de Dieu & des Anges. La raiſon qu'en donne le P. Couplet, en rapportant les paroles des Chinois, c'eſt que *la vertu, l'efficace, & la nature de ces êtres ſupérieurs eſt ſi déliée, ſi peu à la portée des ſens, & ſi fort élevée au deſſus de nous, qu'on eſt toujours expoſé au danger de n'en point parler, comme on le doit faire.*

C'eſt par ce principe qu'un Diſciple de Confucius lui demandant un jour en quoi conſiſtoit la prudence, & ce que c'étoit qu'un homme prudent, il lui répondit, au

au rapport du P. Couplet : *Quiconque s'applique sérieusement à la pratique de toutes les vertus humaines, c'est-à-dire des vertus qui conviennent particulierement à l'homme, qui respecte les Esprits, & qui n'a que de fort loin commerce avec eux, celui là peut passer avec raison pour un homme rempli de prudence.* Le P. Couplet ne traduit pas éxactement son texte, Confucius ne dit pas que *l'homme prudent n'a commerce avec les Esprits que de fort loin*, mais il dit, *s'éloigne beaucoup des Esprits.* Voilà un échantillon de la prudence de ce Prophete, & de l'idée qu'il avoit de cette vertu : *Il faut s'éloigner des Esprits*, c'est-à-dire, de Dieu, s'il est vrai, comme le prétendent les Jésuites, que Confucius ait entendu Dieu sous le nom d'Esprits. On trouve ailleurs d'autres traits semblables, tout à fait propres à nous apprendre quel cas on doit faire de la prétendue sainteté de ce Philosophe.

Enfin l'Historien assure, comme une chose constante, *qu'on voit encore à la Chine dans les rues & dans les places publiques, des statues originales de Confucius.* Pag. 527.

Je puis dire que j'ai parcouru une grande partie de la Chine ; j'en ai vu toutes les villes les plus considérables : cependant je n'ai jamais vu une seule de ces statues originales, & je n'ai jamais ouï dire qu'il y en eût en aucun endroit. Il y a présentement plusieurs personnes à Rome qui sont revenues de la Chine ; il n'y en a pas un qui puisse dire qu'il ait jamais vu une seule de ces statues originales, ou qui en ait ouï parler.

Il

Il eſt vrai que j'ai vu dans pluſieurs temples des ſtatues de Confucius, mais elles ne ſe reſſemblent nullement les unes aux autres, & on ne peut dire d'aucune qu'elle ſoit originale. C'eſt pourquoi les Chinois remarquent qu'il ne convient point de mettre dans les temples ces ſortes de ſtatues; & entre autres raiſons qu'ils en donnent, ils n'oublient jamais celle-cy, que les ſculpteurs ne peuvent jamais repréſenter Confucius au naturel; ce qui ſeroit faux, ſi les ſtatues originales de ce Philoſophe ſe trouvoient partout, même dans les rues, & dans les places publiques.

§. VIII.

Des livres Chinois.

Les livres Chinois ont un rapport naturel à Confucius, car les plus anciens ont été revus & approuvés par ce Philo-
P. 563. ſophe. *Entre ces livres*, dit l'Hiſtorien, *il y en a cinq principaux, qui ſont comme la ſource de tous les autres. Le premier & le plus autoriſé, qu'on appelle* Xù King, *eſt à peu près à l'égard des Chinois dans le même degré d'autorité que Moiſe & les Prophetes à l'égard des Juifs. Ce livre contient les maximes du gouvernement, & l'hiſtoire des anciens Empereurs. Outre ces cinq livres, il y en a quatre autres compoſés par Confucius, où ce Philoſophe donne des regles de morale & de politique. Ces livres ne ſont pas moins claſſiques & n'ont pas moins d'autorité que les cinq prémiers.* C'eſt ainſi que parle

le l'Hiſtorien : mais ſoit ignorance, ſoit artifice, il en impoſe au public.

I. Cet Auteur donne le prémier degré d'autorité au livre appellé *Xu King*. Mais je défie tous les Jéſuites de me nommer un ſeul Chinois de quelque conſidération, qui ne donne la préférence & le prémier rang, entre tous les livres Chinois, à celui qui s'appelle *Ye King*.

Mais ce livre *Ye King*, dont la plus grande partie eſt de Confucius, n'eſt pas du goût des Revérends Peres, parce que l'Athéiſme de tous leurs prétendus Saints de la Chine, & ſur tout du très ſaint Confucius, s'y montre trop à découvert, & y eſt établi trop méthodiquement & trop clairement.

II. L'Hiſtorien parlant du livre *Xu King* ne devoit pas diſſimuler qu'outre les maximes du gouvernement & l'hiſtoire des anciens Empereurs, ce livre explique & recommande le culte du ciel, de la terre, du ſoleil, de la lune, des aſtres, des montagnes, & de toute la troupe des eſprits. L'affectation de l'Hiſtorien ſur cela eſt très digne d'attention. Il fait un livre exprès pour y traiter de ce qui regarde la Chine; il y rapporte une infinité de bagatelles & de choſes inutiles à ſon ſujet ; mais il ne dit pas un ſeul mot de ces cultes qui ſont pourtant regardés à la Chine comme quelque choſe de très important, & comme l'eſſentiel de la religion. Il parle ſeulement du culte qu'on rend au ciel : mais, au lieu de dire ſimplement, *au ciel*, il dit toujours, *au Créa-*

Créateur du ciel, craignant de révéler trop ouvertement la turpitude de la religion chinoiſe. Au fond, il n'a pas trop de tort par rapport à ſes fauſſes vues. Il veut perſuader à toute la terre que les Chinois, dès le commencement de leur Monarchie, ont eu la connoiſſance & le culte du vrai Dieu : comment y pourroit-il réuſſir, en avouant, conformément à la vérité, que ces peuples ont toujours rendu des cultes religieux à des créatures, telles à peu près qu'ont été parmi les Grecs & les Romains Cybele, Apollon, Diane, les Nymphes, les Dryades & les Naiades ; & c'eſt pour la même raiſon qu'il diſſimule que dans le livre *Xu King*, on trouve le pur athéiſme, particulierement à l'endroit qu'ils appellent *Hung fan*, c'eſt-à-dire, la grande regle. Ce fut le Philoſophe *Ky Chu* qui compoſa cette grande regle, & qui la donna à *Vu Vang* chef de la troiſieme famille impériale, & l'un des Saints de la Chine de la ſeconde claſſe.

III. L'Hiſtorien affecte encore de ne point dire que dans les autres livres, & ſur tout dans les quatre qu'il prétend que Confucius a compoſés, on trouve des témoignages de la piété, non pas à la vérité fort ardente, des anciens Philoſophes, & en particulier de Confucius & de ſes Diſciples à l'égard du ciel, & de tous les autres eſprits imaginés par les Chinois ; qu'on y rapporte les cérémonies qui doivent s'obſerver quand on offre le ſacrifice aux Ancêtres ; & ſur tout que l'athéiſ-

l'athéisme regne dans tous ces livres.

IV. Le même Auteur fait aussi voir son ignorance dans une chose connue de tout le monde, lorsqu'il dit que ces quatre livres, qui ne sont pas moins autorisés que les cinq autres, ont tous été composés par Confucius. Le quatrieme n'est qu'un recueil des entretiens d'un Philosophe nommé *Mentius* avec les personnes les plus qualifiées de son temps; il seroit étonnant que les Jésuites ignorassent que ce Philosophe est né cent ans après la mort de Confucius. A l'égard des trois autres, il n'y en a pas un qui soit de Confucius. Le prémier qui s'appelle *Tachio*, c'est-à-dire, la science des grandes personnes, a été composé par un des Disciples de Confucius nommé *Cheng Chu*. Le prémier Chapitre qui est fort court, contient en peu de lignes quelques paroles de Confucius que son Disciple avoit recueillies, & tout le reste du livre n'est que le commentaire de ce prémier Chapitre.

Or ce *Cheng Chu*, ou comme les Jésuites François écrivent ce nom, *Tsem Su*, étoit le Disciple de Confucius, & non pas son maître, comme le Pere Le Comte le suppose par une bévue grossiere; mais il a été le maître de *Chù çù* petit-fils de Confucius; & c'est ce qui me donne occasion de remarquer encore une autre bévue de ce même Pere, qui dans ses nouveaux Mémoires de la Chine prétendant donner un abbrégé de la vie de Confucius, a donné l'abrégé de la vie de son

Tom. 1. VII. Lettre à M. l'Archevêque de Reims.

ſon petit-fils. *Confucius*, dit le P. Le Comte, *tâchoit en tout d'imiter ſon Ayeul qui vivoit pour lors à la Chine en odeur de ſainteté.* Cela eſt faux, car jamais Confucius n'a vu, ni n'a pu voir ſon Ayeul. Quand ce Philoſophe eſt venu au monde, ſon Pere étoit deja âgé de ſoixante & dix ans, & d'ailleurs ſon grand Pere n'a rien eu qui le diſtinguât du côté de la ſainteté. Mais c'eſt de *Chu çu* petit-fils de Confucius que les Chinois diſent qu'il tâchoit en tout d'imiter ſon Ayeul.

Notre Hiſtorien a fait auſſi la même faute. Il ſuppoſe qu'un homme de conſidération dit un jour à Confucius : *Que n'imitez-vous votre Ayeul :* & que *l'Ayeul de Confucius avoit acquis une grande réputation, & s'étoit rendu recommandable par l'idée qu'il avoit donnée de ſa droiture dans les affaires civiles & publiques.*

Le ſecond livre appellé *Chung yung*, où l'on traite *du milieu qu'on doit tenir en toutes choſes*, eſt auſſi du même *Chu çu* petit-fils de Confucius ; Il eſt vrai qu'il eſt rempli de maximes que *Chu çu* avoit appriſes ou de Confucius même ou de ſes Diſciples.

Le troiſieme livre eſt une compilation faite par les Diſciples de Confucius de ce que ce Philoſophe avoit fait ou dit de plus conſidérable. C'eſt ce que tout le monde ſait à la Chine, juſqu'aux plus petits enfans qui en ſont encore à l'ABC ; de ſorte que dire à la Chine que ces quatre livres ont été compoſés par Confucius, ce ſeroit une choſe auſſi ridicule qu'il le

ſeroit

seroit parmi nous de dire que S. Matthieu est auteur du livre de l'Apocalypse.

Notre Historien fait encore une remarque qui est de plus grande importance qu'il ne paroîtroit d'abord. C'est en parlant de l'autorité qu'il attribue à l'Empereur sur les mots & sur les caracteres de la langue chinoise. *Parmi les Grecs & les Romains*, dit-il, *le souverain arbitre de la langue & des caracteres a toujours été l'usage qui ne se rend point à la violence & n'écoute point les loix. Mais à la Chine l'usage de la langue est soumis à l'Empereur. Ce Prince peut abolir les lettres & les caracteres anciens, & en faire de nouveaux. Il ne tient qu'à lui d'abolir les anciens mots, & d'en introduire d'autres dont on sera nécessairement obligé de se servir dans l'entretien familier aussi bien que dans la composition des livres.* P. 567.

Ce n'est pas sans dessein qu'on avance avec tant de confiance un fait si évidemment faux. Les Jésuites le font exprès pour faire accroire aux simples que l'Empereur de la Chine peut donner au mot *Tien*, & à d'autres semblables, telle signification qu'il lui plaît. Mais dans le fond l'Empereur de la Chine n'a point en cela plus d'autorité que n'en ont eu les Empereurs Romains, & que n'en a le Roi de France dans son Roiaume. L'usage des lettres & des mots est en quelque sorte de droit naturel, & ce droit est le même parmi toutes les nations.

Il est bien vrai, comme le remarquent les Grammairiens, que les Peuples se confor-

conforment volontiers aux éxemples que donnent les Princes, de ſorte que s'il arrive qu'un Roi, à la Chine comme ailleurs, ſe ſerve ſouvent d'un certain mot, il eſt naturel que ce mot s'introduiſe dans l'uſage, & cela peut arriver aſſez facilement : mais il ſeroit beaucoup plus difficile, ou, pour mieux dire, il ſeroit impoſſible, qu'un mot déja établi par l'uſage perdît ſa ſignification naturelle pour en recevoir une autre toute oppoſée ; & ſi cela arrivoit, ce ne ſeroit certainement point par l'autorité de quelque Prince que ce fût, mais par la force de l'uſage. Cela eſt encore bien plus aſſuré des lettres ou des mots qui ſe trouvent déja dans des livres ; car il eſt bien certain qu'à cet égard les Princes ne peuvent faire aucun changement à la ſignification des mots ou des lettres.

Je voudrois bien que les Jéſuites priſſent la peine de nous marquer un ſeul mot, ou une ſeule lettre, que les Empereurs de la Chine aient ou introduite dans l'uſage, ou abolie, par voie d'autorité. On a des dictionnaires aſſez éxacts tant des mots que des caracteres ; on y en trouve les origines, les racines & les différentes ſignifications. Que les Jéſuites aient donc la bonté de nous en marquer une ſeule lettre, ſur laquelle l'autorité de l'Empereur ſoit intervenue pour la mettre en uſage, ou pour l'en ôter : mais ſi ces Peres ſont dans l'impuiſſance de le faire, ils doivent paſſer pour manifeſtement convaincus de faux.

On

On peut seulement observer ici une chose en passant. C'est l'usage à la Chine, que chacun ait un nom, qu'on appelle le nom secret, & qui répond en quelque sorte à ce que nous appellerions un prénom. Il est de la civilité de celui qui parle, à moins qu'il ne soit fort supérieur, de ne jamais prononcer ce nom. Ainsi toutes les fois que ce nom caché se trouve dans des lettres ou dans des billets, les Chinois ont l'honnêteté de ne le point prononcer, se contentant de dire seulement le nom de famille. C'est par une suite de cet usage que tant que l'Empereur vit, le respect qu'on a pour sa personne ne permet point de mettre dans les actes publics, le caractere ou les deux caracteres qui font son nom secret, en sorte que ces caracteres sont à cet égard comme s'ils n'étoient point. Mais quand l'Empereur est mort, ces lettres commencent à revivre, pour ainsi dire, & rentrent comme auparavant dans l'usage commun. Et même tant qu'il vit, ces caracteres pour cela ne perdent pas leur signification, ils la conservent toujours, & on leur donne toujours le même sens par tout où on les trouve dans les livres, dans les dictionnaires & ailleurs, quoique par respect on ne les prononce point.

§. IX.

Du culte des Ancêtres.

Le R. Pere ne s'est pas beaucoup étendu sur le culte que les Chinois rendent à leurs Ancê- P. 568.

Ancêtres, mais il a trouvé l'art de renfermer en peu de mots un très grand nombre de fauſſetés.

Les Chinois, dit il, *ſe proſternent mille fois devant les corps des Défunts ; ils leur font des funérailles magnifiques ; en certains jours ils viſitent leurs tombeaux & les arroſent de leurs larmes ; & ils gardent chez eux leur nom avec un éloge, écrit ſur une tablette de bois.*

Il y a ici deux fauſſetés, ou plutôt deux réticences affectées très conſidérables.

I. Il eſt vrai qu'en certains jours ils viennent pleurer aux ſepulcres de leurs parens, ou plutôt ils viennent crier, car il arrive ſouvent qu'ils ne verſent pas une ſeule larme : mais l'Hiſtorien ne dit pas qu'outre cela ils offrent des ſacrifices, qu'ils font des libations de vin, & mille autres choſes ſemblables ; & que les Peres Jéſuites regardent ces cérémonies comme choſes indifférentes.

II. Il eſt vrai auſſi que la tablette de bois ſur laquelle eſt écrit le nom du Défunt, ſe garde à la maiſon pendant tout le temps du deuil ; mais le R. Pere devoit ajouter que, le deuil étant fini, on doit, ſelon les loix du pays, porter cette tablette dans le temple bâti en l'honneur des Ancêtres, s'ils ſont d'un rang à avoir de ces ſortes de temples ; ou du moins on les porte dans un lieu de la maiſon ſéparé du reſte & deſtiné à cet uſage. Il devoit ajouter encore, ce qui eſt plus conſidérable, que ſur ces tablettes, on ne manque point d'écrire ces deux caracteres

Chinois

Chinois *Xin goey*, ou deux autres caracteres qui forment le même sens; comme on les joint toujours sur de pareilles tablettes aux noms de toutes les Divinités Chinoises.

C'est en présence de ces tablettes & de ces caracteres particuliers que les Chinois offrent des sacrifices à leurs Ancêtres, comme à leurs Divinités mêmes. Par exemple quand ils sacrifient au soleil ou à la lune, ils élevent une de ces tablettes, sur laquelle il est écrit: *Le Siége de l'esprit de la grande lumiere*; de même quand ils sacrifient à leur Ayeul mort, ils posent une tablette pareille sur laquelle on voit écrit: *Le Siége de l'esprit d'un tel, Ayeul d'une telle famille, revêtu d'une telle charge.*

Mais parceque, quand le P. Martini consulta le S. Siége sur ces sortes de cultes (Dieu sait de quelle maniere il le fit & avec combien peu de bonne foi) ce Pere ne dit pas un mot dans son exposé de ces deux caracteres *Xin goey*, les Jésuites n'en ont pas voulu démordre, & soutenant avec opiniâtreté cet exposé artificieux, ils affectent dans tous leurs écrits de ne jamais rien dire de ces deux caracteres *Xin goey*.

Le cercueil, continue l'Historien, *avec* Pag. 569. *la statue du défunt, dressée au dessus, se met au milieu d'une salle. On place une table à côté, sur laquelle il y a des cierges allumés, & on brûle quantité de parfums. Les parens & amis, avertis par un billet fait d'une certaine maniere, se rendent dans ce lieu, où*

avec un viſage triſte & dans un grand ſilence, ils s'inclinent lentement en ployant les genoux, & ſe proſternent juſqu'à toucher la terre de leur front.

Le cérémonial de la Chine ne demande point qu'il y ait une image du défunt; on ſe contente d'avoir une de ces tablettes dont je viens de parler; & ſi quelquefois on ajoute encore l'image du défunt, elle n'eſt point élevée au deſſus du cercueil, mais on la pend à la muraille.

Il n'eſt point vrai non plus que la table ſoit dreſſée à côté du cercueil; on la met vis-à-vis la tablette, & voici l'ordre qu'on obſerve. Le cercueil eſt au milieu de la ſalle, la petite tablette & la table ſont du côté de la muraille, de maniere qu'entre cette tablette & le cercueil il y a un aſſez grand eſpace. C'eſt dans cet eſpace là que les Chinois ſe proſternent juſqu'à terre du côté de la table tournés vers la tablette qui eſt au deſſus de la table où les cierges ſont allumés; c'eſt auſſi là qu'ils brûlent des parfums & des bougies, & que quelquefois ils font des libations de vin, & d'autres cérémonies ſuperſtitieuſes. Il n'eſt point vrai qu'ils demeurent toujours dans le ſilence, car quelquefois ils ſe lamentent avec de grands cris; & enfin il n'eſt point de la cérémonie de fléchir les genoux lentement.

Le deuil, dit l'Hiſtorien, *dure trois ans; cependant on garde le cercueil à la maiſon dans un lieu deſtiné pour cela. Il ne ſe paſſe point de jour que les enfans, pour témoigner leur recon-*

reconnoissance, ne se prosternent plusieurs fois devant le corps de leur Pere. Ils y brulent des parfums, & y apportent diverses choses destinées à la nourriture, dont s'engraissent les Bonzes qui viennent y chanter des chansons funebres.

Il est faux qu'on garde le cercueil à la maison pendant trois années entieres. Le livre des Rits ordonne de porter le cercueil au tombeau dans l'espace de trois mois, ou tout au plus de cinq, selon la qualité des personnes. Il n'y a que l'Empereur seul dont on puisse, selon les loix, garder le cercueil jusqu'à sept mois. Il est vrai qu'il y a bien des gens du commun qui n'aiant pas le moien de faire les frais de la sépulture, gardent chez eux le corps dans le cercueil, pendant dix années & plus; mais c'est un abus. D'ailleurs on ne fait plus aucune cérémonie quand le temps est passé; & même dans cet espace de trois ou cinq mois, il y a très peu de cérémonies qui se fassent du côté du cercueil, elles se font presque toutes du côté de la petite tablette. Enfin il n'est point vrai que les Bonzes, lorsqu'il s'en trouve, s'engraissent indifféremment de ce qu'on apporte pour faire honneur au mort; car on y apporte de la chair des animaux dont les Bonzes ne mangent jamais, non plus que des poissons & de tout ce qui a eu vie; tout au plus ils mangeroient du ris & quelques légumes.

Les trois années du deuil étant passées, ajoute l'Historien, *on choisit un jour heu-* P. 569.

reux marqué par quelque devin. On invite les parens ; la pompe funebre précédée de tambours & de flûtes s'avance vers le lieu de la ſépulture ; on porte les images des Ancêtres . . . . Enfin on dreſſe des tables chargées de viandes, & ſur leſquelles on brûle des parfums. Des troupes de Bonzes habillés chacun ſelon leur inſtitut, terminent la cérémonie, & répetent leurs chants funebres.

Il y a prémierement ici la faute que je viens de marquer : on n'attend point trois ans pour faire les funérailles. De plus, ſi pour choiſir un jour heureux on a recours à quelque devin, c'eſt violer l'ordre établi dans la ſecte des Lettrés de la Chine. Ceux qui en font profeſſion ne paſſent pas dans l'eſprit des Jéſuites pour des devins. Cette ſecte a ſa regle pour connoître les jours heureux. Ils ſont tous marqués dans le calendrier qui ſe dreſſe tous les ans par le tribunal des Mathématiques, & qu'on publie ſolemnellement dans toute l'étendue de l'Empire.

Quant aux Bonzes, il eſt vrai qu'aſſez ſouvent on les fait venir aux funérailles, ce qui prouve contre les Jéſuites qu'ils ne ſont ni ſi infames, ni ſi décriés à la Chine que ces Peres le publient. Cependant cela eſt contre les loix de la ſecte des Lettrés. Mais le deſſein de l'Hiſtorien, en faiſant remarquer que les Bonzes ſont quelquefois appellés aux cérémonies funebres, eſt de faire accroire aux Européens qu'il n'y a rien de ſuperſtitieux dans ces cérémonies, quand les Bonzes en ſont exclus, ce qui eſt très faux. Enfin

ſin on ne porte point au tombeau les images des Ancêtres du défunt, mais ſeulement la tablette dont j'ai parlé, où le nom du défunt eſt écrit : & s'il arrive qu'on porte auſſi les images des Ancêtres, ce qui eſt contre les loix, on ne laiſſe pas de porter toujours cette tablette. Le R. Pere ſe donne bien garde de rien dire des ſacrifices & des autres cérémonies ſuperſtitieuſes qui ſe pratiquent, même dans la ſecte des Lettrés, ſoit avant qu'on porte le corps au tombeau, ſoit dans le temps même qu'on le porte, ſoit après qu'il y a été porté.

Mais il eſt plaiſant d'entendre un homme, qui ne ſait rien du tout des uſages de la Chine ; & qui n'en peut diſcourir que comme un aveugle feroit des couleurs, nous dire d'un ton aſſuré, que *la piété des enfans à l'égard de leurs parens morts eſt ſi grande parmi les Chinois, & que ces peuples s'en piquent ſi fort, que les ignorans & les étrangers ſe laiſſent quelquefois aller juſqu'à croire que les Chinois rendent aux morts des cultes qui ne ſont dus qu'à Dieu.* Il ſeroit à ſouhaiter, pour l'honneur de la Compagnie, que les Jéſuites euſſent toujours été du nombre de ces ignorans & de ces étrangers. Ils n'euſſent point emploié toutes les forces, je ne dis pas ſeulement, de leur Compagnie, mais de preſque toutes les Puiſſances de l'Europe, pour ſoutenir une pure idolatrie colorée de l'apparence d'un culte civil, & d'un devoir de piété à l'égard des morts. Les autres Miſſionnaires laiſſent volon-

tiers aux ſeuls Jéſuites la gloire d'une ſi rare habileté.

Il faut remarquer que l'Hiſtorien parlant de la piété des Chinois à l'égard de leurs parens, nous donne l'exemple de quelques Mandarins renommés en ce genre. Un Empereur avoit envoié ſa mere en éxil. Les Mandarins regarderent cette action comme un crime énorme; & après avoir emploié divers moiens pour changer ſur ce point l'eſprit infléxible de cet Empereur, quelques-uns enfin lui parlerent ainſi: *Puiſque vous ne voulez pas nous entendre, nous allons trouver vos Ancêtres. Ils écouteront nos plaintes; & peut-être que durant les ténebres de la nuit vous entendrez, malgré vous, leurs ombres & les nôtres* (car en même temps ils ſe dévouoient à la mort) *vous reprocher votre injuſtice.*

Voiez le P. Le Comte Tom. 2. let. 1.

P. 568.

Ce qui eſt dit ici des Ancêtres ou de leurs ombres, ſe doit entendre de ce que les Chinois appellent les Eſprits des morts, car ils n'ont point d'autre mot pour cela; & cette maniere de parler eſt tout à fait du goût & de l'uſage des Chinois. Mais où penſez-vous qu'ils ſe rendent pour s'entretenir ainſi avec leurs Ancêtres morts? Croiez-vous qu'ils aillent aux champs éliſées? Non ſans doute, & tous ceux qui ont quelque connoiſſance des uſages de la Chine, ſavent fort bien que c'eſt aux temples mêmes de leurs Ancêtres & non ailleurs qu'ils ſe rendent, quand ils veulent s'addreſſer à eux. C'eſt ce qu'ils font tous les jours quand ils com-

commencent quelque affaire importante qui concerne leur famille; quand il eſt queſtion d'un mariage, d'un voiage, ou qu'ils obtiennent quelque nouvelle dignité. Ce qui prouve clairement que les Chinois s'imaginent que leurs Ancêtres les entendent, lorſqu'ils vont s'addreſſer à eux dans leurs temples. C'eſt à quoi ſervent les tablettes qu'on y garde: ils croient que les eſprits de leurs Ancêtres reviennent à ces tablettes pour entendre les vœux & les prieres de ceux qui s'addreſſent à eux.

Il y a dans ce même livre une infinité d'autres fautes ſemblables. L'Hiſtorien écrit ſans éxactitude & ſans diſcernement. Mais comme ces fautes ou ſont dans des choſes de peu de conſéquence, ou ne regardent pas les cultes chinois, ſur quoi les Jéſuites ont tant diſputé, je ne m'y arrête pas; car j'ai promis au commencement de cet Ecrit de me borner ſimplement à ce qui regarde les diſputes qui ſe ſont élevées entre les Miſſionnaires touchant ces cultes ſuperſtitieux. Je me contenterai ſeulement de dire ici que ce nombre preſque infini de fauſſetés que j'ai remarquées dans ce livre, me convainc pleinement d'une choſe que j'ai ouï dire plus d'une fois à pluſieurs perſonnes, ſur le témoignage deſquelles on peut compter, qu'il n'y a point d'hiſtoires moins dignes de foi, que celles qu'écrivent les Jéſuites, quand il s'agit de leur Compagnie. Car ils fabriquent ces hiſtoires ſur les relations que leurs Peres

leur envoient, & auxquelles ils ajoutent foi comme ſi c'étoient des Oracles: mais comme nous voïons d'ailleurs que ces relations ſont pleines de fauſſetés, il n'eſt pas étonnant que leurs hiſtoires compoſées ſur de tels mémoires, ſoient toutes fabuleuſes.

Pour prouver ce que j'avance, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur ce que l'Hiſtorien nous conte du P. Ricci. Je ne prétens point ici inſulter à la mémoire de ce Pere, ni rien diminuer de la gloire qui lui eſt due; mais en toutes choſes il faut garder certaines meſures, & l'Hiſtorien n'en garde aucune, quand il entreprend de relever le mérite du P. Ricci. Il n'y a rien de plus outré que l'éloge qu'il en fait; & tous ceux qui connoiſſent les uſages de la Chine en conviendront ſans peine. Mais les Jéſuites ont cru, qu'il étoit de leur intéreſt d'éxaggérer en parlant de ce Pere, pour autoriſer davantage leur ſyſteme ſur les cultes de la Chine, dont le P. Ricci eſt le prémier auteur. Outre ce que j'en ai déja remarqué en paſſant, voici un dernier trait qui met le comble à l'éxaggération de notre Hiſtorien : *Les Chinois*, dit-il, *ne ſe ſouviennent point qu'après Confucius on ait jamais vu à la Chine un homme qui fût ni plus illuſtre, ni plus ſavant que le P. Ricci.* Ce trait eſt ſi ridicule & ſi contraire au bon ſens qu'il n'en faut pas davantage pour n'ajouter aucune foi à tout le reſte de l'Hiſtoire: j'en prens à témoin tous ceux qui ont été à la Chine.

On

On peut encore remarquer ſur cela ce que le même Auteur dit, en un autre endroit, d'un Mandarin*, lequel étonné du grand ſavoir de Ricci, lui fit l'honneur publiquement de l'appeller du nom de Docteur, de ſorte que ce nom, qu'on n'obtient à la Chine qu'avec bien de la peine & après bien des travaux, fut acquis ſans peine au P. Ricci, & lui devint propre dans la ſuite, enſorte qu'on ne l'appelloit plus que le Docteur. Pag. 536.

* Kintaï-ſo.

C'eſt la coutume à la Chine de ſe ſervir de certains termes d'honneur, quand on parle à certaines perſonnes, comme lorſqu'en Europe nous diſons, Monſieur. Entre ces termes, il y en a qui ſignifient, Maître, *Sien ſeng* ou *Laoçu*. C'eſt le terme dont on ſe ſert quand on parle aux Lettrés: & l'honneur d'être traité de *Sien ſeng* ou *Laoçu*, coute ſi peu à la Chine, & y eſt ſi commun, qu'il n'y a perſonne qui aiant appris de quelqu'un ou les lettres ou même quelque art honnête, ne donne ce nom à ſon Maître, quand même ce Maître n'auroit aucune dignité. Il n'y a point de Miſſionnaire, quoique nouvellement arrivé à la Chine, à qui les Chinois, ſur tout les Lettrés, ne faſſent l'honneur de les appeller *Sien ſeng* ou *Laoçu*. Qu'on prenne là peine de demander à tous ceux qui ont été à la Chine, & qui ſont préſentement à Rome, combien de fois ils ont été appellés de ce nom. Il n'y a donc point à ſe récrier d'admiration, ſi le P. Ricci, qui paſſoit pour habile dans les mathématiques, a été appellé de ce nom.

J'ai aſſez parlé ailleurs de ſon livre que l'Hiſtorien comble d'éloges exceſſifs; mais quand il dit que ce livre a eu en ſa faveur les ſuffrages de tout l'Empire Chinois, & que le bruit en fut porté juſqu'aux pays reculés du Japon, il omet deux choſes conſidérables que le P. Longobardi a remarquées entre bien d'autres.

Avant propos du Traité compoſé par le P. Longobardi.

Prémierement, le P. Longobardi remarque que ceux qui ont éxaminé avec ſoin le livre du P. Ricci ont reconnu qu'il s'étoit trompé dans l'interprétation des livres Chinois. *Kintaiſo ami de notre Compagnie*, dit Longobardi, *& qui avoit une affection ſinguliere pour le P. Ricci* (c'eſt ce même Kintaiſo dont l'Hiſtorien parle très avantageuſement, parcequ'il s'étoit donné entierement au P. Ricci, pour qui il avoit un reſpect ſingulier; &, parcequ'il avoit appris de ce Pere un peu de mathématiques, il lui fit l'honneur, dit notre Auteur, de le prendre publiquement pour ſon Maître & pour ſon Docteur.) *Kintaiſo*, dis-je, *fit un Ecrit où il rectifia ce que le Pere Ricci n'avoit pas bien entendu, & il y expliqua plus éxactement ce qu'on devoit penſer des trois ſectes de la Chine. Car, diſoit Kintaiſo, le P. Ricci s'eſt trompé là deſſus dans ſon livre. J'omets*, continue Longobardi, *pluſieurs autres éxemples qui ne ſont pas néceſſaires, puiſque preſque tous nos Peres ſavent que c'eſt un fait conſtant.*

Ibid. 2. ſection.

Secondement, il eſt vrai que le livre du P. Ricci paſſa juſqu'entre les mains des

des Japonois, que l'Historien par un trait de Rhétorique appelle *les peuples les plus reculés*, pour nous donner une plus grande idée de l'éclat prétendu du livre de Ricci. Mais ces Japonois, si reculés de nous, sont les peuples les plus voisins des Chinois; de sorte qu'il n'est pas étonnant que les Jésuites de la Chine aient envoié ce livre à leurs Peres qui étoient au Japon, à quatre ou cinq jours de distance. Mais il est bon de savoir quel effet ce livre produisit au Japon. Voici ce qu'en dit le P. Longobardi : *Le P. Matthieu Ricci étant mort, je fus mis en sa place, chargé comme lui de tout le poids de la Mission. Je reçus une lettre du P. François Passio Visiteur du Japon, par laquelle il m'avertissoit qu'en tels & tels livres qu'il marquoit dans sa lettre, & composés en Chinois par nos Peres, il y avoit des erreurs semblables à celles des Gentils. Ce qui donnoit, ajoutoit-il, beaucoup d'embarras aux Peres & aux Freres de la Mission du Japon: parce qu'au même temps qu'ils combattoient ces erreurs, les Gentils les soutenoient par les livres de nos Peres.* Avant-propos.

L'embarras consistoit, dit le P. Longobardi, a bien répondre aux difficultés que proposoient les Japonois contre le sentiment du P. Ricci. Car quand ils voioient que ce Pere soutenoit dans son livre que le ciel, ou le *Xang ty* des Chinois étoit le Dieu des Chretiens, ils disoient qu'ils savoient mieux que les Européens ce que c'étoit que le ciel ou le *Xang ty*, & que ce que les Européens di-

ſoient du Dieu des Chretiens, ne convenoit nullement au *Xang ty* des Chinois. On peut voir ſur cela l'Avant propos du Traité de Longobardi.

J'aurois bien voulu dire ici un mot des uſages ſuperſtitieux de la côte de Malabare que M. le Légat Apoſtolique a condamnés par un decret particulier, pendant le ſejour qu'il a fait aux Indes. Ce decret n'a point empêché l'Hiſtorien de dire dans le 18. livre que ces uſages ſont innocens, & éxemts de toute ſuperſtition. Mais comme je n'ai jamais été dans cette miſſion là, je laiſſe aux Miſſionnaires qui y ont été, le ſoin de défendre la pureté du culte divin, & de venger le decret du Légat Apoſtolique, de l'injure que lui fait l'Hiſtorien de la Compagnie.

DECLA-

DECLARATION

du R. P. THOMAS MARIE MINORELLI *de l'Ordre S. Dominique touchant l'approbation qu'il a donnée au livre du P.* JOUVENCI.

Comme à la teſte du livre intitulé : *Hiſtoire de la Compagnie de Jeſus, cinquieme partie tome ſecond, depuis l'année* 1591. *juſqu'à* 1616. *par le P. Joſeph Jouvenci Prêtre de la même Compagnie*, on voit une approbation par laquelle Je Fr. Thomas Marie Minorelli de l'Ordre de S. Dominique, témoigne avoir lu cette Hiſtoire par ordre du Révérendiſſime Pere Fr. Paulin Bernardini Maître du Sacré Palais Apoſtolique, & que je n'y ai rien trouvé qui en empêchât l'impreſſion & la publication ; & que par là on pourroit croire que j'aie approuvé ſans exception tout ce qui eſt contenu dans le ſecond tome de la cinquieme partie de cette Hiſtoire, ce qui m'expoſeroit au juſte reproche d'avoir manqué d'éxactitude & d'avoir lu cet ouvrage avec beaucoup de nonchalance, comme ſi j'avois approuvé beaucoup de choſes qui y ſont rapportées, & qui ſont généralement deſapprouvées comme contraires à la vérité, ſur tout aux endroits où il s'agit des affaires de la Chine, je croi qu'il eſt de mon devoir de déclarer la vérité comme elle eſt. Je proteſte donc, ſous les ſermens les plus ſaints, que je n'ai lu de cette Hiſtoire que les quatre prémiers livres écrits à la main,

ſavoir le onzieme, le douzieme, le treizieme & le quatorzieme. Il eſt vrai que j'ai donné l'approbation telle qu'on l'a imprimée, en marquant le titre de l'ouvrage comme je l'ai trouvé dans le manuſcrit qu'on m'avoit donné à lire; mais j'ai cru de bonne foi que ce volume ne contiendroit que ces quatre livres, & qu'on n'y en ajouteroit point d'autres, de ſorte que j'ai été dans le dernier étonnement, lorſque j'ai vu mon approbation à la teſte d'un volume qui ne contient pas ſeulement les quatre livres que j'avois lus, mais qui en contient quinze. Ainſi donc, afin que perſonne n'en puiſſe abuſer, & pour ôter tout ſujet de m'accuſer d'une faute dont je ne ſuis point coupable, je déclare & j'aſſure par tout ce qu'il y a de plus ſaint, que je n'ai pas lu un ſeul mot des livres qui ſont contenus dans ce volume, excepté les quatre prémiers, & que tout s'eſt paſſé, comme je viens de le dire. En foi dequoi j'ai ſigné de ma propre main la préſente déclaration.

Fr. Thomas Marie Minorelli de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

OBSER-

OBSERVATIONES IN LIBRUM XIX

Tomi secundi partis quintæ Historiæ Societatis Jesu, à P. JOSEPHO JUVENCIO *editæ: Ubi ejusdem Patris multi de rebus sinicis errores castigantur.*

SPectat totus hic liber ad res Sinicas, plurimaque de Sinicâ Religione continet, falsa, absurda, ne quid pejus dicam, & cum duobus S. Sedis decretis vehementer pugnantia. Ac multis inutile fortè videbitur, cùm ea non hodie primùm à Jesuitis expromantur, refutataque jam diu sint, in iis iterùm refellendis, operam tempusque perdere. Hæc enim Societatis indoles & consuetudo est, ut incœpto difficilè desistat; cúmque manifestâ superata veritate est, quæ explosa, convulsaque sexcenties fuerint, eadem quasi integra & intacta proferre non cesset; quibus si iteratò respondeas, quis erit scribendi finis?

Verùm hunc Historiæ Societatis librum refutandi singularis urget gravisque causa. In lucem hæc Historia prodiit anno sæculi currentis undecimo, tametsi decimus sæculi annus præfigatur. Romæ verò

verò typis edita est auctoritate publicâ, datâ ab Romano sacri Palatii Magistro licentiâ, approbantibusque duobus Theologis, quorum alter *Dominicanus est: ex quo minimè dubitem, quin invictum aliquando RR. Patres argumentum inferant ad demonstrandum, nihil, uti toties publicarunt, utroque S. Sedis decreto confici; aut, quod etiam dicere scribereque non veriti sunt, suam se Confuciumque causam obtinuisse. Quis enim sibi persuadeat doctissimos Theologos, S. Sedi inprimis obsequentes, historiam approbasse; permissumque ab Romano S. Palatii Magistro fuisse, typis ut liber ederetur, qui damnatos à S. Sede errores apertè confidenterque adstrueret?

R. P. Minorelli.

Neque meram hanc vanamque suspicionem esse probat simile argumentum, quo usus ante annos viginti est P. Michaël Tellier ad superstitiones easdem aliosque errores propugnandos. Refert ille quæ de Chinâ, de Japponiâ &c. narravit P. Daniel Bartoli, in libro Romæ, cum S. Palatii Magistri licentiâ, quam approbationem appellat, edito: quo præcipuo, eoque insuperabili argumento, quos tuetur errores, probatos S. Sedi fuisse demonstrare se arbitratur: *Puisque*, verba sunt R. Patris, *on n'accusera pas sans doute le Maître du sacré Palais d'avoir rien laissé passer dans cette matiere qui pût être contesté.* Et in fine capitis: *Est-il croiable, que le Maître du sacré Palais eût approuvé, comme il a fait, l'Histoire de Bartoli, c'est-à-dire, qu'il eût voulu trahir les intérêts de la*

Défense des nouveaux Chretiens 1 part. Chap. IV. Art. 1. & Art. 2.

la vérité & de sa conscience, la réputation d'un si grand nombre de ses Confreres, l'honneur de tout son Ordre, & celui même de l'Eglise, en autorisant un livre, où l'Auteur fait voir, quoique d'une maniere très modeste & sans nommer personne, l'erreur où ses Religieux étoient tombés dans les commencemens, par un bon zele, & les suites fâcheuses qu'ils attirerent par là tant sur eux que sur les autres Missionnaires & sur les Chretiens de la Chine? Le R. P. Maitre du sacré Palais étant donc aussi instruit qu'il l'étoit de toute cette affaire, qui avoit été si long-temps examinée à sa vue dans Rome; n'a-t-on pas sujet de regarder l'approbation qu'il a donnée à Bartoli comme un DESAVEU *& comme une marque* DU PEU D'INTERET *que son Ordre prend à soutenir ce qui s'étoit passé sur ce sujet, soit à Rome, soit dans la Chine.*

Hæc P. Michael Tellier, qui si novam Sinicarum superstitionum apologiam conscriberet, certò certius est futurum, ut novum ex approbatâ, ut loqueretur, à Magistro S. Palatii historiâ Societatis conflaret argumentum, eoque vim illi majorem adderet, quòd, me Romæ obmutescente, deperditam Confucii Societatisque causam Historicus Societatis peroraset. Huic malo ut occurram, hanc veritatis apologiam scribo, ut sit post obitum meum in testimonium; neve in Domini conspectu apparens dicam: *Væ mihi, quia tacui.* Is. VI. 5.

Ante omnia notandum est ex duobus operis Approbatoribus, alterum, qui Dominicanus est, nunquam quidquam legisse,

giſſe, multò minùs approbaſſe, quod ad Chinam ſpectet. Neque illi quidquam de ea examinandum materiâ datum eſt, quemadmodum ipſe dixit non ſemel.

(a) Ill. D. Fontanini.
(b) Teſtimonium hoc ſcriptum manu penes me habeo.

(a) Alter ſingulari mihi humanitate, cùm apud ipſum, ut in re tanti momenti, de hoc queſtus fuiſſem, reſpondit, (b) „Se „ in univerſam Hiſtoriam animadverſio„nes quidem ſcripſiſſe, & præcipuè in „ omnia loca libri XIX. ad quæ ego me „ offendiſſe aperiebam; ſeque non priùs „ adprobationem ſuam in ſcriptis dediſ„ſe, quàm certior factus fuiſſet à P. M. „ ſacri Palatii, & à R. Auctore, omnia „ loca illa ad unum correcta eſſe, in „ quæ ille pro officio ſuo animadverterat. „ Addidit ſe adhuc ſervare eaſdem ſuas „ animadverſiones, ipſâ manu Hiſtorici „ paſſim notatas verbis hujuſmodi: *Cor„rexi*, *Delevi*, *Emendavi:* aitque ſe pa„ratum ad omnia exhibenda Sanctiſſimo „ Patri Noſtro in ſui purgationem. In„ſuper affirmavit eandem Hiſtoriam, „ poſtquam eſſet typis excuſa, ſibi nun„quam exhibitam à quoquam fuiſſe, ut „ antequam publici juris fieret, ipſe dili„genter examinaret, an verè *correcta*, „ *deleta*, & *emendata* eſſent ea loca, in „ quæ pridem juſſus animadverterat.

Quare ſi fraus irrepſit, inſciis & inconſultis hiſtoriæ Adprobatoribus ſeu Cenſoribus, nil mirum ſi idem contigit P. M. ſacri Palatii viro optimo, cui nunquam in mentem veniſſet ſe clam decipiendum ab homine Religioſo, poſtquam verbis & ſcriptis oſtenderat, ſe omnia loca repre-

henſa

hensa emendasse. Hæc de Historiâ Societatis : idemque fortasse de scripta à P. Bartoli historiâ, si discussa res loco fuisset & tempore, compertum esset.

§. I.
De Sinicâ Religione.

Multa de Sinici imperii situ, politico regimine, aliisque ejusmodi rebus, Historicus recenset, quæ parùm ad rem christianam & historiam Societatis attinent. Ordo militiæ, Sinarum vultus & nasus, fructus & arbores, aliaque similia, quibus magna libri pars continetur, quid ad beatam æternitatem, quò Missionarii & illorum acta spectare debent? Atque ea exscribere eo inutilius apparebat, quòd Europa Jesuitarum relationum multitudine laboret, quibus res eædem satis superque describuntur. Et in iis quidem versatur interdum Societatis Historicus parum accuratè ; sed ea solùm attingo quæ ad Sinicas controversias pertinent: quo in capite plurimùm interest, ut à Jesuitis Ecclesiæ non imponatur.

Hoc verò præcipuè molitur Auctor historiæ, ut Sinas jam ab incunabulis Dei veri notitiam & cultum habuisse, & utrumque ad hodiernum usque diem in imperio perseverare persuadeat. *Extant*, P. 574 inquit, *in historiâ Sinica vestigia non obscura, priscæ ac veræ, quæ olim in Sinis viguit religionis.* §. 18. *Non immeritò putatur hæc Sinarum fuisse fortunata sors, ut verum & summum Numen, jam inde ab ipsis monarchiæ*

chiæ incunabulis cognitum habuerint. Col. 2. *In priſcorum certè Litteratorum ſcriptis, evidentia Divinæ notitiæ veſtigia conſtat inveniri; ac recentioribus vulgò Litteratis idem ratio & doctrina perſuadent.* p. 575. Col. 2. *Neque vero mirum eſt illum* (Imperatorem) *& Litteratorum optimum partem, commenta Bonziorum aſpernari, & ſuperſtitionum ineptias; remanſit enim in imperii Sinici corpore, corruptis aliquot ejus membris, notitia veri Numinis, & vim hodieque ſuam obtinet: adeo ut Idolorum cultus, Atheorum dementia, Veneficorum & Magorum præſtigia, certis temporibus palàm edictoque publico proſcribantur, tanquam falſæ & perniciosæ imperio ſectæ; neque aliter quàm hæreſes, apud Europæos, & flagitia quædam publica tolerentur. Itaque duplex tantùm in imperio Sinenſi religio approbata publicè dici nunc poteſt: Chriſtiana, quæ nuper edicto Imperatoris, optatam diu libertatem eſt conſequuta; & unius Numinis cultus, quem diximus in mediis ignorantiæ & ſuperſtitionum tenebris, ut lucernam in caliginoſo loco,* INTEGRUM INCOLUMEMQUE PERSTITISSE.

Ea, uti pleraque omnia Hiſtoricus exſcripſit è ſuorum libris; ſed hâc arte & diſſimulatione, ut multa quæ illum falſitatis arguerent, reticeat pervertatque.

Ac primo quidem inter Jeſuitas qui primùm in Chinam ingreſſi ſunt, diſputatum acriter eſt, an priſci Deum Sinæ cognoverint. Affirmavit probabiliter tantùm P. Riccius: at P. Longobardus, aliique

que ejus sententiam magnoperè impugnarunt. *Erat autem P. Longobardus*, historiæ Auctore teste, *Præfes Sinicæ Missionis, & P. Matthæi Ricci successor, ab eodem moriente designatus. Id muneris per annos complures egregiè gessit. Jamque* (tum cùm electus est) *per annos quatuordecim Litteris Sinicis cognoscendis operam dederat. Vixit deinde annos circiter quadraginta, obiitque nonagenario major.* Refert ille suo in opere quantâ post obitum Patris Riccii diligentiâ, his rebus incubuerit; Patremque Franciscum Viera Visitatorem in procinctu fuisse, ut Patris Riccii sententiam condemnaret. Valdè autem sua P. Riccius in opinione perplexus fuit; quòd cum aliis ex locis, tum ex hoc præcipuè declaratur. Postquam enim dixit Sinas jam inde ab initio supremum & unum Numen adorasse, quod appellabant, *cœlum & terram*, subjungit: *Ex quo apparet veteres Sinas opinatos fortasse fuisse cœlum & terram animata; eorumque animam pro supremo Numine coluisse.* Pag. 553. Pag. 555.

Merebatur omninò materiæ gravitas, ut S. Sedes consuleretur, an, vel in dubio, cœli terræque anima pro vero numine Sinis obtruderetur; eoque christiana veritas obtentu, cum Sinicâ, ut hactenus Jesuitæ fecerunt, superstitione conjungeretur. At suum Societas tribunal habet, & quidem ita supremum & infallibile, ut qui appellare ab eo cogitaverint rudes eos, inficetos, & turbulentos esse necesse sit. Pauca illa tamen quæ diximus satis ostendunt, quid de illa veræ priscorum

Expeditio Sinica. Auctore Nic. Trigault Soc. Jesu, ex Commentariis P. Matthæi Riccii. Lib. 1. C. 10.

rum Sinarum religionis EVIDENTIA censeri oporteat. Atque illos certè priscos Litteratos atheismo, & idololatriâ immersos fuisse demonstratum sæpiùs est.

Verùm cùm de hocce capite Jesuitæ probabiliter, ut illis videbatur, inter se disceptarent; de altero quod ad Sinas hodiernos attinet, tanquam certo conveniebant omnes cum P. Matthæo Riccio: cujus sententiam de modernis atheis, & eorum atheismo referens P. Longobardus ait, *Quâ in sententiâ omnes absque differentiâ concordamus.* Ne unum verò se Litteratum vidisse P. Riccius commemorat, qui atheus non esset. Quare de illo Pater Couplet ait: *Qui vivos omnes, & in aulâ, sic unus arguebat; ab hoc mirabimur mortuos aliquot Interpretes meritissimâ censurâ fuisse castigatos.*

Diss. præmial. p. 208.

Eandem de modernis Sinis sententiam tenuerunt Jesuitæ omnes, quotquot deinde, ad usque Patrem Le Comte, hâc de materiâ tractavere. Horum testimonia jam aliquoties retuli; pauca hìc repetam.

De Litterariâ sectâ, deque priscis pariter ac modernis Sinis P. Martinius differens, sic loquitur: *Alii qui sunt è præcipuâ Philosophorum sectâ, omnia temerè casuque extitisse arbitrantur, de summo ac supremo omnium Auctore mirum apud omnes silentium.*

Epist. p. 11.

De eâdem sectâ hæc habet P. Adrianus Gresson: *Toutes les sectes de la Chine sont fausses, parcequ'elles sont toutes opposées à la loi de Dieu, qui est la regle de la verité; neanmoins*

Relat. Gallica p. 82.

néanmoins il y en a trois d'approuvées; celle des Lettrés qui condamne le culte des idoles, & qui n'est, à proprement parler, qu'un ATHE'ISME, *est approuvée par les loix du Royaume.*

Pater Le Faure totius nomine Missionis dixit: *Secta litteraria, de quâ antiquiores missionis Patres judicarunt illam quidem ex se, cujusmodi vigebat in veteribus Sinis, nihil aliud esse quoad substantiam, nisi legem naturæ; quatenus ad posteriorum temporum Litteratos corrupta defluxit, merus est* ATHEISMUS, *sed in nonnullis idololatriâ admixtus.* In Tract. p. 193.

P. Le Comte, cujus scripta magnâ Historicus ex parte descripsit, de Interpretibus inter Sinas primæ classis ait: *On ne voit dans leur ouvrage qu'un* ATHEISME *rafiné: ces nouveaux livres composés par tant d'habiles gens, & approuvés par l'Empereur même, furent reçus avec applaudissement de tout le monde.* To. 2. Ep. 2. p. 120 421.

Hæc, quod dignum notatu est, consentientia inter se Jesuitarum testimonia Historicus Societatis silentio prætermittit; quos Jesuitas uti totidem Confucios commendat, eosque tamen, si res ita est atque ille asserit, cæcutiisse mediâ in luce necesse est. Hujus autem silentii alia proferri ratio non potest, quàm quòd, ab annis circiter decem, Societas animadverterit errores defendere se suos non posse, nisi & hodiernos Atheos, uti veri Dei cultores, Ecclesiæ proponeret.

§. II.

§. II.

De priscis Sinarum Imperatoribus.

Veniamus ad argumenta quæ de priscis Sinis à P. Le Comte Gallicè scripta, Auctor historiæ latinè reddidit, frigidéque profert, quasi refutata convulsaque nunquam fuerint. Ac tametsi ea sic essent, atque ab illo exhibentur, uno iis plerisque omnibus responderi verbo potest; si, mutato nomine, Jovem ab sanctissimis illis, quos laudat, Regibus & Philosophis in honore & cultu habitum fuisse dixeris. Sed rem enucleatiùs expendo.

P. 574. *Sinicæ monarchiæ conditores* Fohium, Yaum, *& alios deindè consequutos, prima imperii fundamenta jecisse apparet, ducentis post diluvium annis, Noemo etiamnum superstite, ut constat subductis chronologiæ sinicæ annis; & originem duxisse à Noemi filio Sem: quæ vox apud Sinas procreationem & vitam sonat.* Ad hæc

1. Juxta chronologiam Sinicam *Fohy*, vel *Fohius*, imperare cæpit annis amplius septingentis ante Imperatorem *Yao:* quo posito, quonam dici pacto poterit, *Yaum*, & qui consequuti sunt, prima imperii, quod ante septingentos annos extabat, fudamenta jecisse?

2. Monere lectorem R. P. debuerat chronologiam Sinicam valdè incertam, & à vero aberrantem esse, quam tamen uti certam proponit, quoties de ea loquitur. *His*, ait alio in loco, *legibus stetit*

Pag. 574.

tit & floruit Sinica res ab annis quater mille, & ampliùs, nempe ab anno ante Christum natum bis millesimo sexcentesimo nonagesimo septimo : quam vetustatem confirmat Historia Sinica, tantam auctoritatem Litteratorum judicio, ac potissimum Confucii adepta, ut eam vocare in dubium nemo prudens, ac nisi, ut dictitant, Hæreticus possit.

Totum hoc falsum est. 1. Chronologia illa Sinica à recentioribus descripta est, nullo certo fundamento ; cùm in libro *Xuking* Imperatorum anni sæpius non numerentur, qui unicus tamen historiarum liber plenam apud Sinas auctoritatem habet.

2. His Sinæ rebus non admodùm animum appellunt ; sed eas uti suis in libris leguntur, accipiunt, supponuntque : nec probum Jesuitæ auctorem invenient, qui Chronologiam in dubium revocantes, Hæreticos appellet.

3. Falsum est hanc Chronologiam adeptam *Confucii judicio* auctoritatem esse ; cùm de illa nullo Confucius in loco mentionem faciat, eoque recentior longè sit.

4. Annus bis millesimus sexcentesimus nonagesimus septimus ante Christi nativitatem, à quo primum suum Sinæ cyclum ordiuntur, incidit in annum octavum Imperatoris *Hoangty*, quia tunc inventam cycli sinici eo ab Imperatore normam fuisse referunt. Verùm, secundùm historiam Sinicam, duo Imperatores præcesserunt, *Foby*, & *Xin nung*. Hunc annos centum & quadraginta, illum centum & decem annos regnasse historiæ Si-

nicæ commemorant; quibus ſi ſeptem Imperatoris *Hoangty*, quos ante cycli initium imperavit, addantur, primus Imperatoris *Foby* annus erit ante Chriſtum natum, bis milleſimus nongenteſimus quinquageſimus quartus. Neque tunc tantùm Sinica gens initium habuit, uti modò dicemus Ille autem annorum numerus à Vulgatâ & Hebraïco textu magnoperè aberrat. Septuaginta computum quid auctoritatis habeat hìc non expendo: ſed hiſtoriæ & chronologiæ Sinicæ auctoritatem cum Vulgatæ & textus Hebraïci auctoritate comparare apud illos abſurdum eſt, qui hiſtoriæ ſinicæ fabulas norunt, & quàm à pauco tempore compacta Sinarum chronologia ſit.

Nullus autem Imperator eſt de quo plures & magis ridiculas, quàm de Imperatore *Hoangty* fabulas narrant, quas hìc referre longius eſſet. Hoc ſolùm dicam: eum plerumque referunt anno ætatis decimo aut duodecimo potitum imperio eſſe: non tamen filius Imperatoris erat; ſed adverſùs Imperatorem *Xin-nung* inſurrexit, Regulos potentiſſimos debellavit; primuſque eâ de cauſâ artis militaris inventor eſſe traditur: quæ puero decem aut duodecim annorum quis ſanus tribuerit?

3. Argumentum leve eſt ad probandum *Foby* duxiſſe originem è Noemi filio, *Sem*; quia vox illa *Sem*, vel potius vox ei ſimilis procreationem & vitam ſonat. Scribunt quidem Luſitani *Sem*, ſed alio à Sinis modo pronunciatur. Scribunt Hiſ-

Hiſpani *seng*, ſcribereque Galli deberent *sains*. De *Noemo* verò & *Sem*, ne veſtigium quidem in annalibus Sinicis: mirumque eſſet hanc unicam hebraïcam vocem retentam à Sinis eſſe. Sed parùm intereſt, à quo è tribus Noemi filiis originem Sinæ ducant: cùm certum & de fide ſit, ab uno ex illis, à quibus omne genus hominum diſſeminatum eſt, ortos Sinas eſſe; qui tres Noemi filii procul dubio notitiam Dei cultumque habuerunt.

Neque etiam inficias ibo in Chinam, haud ita procul à Babylonicâ linguarum confuſione, homines penetraſſe: idque conjicio non propter chronologiam Sinicam, quæ nullius auctoritatis eſt; ſed ob illa, quæ in hiſtoria ſinicâ revocari in dubium minùs poſſunt. Quid inde verò conficitur? Si inipſâ Noemi Semique familiâ, Abraami progenitores idololatræ fuerint: ſi Iſraelitæ ſtatim à tranſitu maris rubri veri numinis obliti vitulum erexerint, dixerintque: *Iſti ſunt Dii tui, qui te eduxerunt ex Ægypto*; extraordinarium videri non debet, & illos qui in Chinam tranſierunt, Dei benefici creatoriſque mundi oblitos eſſe. Atque ita perſuadet altum de illo apud Sinas ſilentium: ita ut ne nomen quidem creationis aut creatoris Sinæ noverint. Quin imò multæ iis de temporibus fabulæ, de mundi origine, primiſque hominibus narrantur; quæ quantùm gens illa à divini Creatoris notitiâ cultuque fuerit aliena comprobant.

Joſ. 24. 2. Judith. 5. 7.

De *Foby* hæc habet Auctor Hiſtoriæ

Societatis. *Fohius*, *ut Sinica teſtantur monumenta*, *certas pecudes domi habebat*, *quas cœli terræque Domino immolaret.* Hæc verò præcipuè eo de Imperatore narrant annales ſinici.

1. Mater illius veſtigium hominis proceræ magnitudinis fortè calcavit; & iride ſtatim circumdata gravidam ſe ſenſit, peperitque filium qui hic ipſe Imperator eſt.

2. Narrant ad eam uſque ætatem homines qui in Chinâ erant, in vivendi ratione à belluis non diſcrepaſſe: *yù kin xeù un y.* Animalium ut ſe offerebant pelles & ſanguinem vorabant; ſine lege & ordine degebant; promiſcuos habebant concubitus, ita ut, aiunt annales, ſcirent quæ illorum mater eſſet, quis verò pater ignorarent; quâ de barbarie omnes Sinæ conſentiunt. Num hanc forte vivendi rationem à Noemo, vel Semo Sinæ hauſerant? Num gens hujuſmodi valdè aliena cenſebitur à Dei notitiâ cultuque abjiciendis?

3. *Foby* à barbaro illo Sinas vivendi modo primus revocaſſe dicitur; eâque de cauſâ primus Imperator appellatus eſt. Nam aliquorum qui antea imperarunt, extat memoria, licèt apud illos obſcura & dubia. Certas matrimoniorum leges conſtituit; artem animalia & piſces capiendi, & ad hominum uſum alendi tradidit; ex quibus animalibus ſacrificia etiam, non *cœli terræque Domino*, ut per ſummam temeritatem Hiſtoricus loquitur, ſed cœleſtibus & terreſtribus Spiritibus, ſeu Diis: *y hiang Xin Ky:* ubi vox Sinica *Ky* ſpè-

cifica

cifica est ad terrestres Spiritus significandos; neque unum, audacter dico unum, Jesuitæ Sinam invenient, qui has aliter litteras explicet.

Hinc Sinarum mos invaluit cœli terræque militiæ, seu præcipuis mundi partibus propter illarum utilitatem, Spirituum nomine indutis, sacrificium offerendi, quæ prima Gentilium ferè omnium idololatria est. Id de Græcis Romanisque cum Tullio demonstrat S. Augustinus. *Ac Phœnicas*, ait *Eusebius Cæsarienſis, & *Ægyptios omnium principes, soli, lunæ, ac stellis divinitatem tribuisse, vulgatum est.* De Sinis verò dicit P. †Riccius: *In illius gentis libris lego Sinas jam inde ab initio supremum & unum numen adorasse, quod ipsi cœli regem appellabant; vel alio nomine, cœlum & terram: ex quo apparet veteres Sinas opinatos fortasse fuisse cœlum & terram animata; eorumque animam pro supremo numine coluisse. Infra hoc numen, colebant etiam varios Spiritus montium, fluminum, & quatuor mundi partium tutelares.*

* De præparat. Evangelica Lib. 1. c. 6.
† L. 1. c. 10.

Si ponderis alicujus argumentum historiæ Auctoris est, timere R. Pater non poterat, ne Sinæ à Noëmo edocti, vel ejus filio, mundi animam pro supremo Numine coluissent; sed advertere debuerat nunquam à sanctis illis Patriarchis, aut ab ejus posteris, qui cultum veri Dei tenuerunt, appellatum supremum numen fuisse cœlum & terram, nec cultum illos exhibuisse montium, fluminum, &c. tutelaribus spiritibus. Egressus ex Arcâ Noe ædificavit altare Domino, non mon-

tibus & aquis, aut quatuor mundi partibus, eorumque geniis: non illis Abraham, Isaac, non Job in lege naturæ sacrificavit, ac ne illis cultus exhiberetur Moyses severè prohibuit.

Præterea non legit R. Pater in priscis Sinarum libris numen illud supremum appellari cœli Regem: & si quando vocem illam reperit, non sanè in priscorum, sed in eorum libris quos Atheos esse non negat. At meminisse quoque debuerat & Jovem Olympi Regem appellari. Multò minùs invenit cœlum & terram cœli Regem à Sinis nuncupari: & terram quidem sic Sinæ à cœlo, ut Romani Cybelem à Jove distingunt. Verè autem ex parte dixit veteres ut & novos Sinas animum mundi coluisse, si tamen anima vocari possit vis materiæ insita, quæ sparsa per singulas mundi partes, in iis tanquam totidem animæ, seu genii; & in cœlo cæteris mundi partibus excellentiore, tanquam primum præcipuumque numen & alter Jupiter colitur. Legi po-
* Præp. Ev. l. 3. c. 3. teſt quid Euseb.* Cæsar. & S. Aug. †, de
† Lib. De Civit. Dei. Romano Jove scripsere.

4. Referunt annales Sinici, nullusque Sina nisi valde rudis ignorat, mappam quamdam in Draconis tergo variis punctis albis & nigris distinctam, ostensam eidem Imperatori fuisse; *quod eum finxisse*
Epist p. 22. *credibile est*, ait P. Matinius, *ut noviter inventis artibus, à prodigio pretium faceret.* Huic putido commento fidem ipse Confucius adstruit; sed quod pejus est, hanc mappam & aliam quam ex eâ *Foby* delineavit,

ricavit, Confucius aliique Sinæ interpretati sunt : & ex utraque atheismum purum Sinis tradidere : cui atheismo, ex *Fohy* & Confucii, ut illis videtur, mente, omnes, ne uno dempto, uti nos Evangelio, adhærent.

Transit Societatis Historicus ad tertium Imperatorem, omisso secundo : *Eidem*, inquit, *cœli Domino templum posuit Hoamtius Imperator tertius.* Hæc fabula nusquam in annalibus Sinicis legitur ; quare nec illius P. Riccius, nec P. Martinius meminerunt. Neque res adeò celebris fuisset in annalibus prætermissa, si cuivis templum Deo Imperator ille erexisset. Pietate verò Noemum & Abraham superasset, aliosque sanctissimos Patriarchas, si, quod nemo ante Davidem cogitavit, Deo templum construxisset. Refertur ab aliquo Sina nullius auctoritatis, non *cœli Domino*, sed cœlo, quod præcipuum Sinarum idolum est, erectum ab Imperatore templum esse : sed commentum illud, ut aliæ de eodem Imperatore innumeræ fabulæ, ab aliis vehementer exploditur, & propter annalium silentium, & propter constantem Sinarum usum cœlo, in aperto colle, & sub dio, sacrificandi, donec tandem *Hung vit*, primus familiæ nuper extinctæ Imperator, templum cœlo erexerit.

Chuenhius *quintus Imperator*, pergit Historicus, *Divini numinis cultum propagavit in omnes provincias : certos eidem procurando Mandarinos præfecit.* Hos P. Le Comte *Ecclesiasticos Mandarinos* appellat. T. 2. Epist.

Laudant annales Sinici Imperatoris prudentiam

dentiam & ſagacitatem, qui Imperium, cujus limites longè ultra verum protendunt, egregiè adminiſtrabat. Quare, inquiunt, res omnes, ſive quæ cognitione pollent, ſive quæ carent omni ſenſu, tamque parvi, quàm magni Spiritus, *Siao ta chy Xin*, ei ſubjiciebantur. Hoc eſt, juxta Sinicum loquendi modum, res omnes, animalia, & homines magnâ in pace verſabantur; & mundi partes, quas Spirituum nomine Sinæ donant, ſuo ſingulæ fungebantur officio. Cœlum ſtatis temporibus pluviam emittebat, fruges terra producebat; & ſic de aliis partibus, è quibus ſingulis ſua utilitas percipiebatur. Quis ex eo, & ex his præſertim annalium verbis, *tá Siaò thy Xin*, parvi & magni Spiritus, in Jeſuitarum mentem veniſſe crederet, hoc ab Imperatore *Cultum Divini numinis fuiſſe in omnes provincias propagatum*; eique cultui præfectos fuiſſe Eccleſiaſticos Mandarinos.

Ejus ſucceſſores non minorem pietatis veræ ac religionis curam geſſerunt.

Horret animus hæc ab homine chriſtiano dici. Cura illa fuit, ut cœlo, terræ, ſoli, lunæ, planetis, ſyderibus, quatuor anni temporibus, calori & frigori, mari, fluminibus, montibus, ſolo cujuſque loci, quinque domus penatibus, & omni turmæ Spirituum ſacrificia offerrent, quæ omnia priſcis & ſanctis Chinæ Regibus, ut illos Sinæ vocant, in more poſita fuiſſe, nemo vel leviter eruditus ſine mendacio negaverit.

Pag. 574. col. 1. *Certi ſacrificiorum ritus erant, ac ſtata ſingu-*

singulorum tempora; nec dubitabant Imperatores ipsimet versare humum, cujus felicibus sulcis mandandæ fruges erant sacrificio destinatæ.

Hæc certa sunt: diversi enim ritus, pro diversis sacrificiis erant, neque uno ea tempore & loco offerebantur. Cœlo, in alto & rotundo loco, quia cœlum altum & rotundum est; terræ, in humili & quadrato loco, quia terra humilis, & apud Sinas quadrata est; illi, solstitio hyemali quo crescere dies incipiunt; æstivo isti solstitio quo fruges matureſcunt, sacrificium offerebatur; soli, in elatiori & clariori, lunæ in demissiori & obscuriori loco sacrificabant; huic ad occasum, illi ad ortum, sol enim superiorem, inferiorem luna plagam occupat; sol clarus & lucidus est, luna respectu solis subobscura; hæc ab occasu, ille ab ortu procedit. Quinque domus penatibus, foco, puteo, januæ &c. ad proprium cuique locum litabant; & ita de aliis sacrificiis montium, aquarum &c. quibus certo sacrificia ritu offerebantur.

Verum etiam est certos agros fuisse, è quibus fruges ad sacrificia colligebantur; iisque in agris imperator in aulâ, & suâ quique Dinastæ in ditione, terram aratro scindebant aliquot vicibus, ad animum agricolis addendum. Sacrificia verò in quibus fruges illæ offerebantur, erant sacrificia cœli & terræ, regiorum progenitorum, montium, aquarum, spiritûs soli in quo Imperatoris aut Dynastarum sita aula erat, spiritûs seminum &

agrorum, & aliorum ſpirituum, quibus ſacrificium Imperator & Dynaſtæ offerebant. Atque hæc obruere ſilentio, & certos ritus, certa tempora, agros & fruges ſacrificio deſtinatas, tanquam certa veri Dei cultûs argumenta proponere: quid eſt ſi non Eccleſiæ imponere eſt?

Pag. 574. C. 1. *Certa pariter jejunia, & publicæ preces indicebantur, maximè ſi quæ calamitas urgeret, ſi ſterilitas vexaret agros.*

Ita eſt: ſed preces fundebantur maximè ſpiritui ſeminum, lacubus, aquis, ipſi Imperatori *Fohy*, ad ſerici copiam impetrandam, ipſis progenitoribus, aliiſque ſpiritibus; cujus rei exempla bene multa proferam, ſi neceſſe ſit. Jejunia verò in omnibus alicujus momenti ſacrificiis indicebantur, qualia etiam nunc præcepta ſunt in ſacrificiis cœli, terræ, Solis, Lunæ, &c. Confucii & progenitorum cultum religioſum eſſe contendimus, cùm alias ob cauſas, tùm ob eadem jejunia, quibus & *Divinum Numen*, ut cum Jeſuitis loquar, vel, ut verè dicam, quibus Jupiter & Cybele aliique Sinici Dii coluntur.

§. III.

De ſpeciali Chingtang Imperatoris exemplo.

Pag. 574. Col. 1. *Quo etiam tempore*, pergit R. Pater, *poteſtas fiebat cuilibet è populo Principis admonendi, ſi quid ab eo peccatum in privatâ re adminiſtrandâ, vel publicâ videretur: ſuis enim*

enim delictis assignabant Imperatores quidquid infortunii populum afflictaret.

Id ex parte verum est; eratque regula politica apud Sinas, ut sibi Principes ejusmodi calamitates tribuerent, & eas, oblato suis Diis sacrificio, deprecarentur. Quid ex eo colligitur? Quoties Gentiles in Deos immortales peccasse se dicebant? Quoties Jovem, Junonem, Plutonem, Furias placare sacrificio satagebant. Omisit verò R. Pater, secundùm doctrinam sinicam, certam, eamque physicam, Imperatorem inter & cœlum relationem esse, ac veluti sympathiam, quâ alterum alteri respondeat. Quare emissas, ut ipsi Athei loquuntur, à cœlo calamitates in perversum Imperatoris regimen facilè rejiciebant.

Hujus moris, ait R. Pater, *exemplum refertur memorabile. Septem anni frugum & solitæ messis expertes gravissimam provinciis omnibus perniciem intulerunt. Id accidisse narrat Historia sinensis, annis ante Christum mille septingentis viginti tribus, quam in ætatem incidit Ægypti sterilitas litteris sacris consignata. Cùm exitium toti Imperio certissimum immineret, Imperator post sacrificia plurima Numini placando facta; se demùm ipse, velut piacularem victimam offerre statuit. Ergo primoribus congregatis, exuit regiam chlamydem; ac vili centone tectus procedit in montem, procul ab urbe.* Ibid.

Hic tanquam reus coram supremo Judice & sordidatus terram novies fronte ferit, cœlumque suspiciens: „ COELI conditor „ Deus, *ait*, tot malis fessi tuum implo-

 „ ramus.

„ ramus Numen. In causâ sum, & „ culpâ, fateor; sic Regem plectis in „ populo: sed quo te meo delicto ira- „ tum, offensumque habeam, quæso „ atque obtestor, doce. Si Regiæ do- „ mûs superbiam & luxum damnas, illi „ modum imponam: si mensæ meæ, fer- „ culorumque copia publicam inopiam „ invexit, frugalitate ac parcimoniâ sce- „ lus emendabo: sin majorem desideras „ iræ tuæ leniendæ victimam; adsum; „ unus pro cunctis cadam: nece meâ „ placatus esto: in agros arentes im- „ brem, fulmen in caput hoc demitte. "

Vix hæc ediderat, cùm cœlum optatos confestim imbres, ac messem posteà uberrimam indulsit.

Hunc locum Societatis Historicus integrum ex P. Le Comte exscripsit, & cum eo errat stupendum in modum.

1. Errat in chronologiâ. Imperator enim ille, *Ching tañg* dictus, regnare cœpit sexaginta ante annis, quàm Jacob in Ægyptum ingrederetur; si stemus chronologiâ Sinicâ, regnavitque tredecim non ampliùs annos.

2. Falsum istud est: *post sacrificia plurima Numini facta:* nullius enim facti sacrificii annales sinici meminerunt; quod observo ad rei veritatem exhibendam, non enim fuisset contra gentis mores sexcenta sinicis Diis sacrificia facere. Multò minùs facta Numini placando sacrificia fuisse annales referunt: ac ne semel totis in annalibus sinicis hunc loquendi modum tota Societas inveniet, *Numini*, vel *Divino*

vino Numini, sacrificium offerre. Semper enim Sinæ determinatè loquuntur, sacrificare cœlo, sacrificare terræ, monti, flumini &c. imò vox sinica non extat, qua exprimant sacrificare *Numini*, vel *Divino Numini.*

3. Longè magis intoleranda hæc Jesuitarum verba sunt, *cœli conditor Deus:* quorum verborum ne vestigium legitur. Neque equidem scio, quo sæculo vivimus: quo Jesuitis Ecclesiam decipere impunè liceat; sique ego mentior, summo Ecclesia jure mecum agat.

4. Referunt annales Astrologorum principem, qui cœli conversionibus observandis invigilabat, Imperatori significasse, pravas esse cœli affectiones, & plenas periculi; hominemque mactandum ad calamitatem deprecandam. Hanc historiam non annales solùm, sed multi alii Sinæ referunt, & ii qui maximè Athei sunt; nec ulli venit in mentem alteri cœlo, quàm illi quod pro suo Astrologus munere observabat, hominem esse litandum.

Respondit Imperator se pluviam propter populi utilitatem exposcere; non illam hominis nece impetrare velle: at si litandus, inquit, homo est, id in me suscipio. Statim itaque tonso capite, & unguibus resciss, currum ad luctum accommodatum conscendit, ac veste lugubri indutus ad montem *Sung ling* se contulit, seque victimæ in modum offerens oravit, *Ne populus*, inquit, *propter meam negligentiam* (fame) *pereat.* Hæc ille: nec

dicitur terram novies fronte ferîisse: licèt solemnis ritus ille sit apud Sinas.

Quem verò Imperator, cuive preces fudit? Cœlo, aiunt Interpretes omnes, ac nominatim Doctor *Chang Kolao*, ex quo P. Le Comte historiam mutuatus est: *Cho tien: Cœlum oravit*; *non cœli conditorem Deum*: neque aliud cœlum oravit præter illud, quod Astrologus observabat, cujusque conversionibus calamitatem importari dixerat; non aliud ab eo, quod *Chang Kolao*, aliique Athei colunt, quod passim irasci dicunt, & calamitates immittere.

Tum, pergunt annales, sex capita Imperator enumeravit, propter quæ, hæc fortè calamitas ingruat: injustitiam in edictis sanciendis: negligentiam in populo regendo: luxum in palatio: excessum erga mulieres; collectas divitias: & alienæ famæ detrahendæ licentiam (nihil de mensæ, aut ferculorum copiâ frugalitate emendandâ legitur) Vix autem orationem absolvit, cùm largissimi imbres effusi sunt. Hæc annales sinici. Tota verò hæc oratio duabus tribusve lineis continetur. Et an illa ita se habuerint, quis affirmabit? Quanquam Imperator ille familiam Imperatoriam extinxerat, primusque è suâ familiâ, quæ secunda est apud Sinas, imperium fuerat adeptus; at timere meritò poterat, ne præsentem in eum calamitatem populus rejiceret. Quare placare illum facto aliquo illustriori non parùm intererat: quod in simili casu multos Sinarum Imperatores feciisse legitur.

Verùm

Verùm cætera, quæ ab historiæ Auctore scripta sunt; ac præcipuè *Cœli conditor Deus: tuum imploramus Numen: sic Regem plectis in populo: quo te meo delicto iratum offensumque habeam, quæso, atque obtestor, doce: sin majorem desideras iræ tuæ leniendæ Victimam, adsum: unus pro cunctis cadam: nece meâ placatus esto: in agros arentes imbrem, fulmen in caput hoc demitte.* Hæc omnia, quæ Italicis litteris, quasi expressa annalium verba P. Le Comte & Historicus referunt, addita textui fuere ad Lectoris oculos feriendos; &, quod gravius est, ad Jovem in Christianorum Deum commutandum. Aliqua tamen ex illis apud Interpretes explicationis causâ leguntur, qui Interpretes Athei sunt, & cœlum & terram, uti duo distincta numina, sic expressè tradunt, ut nemo nisi per summam aut ignorantiam, aut malam fidem negaverit.

Simile aliquid de aliquibus Imperatoribus observatur, ac nominatim de primo familiæ Imperatoriæ nuper extinctæ Imperatore *Hung vû*, qui è Bonzio in latronum ducem, ac deinde in Imperatorem conversus est; sed maximus, si quis alius Atheus & Idololatra constanter perseveravit. Idem quotidiè, ubi siccitas aut alia calamitas populum vexat, præfecti faciunt, cujus rei testis sum oculatus. Neque cœlum tantùm & terram; sed fontes, & quidquid in mentem occurrit precaturi adeunt pœnitentium in modum. Quare sicut, ait Historicus, exemplum Imperatoris *Ching tang* Evangelii præcones

nes adhibent, & illud Christi charitati accommodant, possunt & multa alia proferre, quæ ob oculos versantur.

Quotidie etiam in Chinâ videmus Imperatorem & Præfectos ad fana Idolorum certatim concurrere, ad similes calamitates avertendas. Deus verò nihilò seciùs serenum tempus, aut pluviam, aliaque beneficia immittit, quæ miseri homines Idolis accepta referunt. Quid inde, nisi adorandam esse veri Dei providentiam, qui solem oriri facit & pluit super justos & super injustos.

P. 574. Initio §. 18. Atque hæc illa sunt *evidentia divinæ notitiæ vestigia*, *quæ*, inquit R. Pater, *constat inveniri Litteratorum in scriptis : hæc illa argumenta* (neque enim alia recensetur) *quibus meritò putatur hæc Sinarum fortunata sors, ut verum & summum Numen, jam inde ab ipsis Monarchiæ incunabulis cognitum habuerint.* Quâ in re eo magis in culpâ historiæ Auctor est, quòd minimè dubitem, quin P. Visdelou, nunc Reverendissimus Episcopus Claudiopolitanus, lectis iisdem apud P. le Comte fallitatibus, eum, vel socios Gallos monuerit, quanto in errore versaretur.

§. IV.

De hodierno Sinicæ Religionis Statu.

Neque verò hic gradum Historicus sistit : sed, uti diximus, contra Patris Riccii, ipsius P. le Comte, & aliorum Jesuitarum sententiam, unius verique Dei cultum

cultum ad hunc usque diem *integrum*, *incolumemque* in Chinâ perstitisse audacter contestatur.

Hausit hunc gravissimum errorem ex libro à Pekini Jesuitis edito, anno hujus sæculi primo, & uno aut altero post anno, Sedi Apostolicæ oblato.

Cùm enim RR. Patres Responsa Imperatoris, stante Patris Riccii & aliorum de Sinarum atheismo sententiâ, tueri non possent; cùm etiam ineluctabilis argumenti ex Sinarum, uti nunc, & quidem fatente Patre Riccio, à multis sæculis sunt, atheismo repetiti vim eludere impossibile videretur; astruere enim cogebantur stupendum & incredibile paradoxum, meliùs à Patre Riccio, quàm à doctissimis quibuscunque Philosophis, atque à totâ Chinâ, priscorum Sinarum mentem & sensum fuisse perceptum: hunc nodum ut non tam solverent, quàm secarent, aliud paradoxum amplexi sunt; Atheosque omnes, & hactenùs inaudito miraculo, uno veluti momento in veri Dei cultores convertere.

Verùm non animadverterunt Patres Pekinenses se cùm vitare charybdim vellent, in scyllam incidere: si quidem hoc aliud humano generi persuadendum paradoxum non minùs incredibile suscipiunt; à se qui, teste Apostolico Legato aliisque non paucis, non mediocri rerum istarum ignorantiâ laborant, penitius Sinarum modernorum sensum percipi quàm ab ipso P. Riccio, *qui*, si Historico credamus, *sinenses litteras ipsis prope Sinensibus* P. 520. P. 525.

bus melius callebat: quem tanquam Divinum hominem Sina omnis suspexit: & quos tamen R. Pater atheismo damnavit, hos illi veri Dei cultores esse proclamant.

Tantam Auctor historiæ Societatis absurditatem & cum illo tota Societas suam fecit: ad eamque probandam, tria omnino argumenta ex memorato libro Pekinensi desumpsit, quæ jamdiu cum libro rejecta sunt.

P. 575. Col. 2. Primum argumentum petitur ex duplici templo, quod Pekini extat, cœlo terræque dicatum. Id, inquit Historicus, *cùm perspicuè multa docent, tum verò apertè colligitur ex duplici templo antiquissimo, quod Pekini videre est, altero* Tien tan, *altero* Ty tan *dicto.* Noluit Sinicas litteras latinè vertere; *altero cœli templo, altero terræ templo dicto*, ut lectorem non exterrefaceret, veritatemque dissimularet.

Ac nunquam profecto in Ecclesiâ Dei contigerat, ante decem annos, cùm Pekini liber editus est, ut duobus ex templis cœlo terræque dicatis probaretur gentem maximam Dei veri notitiam & cultum habere. Numquid verò & hæc duo templa erigere Noe & Sem speciali Sinas privilegio docuerunt? Errat autem R. Pater hâc in voce *antiquissimo.* Sunt quidem sacrificia cœli & terræ antiquissima, & ab omni Sinarum memoriâ. Verùm cœli templum valdè recens est, cùm antea in nudâ humo sacrificaretur, primóque ab *Hung vit* Imperatore ante trecentos & sexaginta circiter annos erectum est.

L. 1. C. 10. De utroque illo templo sic P. Riccius loqui-

loquitur. *Rex duo templa habet magnifica; cœlo dicatum est unum, terræ alterum; cœloque & terræ boves & oves mactat magno numero, aliosque ritus exhibet: spiritibus cæteris montium, & fluminum, & quatuor regionum hujus universi, soli litant Magistratus. In regiis cœli & terræ templis Sacrificuli,* Tao çù, *residents, & regiis sacrificiis adsunt.* En & ipsi Dæmonum sacerdotes verum Deum colunt, ejusque templum habitant.

Relat. Gall. p. 357.

Septem verò P. Magalanes, præter alia, Imperatoris templa enumerat, *duo cœli, quorum primum vasta aula est, alta & rotunda, quæ cœlum* (miror non dixisse, quæ Deum) *repræsentat; eam sustinent columnæ duæ & octoginta coloris cærulei. In eo Imperator sacrificat die & momento quo solstitium hyemale occurrit. Tertium terræ templum est, in quo Imperator sacrificat Deo terræ. Quartum & quintum solis & lunæ. In illo, æquinoctio veris, soli; in isto, autumni æquinoctio sacrificat. Sextum* Ty vam miao *appellatur, hoc est templum omnium Regum defunctorum. Septimum appellatur* Chim hoam miao, *ejus spiritûs templum, qui muros custodit.* Hæc R. Pater. Hoc autem *Chim hoam* famosum Chinæ Idolum est, singulis in urbibus adoratum, nemine, ut puto, nunc diffitente: fuit enim aliquandò, cùm & Idolum istud Angelus appellaretur à Jesuitis. Nusquam verò alibi, in tam amplo Deus Christianorum comitatu versatus est: pudereque deberet Jesuitas hæc templa proferre in medium, ad idololatriam in Dei cultum convertendam.

In

In prioris templi, pergit Hiſtoricus, *utroque latere, legitur hæc inſcriptio ſinicis litteris exarata*, Hoang tien xang ty, & *tartaricè* Terghi ab cai han: *id eſt*, altus & ſupremus Dominus. *In eâ fronte quæ auſtrum reſpicit, ſupra majorem portam, ingens pariter inſcriptio iiſdem caracteribus, hanc ſententiam præfert:* Cœli ſupremi Domini templum: *in fronte boreali:* Cœli ſupremi Domini aula: *fueruntque inſcriptiones illæ à ſupremis Imperii tribunalibus, & Imperatore ipſo veriſſimæ judicatæ.*

Hæc omnia de Jove Romani dixiſſent, nulluſque Atheus in Chinâ eſt qui ſic ſponte non loquatur. Magnum ergo Dei veri cultûs argumentum. Equidem tartaricè neſcio; at ſatis ſinicè ſcio, ut certò dicam, his ſinicis vocibus *Hoang tien Xang ty* non altum & ſupremum cœli Dominum ſignificari; ſed *Regium cœlum, ſupremus Imperator*; ſique Jeſuitæ intelligerent ſinicam phraſim, ſcirent profecto vocem *Hoang*, quæ non *altum*, ſed *regium* ſignificat, non referri ad cœlum non poſſe: ita ut ad ſummum dici deberet *Regii Cœli ſupremus Imperator.* Sed conſtans Sinarum ſententia eſt, cœlum non in genitivo, ſed in recto, ibi eſſe, ipſumque *Regium cœlum* appellari *ſupremum Imperatorem.*

Duarum aliarum inſcriptionum ſinicas voces Hiſtoricus prætermiſit; & cautè quidem, nam fallaciam manifeſtant: illas habemus in libro Pekinenſi. Prima eſt *Hoang Kiun yu*, quibus in tribus vocibus, nulla cœlum ſignificat; nulla propriè

priè *ſupremum Dominum :* duæ litteræ *Hoang Kiun* ſignificant Imperatorem cum aliquâ excellentiâ, aut, ſi velis, auguſtum Imperatorem : totæ tres nihil aliud ſonant, quàm *Auguſti Imperatoris templum*; ſecundæ inſcriptionis voces ſunt *Hoang Kien tien :* quæ ad verbum ſignificant *Regii cœli templum :* nec ullum veſtigium eſt *ſupremi Domini.* Sed quod valdè notandum eſt, vox ſinica *Kien* cœlum materiale ſpecificè ſignificat : & ita ſpecificè ut P. Le Faure ſuo in tractatu, totius nomine miſſionis ſcripto, dicat: *Alias præterea voces adhibent Sinæ ad cœlum & terram pro effectu ſumpta exprimenda, nimirum* Kien, Kuen ; *ſed iſtis nunquam utuntur ad expreſſionem cauſæ illus incorporeæ, ſeu Dei.* Atque hæc, quam dico litterarum ſinicarum, in tribus inſcriptionibus, ſignificatio ita certa eſt, ut ſine gravi ignorantiâ negari non poſſit.

Quid tribunalia Pekini de vocibus tartaricis declararint ignoro. At mirum quoque eſſet in illâ *famoſâ Babylone*, ut à Jeſuitis Pekinum appellatur, *erroris centro, aſylo atheiſmi, idololatriæ propugnaculo*, veri Dei templum, cultumque tam magnificè commendari : maximè cùm in Chinâ, ſi qui Athei ſint, illorum certè Præfecti tribunalium : quâ de re non dubitabunt, qui res ſinicas norunt. Relat. Edict. p. 3.

Demùm illi ipſi tituli, quos Jeſuitæ ſuâ in verſione latinâ deſcribunt, ſic veri Dei apud Sinas propriæ ſunt, ut illos etiam Sinæ paſſim *Foe* & *Laokiun*, duobus præcipuis gentis idolis attribuant : leguntur-

que

que in templis, in viis, in compitis ſimiles tituli : *Tien chun*, cœli Dominus: *Tà tien chùn*, magnus cœli Dominus : *Kao Xang ty*, altus & ſupremus Imperator.

Pag. 576, col. 1. *Sacrificia*, ait Auctor hiſtoriæ, *quæ iis in locis peraguntur, maximam habent cum ſacrificiis naturalis & ſcriptæ legis affinitatem. Cùm iis omninò concinunt preces, & vota, quæ Imperator inter ſacrificandum concipit: quorum clauſulæ & coronis eſt.* „ Supremus, *inquit*, Dominus juſſit, & „ factæ ſunt tres mundi partes præcipuæ „ cœlum, terra, & homo. Ego ſubditus ſupplico, ut quorum nomina hîc „ adſtant progenitorum Imperatorum defunctorum, iis detur æternùm frui beatâ tuâ præſentiâ in Regiâ & cœleſti „ aulâ.“

Longius referre eſſet quæ ad has ineptias reſpondi in Obſervationibus ad librum Pekinenſem. Breviter dicam, quandonam in lege naturali & ſcriptâ oblatum Deo ſacrificium eſt in templo terræ? Ubinam illi ſacrificatum eſt in tam egregio comitatu ſolis, lunæ, progenitorum, & idoli *Ching hoang*, ut cœli terræque totam militiam omittam, quæ illis in ſacrificiis adſtat ad comitatum. Quonam effectum pacto eſt, ut hæ preces & vota P. Riccium *divinum illum virum*, &, alterum Riccium, P. Martinium laterent, quibus ſatentibus, *Germani Litterati conditi orbis nec auctorem, nec modum docent; omnia temerè, caſuque extitiſſe arbitrantur, deque ſummo ac ſupremo rerum omnium auctore mirum apud omnes ſilentium?*

Memi-

Memini verò dici in Chinâ à celebri quodam Jesuitâ, cùm de libro Pekinensi colloqueremur, in istâ & eximiâ clausulâ & coronide : *Iis detur æternum frui beatâ tuâ præsentiâ in regiâ & cœlesti aulâ*, nihil deesse præter psalmum *De profundis :* ac profectò in totâ Scripturâ sacrâ vix clariùs purgatorii, & precum pro defunctis testimonium invenietur.

Sed in hoc etiam errant R R. Patres: neque de *Imperatorum nominibus*, *neque de beatâ præsentiâ* verbum est : sed de tabellâ unius, illiusque regiorum avorum principis, agitur. Petitur vel optatur, ut ille avorum princeps cœli perpetuò comes adhibeatur. Mos enim Sinarum est, ut familiæ imperialis Princeps, comes in oblato sacrificio adjungatur, eique pariter sacrificium offeratur. Petere autem, ut perpetuò ille hoc in sacrificio comes adsit, perinde est apud Sinas, ac desiderare familiam imperantem perpetuò subsistere : eâ enim extinctâ, illius Imperatorum Princeps excluditur, novæque familiæ Avus, & Princeps substituitur.

Templi Ty tan *terræ Domino dedicati inscriptio Sinica est* Hoam ty Ky., *tartaricè*, Naihan, *id est*, *supremus terræ Dominus: frons templi sententiam hanc præfert:* Supremi terræ Domini domus.

Tacet ad celandam turpitudinem vocibus *Ty tan* terræ templum significari. At debuisset ad minus R. Pater vocem effæminare, ut de Junone factum à Romanis esse Tullius observat. Certum enim est, ut cœlum pater, maritus, imperator L. 2. de Nat. Deorum.

à

à Sinis dicitur; sic terram ab eis matrem, uxorem, & imperatricem appellari. Cybelem verò supremam terræ Dominam Romani vocare non dedignati essent. At Sinicæ voces primæ inscriptionis, *Hoang ty Ky*, , certò certiùs regiam terrestrium spirituum significant. Alterius Inscriptionis litteræ, quas R. Pater reticet, leguntur in libro Pekinensi, *Hoang Ky Xe*, nec supremi terræ Domini domum, sed regii terrestris spiritûs templum sonant. Jamque notavi voce *Ky* terrestrem quemcunque spiritum, vel si sumatur in plurali, terrestres spiritus, prout cœlestibus cœlestique militiæ opponuntur, specificè significari. Quâ Sinicâ voce montes, flumina, maria &c. nuncupantur. Regius autem ille terrestris spiritus, tam apud Sinas à cœli spiritu, atque apud Romanos Juno, aut Cybele distinguitur, quod sexcenties demonstravi, viderique potest in memoratis Observationibus ad librum Pekinensem.

Pag. 576. col. 1. Secundum R. Patris argumentum istud est: *Confirmant hæc omnia Sinici Annales, dum ita scribunt: Nomine* Ty, *in inscriptione* Xang ty, *intelligitur cœli Dominus & Gubernator, cujus excellentia non habet parem. Eundem supremum Dominum appellant conditorem, & conservatorem rerum, hominum cogitationes introspicientem, proborum remuneratorem, ultorem improborum, & (quæ vis est Sinicæ locutionis) sanctè intelligentem.*

Atque hæc etiam omnia, tametsi concederentur, nihil Jovi Sinico tribuunt, quod

quod Romano non tribueretur. *Jupiter omnipotens. Rex olympi. Hominum fator. Rerum cui ſumma poteſtas. O qui res hominumque Deûmque, Æternis regis Imperiis. Diſcite juſtitiam moniti, & non temnere Divos.* Sed errant ſuo RR. PP. more.

1. Voces Sinicas *Chù Chay* vertunt Dominum gubernatorem; cùm duæ illæ voces vim in cœlo dominantem ſignificent, ut omnes Sinæ teſtantur; & maximè vocum indicum Auctores, ubi ſingulas cœli partes explicant: quatenùs à nobis, inquiunt, remotum eſt, dicitur altum: quatenus cærulei coloris apparet, dicitur cæruleum: ratione vis in illo dominantis, *y Chù Chay*, dicitur Imperator, ſeu Imperans.

2. Omnes quidem animas in cœlum poſt mortem evehi Sinæ dicunt, ubi de moralibus; quod quo phyſicè ſenſu intelligi debeat, ipſimet tradunt, ubi res phyſicè explicant. Verùm *apud Veteres de Inferis ne verbum quidem*, ait Pater Le Faure. Antea P. Riccius dixerat: *In hac lege de præmio bonorum & malorum ſermo eſt: ſed ferè arbitrantur id in hac vitâ dari, aut in auctorem, vel in poſteros pro meritis redundare. De animis immortalibus, antiqui vix videntur dubitaſſe; nam de vitâ mortali functis, & in cœlo degentibus, diù etiam poſt mortem, ſæpè ſermonem inſerunt: ſed de impiorum apud inferos pœnis nullus ſermo. Recentiores porrò Litterati animos unà cum corpore aut paulò poſt extingui docent: unde neque probis cœlum, neque improbis inferorum cruciatus aſſignant.* In tract. de Tabell. n. 18. Expeditio Sinica l. 1. c. 10.

Magna Patris Riccii cæcitas, qui recentiorum in libris non legerit ſexcenties de animis poſt mortem ſuperſtitibus, & in cœlo quoque exiſtentibus ſermonem inferri. Velim tota Societas vel unum ex veteribus locum hâc de re proferat, quem apud recentiores, & maximè Atheos, non exhibeam. Nihilò verò minùs Athei ſunt: habent enim ſuum id phyſicè ex ſuis & maximè Confucii principiis explicandi modum, quo ſe & Confucium inſignes Atheos eſſe comprobant.

Pag. 362. Et Confucium quidem Sinis P. Riccius commendabat, *Quia*, inquiebat, *quæ de alterâ vitâ neſcierat, tacere quàm comminiſci maluiſſet, & legis ſuæ præcepta, ad vitam cuique conſtituendam, & familiam regnumque ex æquo & bono gubernandam direxerat.* Quo dicere vix quicquam Pater Riccius aptius poterat ad Confucium atheiſmi damnandum. Sic enim & in Chinâ, & ubique terrarum Athei ſentiunt & docent; ſique Confucius quæ ad alteram vitam attinent, ignoravit, nemo Sina ſe Confucio doctiorem eſſe venditabit. Porrò bona & mala probis à cœlo & improbis hominibus hâc in vita immitti Sinæ conſentiunt, & eâ quidem neceſſitate, quâ, inquiunt, æneo tympano percuſſo, ſonus editur.

At obſervant Sinæ doctiſſimi Foënam ſectam, cùm in Chinam ingreſſa eſt, magnos eâ de cauſâ progreſſus feciſſe, quòd paradiſum & infernum, præmia & ſupplicia poſt obitum ſupereſſe traderet: quibus populus mirificè affectus eſt. Id teſta-

tur

tur ipſe Pater Riccius: *Hanc ſectam* (Foënam) *legimus initio magno applauſu invehi cœptam, ex eo maximè quòd animum immortalem, & alterius vitæ præmia proponeret.* Nimirùm Sinica ſeu litteraria ſecta jejuna & exilis eſt, humanoque cordi non ſatisfacit; quare non ſine aviditate id ex peregrinâ ſectâ receperunt, quod in patriâ prætermittebatur.

3. Cætera quæ exaggerantur, apud omnes quos Riccius Atheos eſſe faſſus eſt, leguntur expreſſis verbis: jamdiuque Jeſuitas provocavi ad unum è Confucio locum hâc de re proferendum, quem iiſdem terminis, ac ſæpe gravioribus, apud Doctorem *Chù vuén Kung* Atheorum principem non exhibeam.

Tertium demum argumentum majorem in auctoribus libri Pekinenſis ignorantiam & cæcitatem arguit: *Quid quòd*, inquit Hiſtoricus ex libro Pekinenſi, *populi maxima pars in eandem de Numine Divino ſententiam concurrit? Proſtat in plurimis ædibus etiam Litteratorum lignea tabella venerationi totius familiæ propoſita, certis exarata caracteribus quorum hæc ſententia eſt:* Cœli, terræ, omnium rerum verus Dominus.

In hoc poſita cæcitas eſt, quòd certam chartam ſeu ſchedulam quam idolorum Sacerdotes *Taò ſu* dicti diſtribuunt, & Gentiles in honorem præcipui ſectæ idoli *Lao Kiun* ſuis in domibus appendunt, quaſi de Deo vero intelligeretur, R R. Patres proferre non ambigant. Atque illam eſſe memoratæ ſectæ blaſphemiam

extra dubium est; cujus testes sunt omnes quotquot in Chinam iverunt. Similem schedulam & iidem Bonzii de altero sectæ nebulone, *Chang y*; & sectæ foënæ Sacerdotes de *Foe* sectæ suæ principe spargunt. Utrumque autem *Laò Kiun* & *foe*, & quem diximus nebulonem *Chang y*, & unumquemque illorum publicis in inscriptionibus passim appellant *magnum cœli Dominum*; *altum & supremum Imperatorem : magnum cœli Rectorem.* Ex quibus encomiis ulteriùs infertur quàm ridiculum sit propter illa contendere notum Sinis esse vel fuisse Christianorum Deum, cùm eadem elogia, ut olim Baal & Moloch, aliisque idolorum principibus, suis à cultoribus tribuebantur, sic primariis suis idolis Sinæ constanter adscribant.

§. V.

De sancto Thomâ Apostolo.

Qui idolum celebre pro Deo Christianorum; ipsi Bonzium quoque illustrem pro Christi Apostolo R R. Patres habuerunt. *Quemadmodum insigni bonitatis & providentiæ beneficio factum est*, inquit Auctor historiæ Societatis, *ut summi Numinis notitia Sinarum imperio ab ipsius incunabulis illata in hanc usque diem vigeret; sic ejusdem providentiæ munere singulari, christianam legem, cùm primùm est promulgata, eidem imperio invectam fuisse multa persuadent. Quæstus erat Imperator aliquando cum Patribus*

Pag. 576. col. 1.

tribus Societatis, quòd seriùs evangelicam legem Sina cognovisset. . . . . Hic Patres in tanti momenti causam penitiùs, ut res postulabat, ingressi, docuerunt minimè præteritam à Deo Sinam, & neglectam fuisse. Monumenta sinica protuleruut, in quibus proditum est disertis verbis insignem virum, & vita, virtutibus, prodigiis admirabilem, in Sinam devenisse, cœlestemque doctrinam tradidisse. Hoc verò tempus, si rationes chronologiæ Sinicæ subducantur, in ætatem Apostoli Thomæ creditur convenire. Hæc R. Pater, quæ hausit à PP. Magalanes & Le Comte. Col. 2.

Pater Magalanes ait: *Omninò verisimile est S. Thomam in Chinam venisse, & aliquandiu commoratum, quia Historici, & annales sinici referunt, regnante familiâ imperatotiâ* Han; *qua regnante D. N. Jesus Christus natus & mortuus est, sanctum quemdam,* Tamo *nuncupatum, ex Indiis in Chinam appulisse, qui sanctam legem prædicabat: ei verò Bonzios adversatos fuisse, & tam dirè persecutos, ut cùm nullum fructum faceret, in Indias reversus sit. Addunt illum manu baculum gestasse, ac nudo capite incedere solitum: cúmque aliquando fluvium magnum,* Kiang *dictum, transire vellet, nec cymba occurreret; quia omnium animi contra illum à Bonziis præoccupati fuerant, sicco pede fluvium transiisse. Multa alia ab eodem Sancto patrata miracula commemorantur. Nec difficultatem facessere debet, quod Sinæ* Tamo, *non* Thomam, *illum appellent: ut enim illorum voces vitiamus, sic & nostras illi corrumpunt: adeo ut illas agnoscere impossibile sit. Pejus Lusitani fecerunt,* Rel. Pag. 347.

cùm Tome *dicant*, *non* Thomam.

Tom. 2. Ep. 3. Eadem P. Le Comte paucis comprehendit. *Maximè probabile est à S. Thoma, in Indiis cùm esset, tam egregiam Orientis partem neglectam non fuisse, & Evangelium ab eo Sinis fuisse annunciatum; quæ conjectura valdè ex eo roboratur quòd in Historia Sinicâ legitur. Narrat certum hominem ingressum in Chinam esse, & cœlestem doctrinam prædicasse. Non erat, addit historia, vulgaris homo; ejus vita, miracula, virtutes admirationem omnibus commovebant.*

S. Apostolum Thomam in Chinam usque penetrasse negare non audeam, nec affirmare: duo verò certa sunt.

1. Nullam in historiâ Sinicâ de S. Thomâ ejusque adventu vestigium apparere. Quare nec P. Riccius ullum ex historiâ locum protulit, tametsi sanctum illum Apostolum in Chinam iviſſe ex quibusdam Malabarum libris persuasum habuisse videatur.

2. Certum est virum illum insignem, quem P. Magalanes *Tamo* nuncupat, quemque alii duo tacito nomine designant, pestiferum hominem fuisse sectæ Foenæ in Chinâ quodammodo principem. Ea enim secta in duos veluti ramos dividitur, & alterius ex illis *Tamo* Princeps habitus est, quo de *Tamo* multa Sinæ fabulantur. Ac falsum est hujus veteratoris tempus, si rationes chronologiæ Sinicæ subducantur, in ætatem Apostoli Thomæ subvenire. Conveniunt enim Sinæ, qui de illius adventu scripserunt, eum advenisse, non ut dicit P. Magalanes *imperante*

perante familiâ Regia Han, quâ imperante, ne verbum de *Tamo* RR. Patres invenient, ſed imperante *familiâ Leang*, regnante Imperatore *Leang vic ty*, qui anno æræ vulgaris quingenteſimo ſecundo imperare cœpit; idque ad falſitatem demonſtrandam abunde eſt.

Quid Imperator cum Pekini Jeſuitis queſtus fuerit, nunquam hactenus audivi. Si verò *Tamo* pro ſancto Apoſtolo Thomâ RR. Patres oſtentarunt, eum procul dubio in ſectâ Foenâ, cujus præcipuè devotus ab incunabulis eſt, incogitantes obfirmarunt. Sique, hujus hiſtoriæ loco, ſimilia alia ſint quibus P. Riccius chriſtianam religionem confirmaſſe dicitur, & hoc judicium de aliis fiat. P. 54. 530. 532.

Libris Malabarum non immoror; quia cujus illi ſint auctoritatis ignoro. Sed ex eo quod P. Riccius ex illis refert de Chinæ Metropolitanis, qui ſemel ſingulis ſex annis ad Patriarcham Indiarum ſcribere dicuntur, levem librorum illorum auctoritatem eſſe credam.

§. VI.

De Secta Foenâ.

Corruptionem religionis ſinicæ ſectam in Foenam Auctor hiſtoriæ præcipuè rejicit. *Principem*, inquit, *in idolis ſinenſibus locum obtinet* Fo, *Magus olim*, *aut Circulator Indus*. Tum, enunciato præcipuo ſectæ dogmate, quòd *Ex nihilo ſunt omnia, & in nihilum omnia revolvantur: impia* Pag. 574. col. 1. Col. 2.

vox Atheos quosdam in Indiis procreavit: quorum tamen secta infelix, perinde atque ipse Idolorum cultus, non tam religionis Sinicæ pars, quàm labes dici debet, publicè infamis & condemnata.

Meliùs dixisset Sinarum, quàm sinicæ Religionis labem esse: nam Sinæ quidem omnes, ut notat P. Riccius, tres quæ vigent in China sectas in praxi sequuntur: at nihilominùs suam, quæ propriè Sinica secta religioque est, à duabus aliis secernunt diligenter: ac licèt, juxta sectæ suæ principia, Athei sint, longè alio atheismi genere laborant. Ex nihilo negant fieri quidquam posse; duasque alias hoc maximè in capite sectas impugnant: at materiam constituunt ab æterno, quæ nec genita sit, nec creata: ei verò ingenita vis est, uti vis in seminibus, quâ res omnes efficiantur, estque verum apud illos ac summum principium, ultra quod progressus non fiat. Atque hoc illi Athei sensu sunt quòd Auctorem mundi nesciunt, resque omnes ad principium revocent, quod principium cognitione careat & omni sensu. Istud suæ ab aliis sectis discrimen luculenter explicant scholæ principes & magistri: licèt quoad cultum idolorum, qui ad praxim attinet, tribus omnes sectis à maximo ad minimum ausculteni.

Propriam itaque secta Sinica labem habet, quam cum Foenæ sectæ labe per summam ignorantiam Auctor historiæ confundit. Ea autem labes in atheismo, uti modò explicatus est, & in cultu cœli terræque

ræque militiæ posita est. Neque illa secta duarum aliarum idola colit, quæ sunt opera manuum hominum; sed adorat opera Creatoris, quæ propria sectæ litterariæ idola sunt, *quorum specie delectati, nec attendentes quis esset artifex, ignem, & spiritum, & gyrum stellarum, solem & lunam rectores orbis terrarum putaverunt*, putantque etiam nunc. Sap. XIII. 2.

Quòd verò *Imperator & Litteratorum pars optima commenta Bonziorum aspernetur: quòd cultus idolorum, & Atheorum dementia non aliter quàm hæreses apud Europæos, & flagitia quædam publica tolerentur: quòd duplex tantùm in imperio Sinico religio approbata dici possit; Christiana, & unius Numinis cultus qui in mediis ignorantiæ tenebris integer perstet & incolumis:* hæc nulla satis gravi censura notari possunt.

Ac 1. quidem *unius Numinis cultum integrum & incolumem perstare, aut unquam stetisse*, tam falsum est, quàm verum Spiritûs sancti oraculum, „ Vanos eos homines esse, in illisque non subesse Dei „ scientiam, qui de his quæ videntur bona, non potuerunt intelligere eum, „ qui est: nec operibus attendentes agnoverunt quis esset artifex. Sap. c. 13.

2. Quòd *Atheorum dementia*, comprehenso etiam sectæ litterariæ atheismo, *non aliter quàm apud Europæos hæreses, & quædam flagitia publica toleretur*, hujus propositionis absurdum vel eo demonstratur, quòd in scholis omnibus, in examinibus, in omni actu litterario docere & sequi litterati, ex Imperatoris mandato, teste

In Atlant. ad Urb. Kien ning fu. P. Martinio, teneantur commentarium Doctoris *Chù ven Kung*, quem ipsi Patres Societatis Atheum, & Atheorum anteſignanum, & ſuo in libro Pekinenſi Atheopoliticum appellant. Quid autem abſurdius quàm eam aſſerere doctrinam, non aliter quàm hæreſes, & flagitia publica tolerari, quæ tanquam Confucii & imperii doctrina docetur omnibus in ſchola, auctoritate publicâ, eo in Athei commentario, cui in examinibus, & actibus publicis contradicere non liceat; quia, inquit P. Semedo, eandem atque ipſe Confucii, & librorum, quos uti nos ſacram Scripturam, Sinæ venerantur, textus vim habeat. Quibus addi poteſt ab annis circiter bis mille, ex quo commentarii ſcribi cœperunt, ne unum probatum in ſecta auctorem eſſe, qui eandem, quam Doctor *Chù ven Kung* circa atheiſmum, uti conſtantem ſectæ & imperii ſententiam, non teneat & doceat, hoc uno diſcrimine, quòd aliqui antiquiores vim, quam diximus materiæ inſitam, cum ipſâ materiâ confundant: quod ad atheiſmum perinde eſt.

In rel. p. 74.

L. 1. c. 10. 3. Quòd ipſa *Foena ſecta cultuſque Idolorum, quæ illa colit non aliter quam hæreſes & flagitia publica tolerentur*; hujus dicti falſitatem exhibet P. Riccius, homo ille divinus, cùm ait: *Hujus familiæ quæ nunc imperat, caput* Hung vu *lege latâ ſanxit, ut tres illæ leges* (Litteraria, Foena, & Lao Kiun) *ad imperii auxilium conſervarentur; quod fecit ut ſectariorum omnium animos ſibi conciliaret; ſed eâ tamen conditione,*

Expeditio Sinica Lib. 2. c. 10.

tione, ut Litteratorum dogma Reipublicæ administrationem gereret, ac cæteris præesset. Hinc *fit ut nulla sectarum alias extinguere meditetur. Reges quidem singulas sectas colunt; & eas adhibent ad res suas, cùm opus est: singularum templa sæpè instaurant & erigunt.* Hæc P. Riccius. Credi autem vix potest quot Imperatores & Dynastæ sectam illam jam ab initiis non amplexi modò, sed palam tuiti sint, & honoribus decorarint. Sed hæc paulò post idem P. Riccius de Idolorum multitudine refert. *Unum incredibile videri potest, simulachrorum nempè in hoc regno multitudo, non in fanis solùm, quæ sæpè aliquot millia colenda exponunt; sed privatis etiam in ædibus ferè singulis, loco, gentis more, ad eam rem deputato, in foro, in vicis, in navigiis, palatiisque publicis; hæc una abominatio penè prima se spectandam offert.* Et quàm verè dicat R. Pater testes ii sunt qui pedem in Chinam intulere. Ibid.

Item ait R. Pater: *His in temporibus sapientissimi cujusque hæc est receptissima sententia, has leges in unum coalescere, & simul omnes observari posse ac debere.* Ibid.

Tres omninò sectæ sunt apud Sinas, inquit Pater Semedo, quæ licèt ab invicem diversæ sint, sociantur tamen inter se, ut minùs, seu potiùs ut magis errent. Et illis verò tribus sectis eam quam diximus esse *Taò çù*, seu *Lao Kiun*, nec minùs Foenâ celebrem, haud scio cur Auctor historiæ non appellet, neque cum duabus aliis enumeret; ac tanto illa in pretio est, ut insignis ejus sectæ veterato- In Relat. c. 18.

ris *Chang y* posteri eodem, quo posteri Confucii, in aulâ donati honore fuerint ante annos quadringentos, cùm jamdiù & veterator ille, & tota secta, in honore esset apud Imperatorem virosque primarios.

Neque tres illæ sectæ inter se consociari & coalescere dicuntur, quasi è tribus una fieret, tres enim sectas exactissimè Sinæ distinguunt: sed quia unus idemque Sina tres in praxi sectas profitetur. Templum idem V. G. Litteratus Confucii adit, ubi sacrificia, juxta sectæ litterariæ ritus offert: ad gradus promovetur, ad quos consequendos examina subit secundum sectæ principia: ac nihilò seciùs aliarum sectarum Idola servat, & ad earum templa se confert, felicem suis in examinibus successum, aut quidvis aliud rogaturus. Non defuerunt tamen qui è tribus sectis unam conficere tentaverunt. Neque etiam negem aliquid interdum ex duabus sectis in litterariam inductum esse: quales sunt statuæ Confucii, quæ hodieque cernuntur in nonnullis illius templis; quod est contra sectæ leges: suos enim Deos in tabellis certis litteris inscriptis *Xin goey*, non in statuis colit.

Rem eandem ac memorati Patres, affirmat P. Adrianus Greslon suâ in Relationè gallicâ: *Sinenses sectæ omnes falsæ sunt; cùm omnes legi Dei, quæ norma veritatis est, opponantur. Tres tamen ex illis approbatæ sunt:* Neanmoins il y en a trois d'aprouvées: *Una Litteratorum, alia Bonziorum, & alia eorum, qui vocantur* Tao çü.

çù. *Secta Litteratorum, quæ cultum Idolorum damnat, & nihil aliud est, si propriè loquamur, quàm atheismus*, Et qui n'eſt à proprement parler qu'un athéiſme, *legibus regni approbata est: Bonziorum secta quæ Idololatriam profitetur, & secta* Tao çu, *quæ præter Idololatriam, sexcentis quoque incantationibus, ad longam vitam, & divitias obtinendas, utitur, adeo in Chinâ antiquæ & ita universaliter à Plebe, Mandarinis, & ipso Imperatore receptæ sunt, ut non secùs ac secta Litteratorum approbata dici possint. Præter illas tres sectas, multæ aliæ sunt adhuc perniciosiores, & quas Sinæ communi nomine vocant* Sic Kiao, *id est sectam tortuosam, aut malam; vel* Y tuon, *id est hæresim.*

Atque utinam Chriſtiana Religio eo apud Sinas loco eſſet quo atheiſmus & idololatria trium ſectarum, quæ in Chinâ vigent. De Chriſtianæ legis approbatione, quæ & qualis ſit, ſatis alibi dictum eſt.

4. Ipſe Imperator, ſi quam aliquando ſuperſtitionem ridiculam riſit, quod omnibus contingit Idololatris, ut atheiſmi, ſic idololatriæ princeps eſt: ac præter ſectam litterariam, quam ex regni legibus profitetur, quæque, ipſo ſuis in operibus teſte, atheiſmi & idololatriæ plena eſt; idola ſectarum habet innumera ſuo in palatio; & ea habet in ipſâ cymbâ, quâ vehitur, cùm iter agit: Bonziorum greges Pekini alit ſuis ſumptibus: Sinarumque ſuperſtitioni Tartarorum idololatriam adjungit. Vix ullum in locum ingreditur,

P. 563. Col. 2. Sub fin. quin fana Bonziorum ſtatim adeat. Quare cum Societatis Hiſtoricus ait: *Non leviori apparatu* (Imperator) *progreditur ad templa, religionis ergo*, his Imperatorem verbis ſi commendare voluit ejuſque religionem, & hâc quoque vice lectoribus illuſit. Semel ſingulis annis in Jovis ſui, ac ſemel in ſuæ Cybeles fanum Imperator conferre ſe ſolet: alia verò idolorum fana & idola domeſtica colere, coram illis ſe proſternere ſic in uſu habet, ut nihil ampliùs.

5. Quod addit R. Pater de ſectæ Foenæ Atheis, quaſi nulli alii Athei in Chinâ

P. 574. Col. 2. ſint: *Neque tamen ita ſunt Athei*, inquit, *ſi qui ſunt, Deum ut planè ac præfractè negent:* „ Hæc eſt enim, *ut ait Auguſtinus, Tract.* 106. *in Joan.* vis veræ Divini„ tatis, ut creaturæ rationali jam ratione „ utenti, non omninò ac penitùs poſſit „ abſcondi; ſed quòd Deum aliquo mo„ do cognitum verbis agnoſcere ac profi„ teri factis nolint. “ Hæc ſi R. Pater proferat ad probandum neminem eſſe, qui ad cognitionem veri Dei lumine naturali pervenire non poſſit; & quandam divini Numinis præſenſionem non habeat, aerem verberat, & cum umbrâ pugnat; cùm non mota eâ de re quæſtio ſit. Si verò nullum hominem nullamque velit gentem eſſe quæ Deum non cogno-

Sap. 13. ſcat, pugnabit cum S. Auguſtino, & cum ipſo Spiritu ſancto dicente: *Vani ſunt homines in quibus non ſubeſt ſcientia Dei; neque operibus attendentes agnoverunt quis eſſet*

Pſ. 78. *artifex. Effunde iram tuam in gentes, quæ*

te

te non noverunt. Non in passione desiderii sicut & gentes quæ ignorant Deum. Qui eratis hospites testamentorum, promissionis spem non habentes, & sine Deo in hoc mundo. Pugnat verò cum illo suo, *Athei, si qui sunt*, cum P. Riccio, aliisque Jesuitis qui asseruerunt jam à multis sæculis prolapsos in atheismum Sinas esse. 1 Thess. 4. Ephes. 2.

Demùm, si ita res esset ac Jesuitæ cum suæ Auctore historiæ nunc dicunt; si secta litteraria verum Deum colat, non erat cur P. Riccius, aliique in veri Dei cognitione inducendâ tantopere laborarent. Pendebant, inquit Historicus, ab Patris Riccii ore, nunc explicantis arcanas naturæ leges, nunc legis Divinæ penetralia referantis, & eo potissimum spectantis, ut *Unius Dei cognitionem caligantibus oculis ingereret.* Certè si unius Numinis cultus *integer & incolumis* perstet: si duæ tantùm religiones approbatæ sunt in Chinâ *Christiana*, & *unius Numinis cultus*: imò si cœlum aut *Xang ty*, cujus excellentia non habet parem, sit verus Deus: si sol, luna, sydera, fluvii, montes, maria, penates, sint *Xang ty* Mandarini, & Angeli Dei; nullus in Chinâ bajulus est qui Deum non cognoscat; eumque, & ejus angelos non colat. Sinarum hâc in re oculi non caligant; nec opus est hanc illis cognitionem ingerere.

Nec faciliùs percipitur cur Bonzii clamitarent, ne unus ac peregrinus Deus suos tam multos patrios vinceret. Nemo homo in China cœlum, aut *Xang ty* peregrinum Deum appellabit: omnes contra P. 551.

norunt

norunt Bonziorum Deos peregrinos esse, & ex Indiis adductos. Non erat cur Mandarinus *Fumo chamus* diceret se à puero Deum nonnisi unum ratione mon-
P. 536. strante cognovisse. Ridiculum erat quod alius Mandarinus dixisse fertur, hic mihi primus fuit gradus ad cognitionem *patris*
P. 540. *mei Cœlestis*. Jam à pueris cognitionem cœli unius, & unius *Xang ty* edocti illi Litterati fuerant; neque Deum duce tantum ratione cognoscebant, sed, antequam usu pollerent rationis, de illo audierant. Scholæ Sinicæ personant laudibus illius *Patris Cœlestis*; ejusque cultus in foro, in compitis, palmo majoribus
P. 576. litteris commendatur. *Quid quòd*, inquit Historicus, *populi maxima pars in eandem de Numine divino sententiam concurrit, prostatque in plurimis ædibus, etiam Litteratorum, lignea tabella venerationi totius familiæ expositа*, COELI, TERRÆ, OMNIUM RERUM VERUS DOMINUS; quæ si vera sunt, lux illa totâ in Chinâ fulget, uti sol in meridie, quem nemo nisi omnino cæcus non viderit.

Quare vox illa quam Historicus adhibet, *ut lucerna in caliginoso loco*, nulli nisi ad cavillandum usui est; pugnatque cum communi sensu. Si namque notitia veri Numinis remansit in imperii finici corpore: *Si idolorum cultus, & Atheorum dementia, non aliter quàm flagitia quædam publica tolerentur: si Christiana tantùm religio approbata dici possit, & unius Numinis cultus, qui integer perstet, & incolumis*; non illa lucerna est in caliginoso loco; verùm sol

ſol lucidus in meridie dicendus eſt, cujus ſplendorem aliquot corruptio membrorum obſcurare non poſſit.

Cæterùm obiter obſervari poteſt quàm omnem fidem excedat, ut gens, quæ ſic immerſa idololatriâ eſt, atque à P. Riccio Sinica gens exhibetur, quæ tot Deos ad uſque dementiam veneratur, veri tamen Dei, qui unus eſt, & quem, uti ſcholæ chriſtianæ proclamant, ii deſtruunt qui plures admittunt, notitiam cultumque ad hunc uſque diem retinuerit; quàm totum illud Societatis ſyſtema S. Scripturæ repugnet: *Notus in Judæa Deus: Omnes Dii gentium dæmonia: Ecce tenebræ operient terram, quia omnes populi ambulabunt unuſquiſque in nomine Dei ſui, nos autem ambulabimus in nomine Domini Dei noſtri in æternum, & ultra. In præteritis generationibus dimiſit omnes gentes ingredi vias ſuas*; quàm illud ſyſtema adverſetur doctrinæ SS. Patrum, qui cum S. Scripturâ veri Dei cultum jamdiù antequam Chriſtus naſceretur, non apud aliam, quàm Judaicam gentem, ſervatum eſſe teſtantur: *Quæ gens una Judæorum*, ait S. Auguſtinus, *colebat Deum unum: cæteræ autem gentes, aut idola colebant, quæ manibus ſuis fecerant; aut creaturam Dei, non ipſum creatorem.* Hinc Deus appellabatur Deus Iſrael, quo à Diis cæterarum gentium nomine ſecerneretur. Hunc verò locum viri docti pertractarunt: remque indicaſſe ſufficiat. In Pſ. 62.

§. VII.

§. VII.

De Confucio.

Cùm hæc Societatis hiſtoria ſit, in quâ Dei ſervorum acta conſcribantur, non exiſtimabam in eâ Confucii, tanquam unius ex illis, vitam & præclara facinora me lecturum. Num & Saül inter Prophetas? Ita quidem videtur R R. Patribus: nec certè Jeſuita eſt, cujus ampliores eâ in hiſtoriâ, quàm Confucii laudes prædi-
P. 525. centur. *Elucebat ſenilis in puero prudentia: priùs, ut ita dicam, homo, quàm cæteri homines, id eſt rationis conſiliique particeps viſus eſt. Ludos, crepundia & alia pueritiæ oblectamenta veluti inferiora ſe deſpexit: oris gravitas, maturitas ſermonis, adverſùs parentes obſervantia, pietas erga ſupremum cœli dominum; cui & gratias agere & preces adhibere cernebatur, jam tum præmonſtrabant quis olim, & quantus futurus eſſet. Neque verò contentus domeſtica diſciplinâ rectè ac prudenter inſtituendâ, palàm docere eſt aggreſſus, quæ diu multúmque di-*
P. 526. *dicerat.* „ Naturam, *inquiebat*, inno-
„ centem à ſuperis hauſimus: cœli Do-
P. 527. „ mino in omnibus morem gerite. *Quid plura? Neque enim mihi librum exſcribere animus eſt: contemptus opum rerumque caducarum, ſobrietas, temperantia, modeſtia, &, quæ Sapientibus priſcis defuit, humilitas, nonnullis* (dicere R. Pater debuerat, omnibus penè Jeſuitis) *perſuaſere haudquaquam hunc à rationis communi Scholâ*

là Philosophum prodiisse, sed certo Numinis consilio datum, qui tenebras orientis doctrinâ exemploque discuteret.

Non hac primum vice Confucii laudes celebrantur à Jesuitis; vitam enim illius, præter panegyricos non paucos, quater aut quinquies typis edidere; cujus perlectis encomiis quæstionem alio in opere proposui, num fieri posset ut Confucius ab ipsis Patribus Societatis Sanctus non haberetur. Ac sanè miratus sum post tot ac tantas laudes quæ Prophetam, Apostolum, & primæ notæ Sanctum exhibent, hæc præcisè de illius apud Sinas, pios præ cæteris gentibus erga suos Sanctos, beneficiorumque memores, cultu ab Historico referri: *Venerari Confucium, ut virum eximiè sapientem & probum Sina perrexit ad hunc usque diem. Illi ab Imperatoribus posita sunt singulis in provinciis basilicæ, in quas convenire Docti solent, honores Magistro, quos memor & gratus animus imperat, habituri.* P. 527.

Æquiores fuerunt PP. Intorcetta & Couplet in vita Confucii. Dicunt enim: *Hi honorifici tituli in aulis Confucii cernuntur:* MAGNO MAGISTRO, ILLUSTRI LITTERATORUM REGI, SANCTO ITEM SÆCULORUM MAGISTRO, IMMACULATO REGI SANCTO. Quorum vestigiis P. Le Comte insistens ait: *Il fut pleuré de tout l'empire qui dès ce temps là l'honore comme un Saint; on voit en plusieurs endroits ces titres d'honneur écrits en gros caracteres.* AU GRAND MAITRE: AU PREMIER DOCTEUR; To. 2. Ep. 7.

AU

Au Saint. Alterum verò Sinarum, ſi R R. Patribus credimus, & Jeſuitarum Oraculum, P. Matthæus Riccius dicere & meritò non dubitavit, conſecutum id apud Sinas Confucium fuiſſe, ut mortales omnes, quotquot ubique terrarum virtute præſtiterunt, vitæ ſanctimonia exceſſiſſe credatur.

Diſplicuit tamen Hiſtorico vox *Aula* qua P P. Intorcetta & Couplet uſi fuerant: ſublimioremque adhibuit vocem *Baſilicæ*, ut nobiliori quadam aulâ Confucium illuſtraret. Sed honorem aliundè baſilicarum illarum imminuit, cùm illas narrat in *ſingulis* poſitas eſſe *provinciis*. Extant enim ſingulæ in ſingulis urbibus, etiam minimis; & in majoribus duæ vel tres. Ac de Confucii quidem ſanctitate, de ejus templis & ſacrificiis, probatum demonſtratumque eſt quid rei ſit, & quanta his in vocibus *eximiè ſapientem & probum*, *aulis*, *baſilicis*, deceptio lateat: nunc alia proſequamur.

1. Hæc verba *Pietas erga ſupremum cœli Dominum: cœli Domino in omnibus morem gerite*: totidem fallaciæ ſunt ad Europæis illudendum ſtudioſè adornatæ. Nunquam hæc in toto Confucio, ejuſve Diſcipulis, qui vitam ejus ſcripſere; nuſquam in libris Sinarum claſſicis verba leguntur. Legitur *cœlo obſequendum: colendum cœlum*, uti omnes Athei loquuntur apud Sinas. Vocem verò *cœlum* latinè vertere *cœli Dominum*, *ſupremum cœli Dominum*; præcipuè poſt tot ſcripta his de rebus edita, poſt auditos tamdiù Societatis

cietatis Procuratores, post damnatam Societatis causam duplici decreto S. Sedis: hoc illud est quod pertinacem, in idololatriâ tuendâ & non parendo S. Sedi, voluntatem multi nuncuparent.

Idque eo clarius est, quòd P P. Intorcetta & Couplet in vitâ Confucii, quam alii deinde exscripserunt, *Cœlum* dicant, non *cœli Dominum. Oblata*, inquiunt, *Confucius edulia non ante delibabat, quàm prisco ritu, qui* Chu ten *nuncupatur, cœlo venerabundus obtulisset: virtute, quâ ipsi cœlo inniteretur: volebat omnes obsequi cœlo, ipsum timere, & colere*: hæc Confucius, hæc Athei omnes in Chinâ: hoc discant Jesuitæ, & fucum Ecclesiæ facere tandem desinant. Mitto hæc R R. Patrum verba, *ritu Chu ten dicto.* Quo in ritu explicando graviter allucinantur: sed nihil ad nostrum institutum. V. Ep. in P. Le Comte diss. 4. p. 2.

2. Falsum est legi apud Confucium, *Naturam innocentem à Superis hausimus.* Hic loquendi modus Jesuitarum, non Confucii, est, nec Christianorum qui naturæ suæ non Superos, sed Deum auctorem agnoscunt. Credi autem vix potest, quàm immoderato studio, quantâque affectatione in suo de Sinis libro, similes loquendi modos, tum erga Gentiles, tum erga Christianos Historicus usurpet. *Diris execrationibus Superos facit testes; pœnas Superis & hominibus persolverunt: faventibus Superis: vim piam Superis orando facere: dulce Superis sacrificium: vota Superis faciebant &c.* ut intelligere sit scriptam ab eodem Auctore declarationem

tionem esse, quam nuper Jesuitæ publicarunt. Quippe illius Auctori displicuit christiana loquendi ratio, *quod Deus avertat:* dicere maluit, *quod avertant Superi:* nec minori consectatione ipse aliique Jesuitæ iis in libris, quos post agitatas Chinæ controversias edidere, cœlum passim invocat: *faciat cœlum, cœlo duce &c.* quasi plurimùm id conferat ad persuadendum Atheos Dei veri cultores extitisse.

Naturam autem innocentem à Deo primus Parens accepit; nos à primo Parente corruptam hausimus; neque eo usque Confucii Philosophia pertingit. Sed cùm in hominibus, uti cæteris in rebus, nihil præter materiam, & vim illi congenitam, cum aliis Sinarum Atheis Confucius admittat, vim illam, in qua Sinæ hominum naturam constituunt, ipsamque materiam cum omnibus pariter Atheis à cœlo tanquam à Patre, & à terrâ tanquam à matre, nobis inditam esse arbitratur. Ex quo fit ut cœlo & terræ tanquam communibus parentibus, ait P. Semedo, Sinæ sacrificent. Rel. p. 126. Atque vim illam materiæ congenitam non *innocentem* Confucius appellavit; sed eam dixit ex se nitidam & claram, quæ ex materiæ consortio veluti rubiginem contrahat, hominesque diversos pro diversa materiæ affectione efficiat. Ita Confucius & Athei omnes apud Sinas: quos inter Doctor *Chû vên Kung*, si quis alius, Atheus, comparationem speculi adhibet, quod halitu obumbratur. Illam verò naturam innocentem appellare, quam à *Superis hausi-*

mus,

mus, mera & ridicula cavillatio est.

3. *Confucium falsa numina coluisse*, ait R. Pater, *nemo etiam eorum, qui cultum illis adhibent, in Chinâ dicere unquam ausus est.* Hæc alia cavillatio est, toties explicata & explosa. Duas, præter litterariam, in Chinâ sectas esse diximus, quas Jesuitis idolorum sectas simpliciter appellari placuit. Harum sectarum numina & idola Confucius non coluit, nec colere potuit, cùm, eo vivente, nondum extarent. Foena sexcentis circiter post illius obitum annis in Chinam allata est. Alterius auctor *Laò Kiun* vivebat ætate Confucii, eo paulò senior: sed multò postea, quantùm ad idolorum cultum, conflata secta est. In hoc verò cavillatio consistit, quòd ab iis qui cœlum, terram, solem, lunam, montes, & aquas, cœli terræque militiam colunt, eisque sacrificant, falsa numina coli Jesuitæ non putent, aut certè dissimulent. Pag. 527.

4. Eâdem innixa sunt fallaciâ quæ sequuntur: *Ab Atheorum verò dementiâ quàm longè, non ipse tantùm, sed prisca Sinarum ætas omnis abfuerit, antiquissima sinensium codicum monumenta declarant.* Nimirùm R. Pater non alium atheismum præter illum agnoscit, qui è Foenâ sectâ deductus est; quo de atheismi genere neque Confucius neque alii Sinæ cogitaverunt. Sed proprium, uti diximus, habet secta litteraria atheismum ab eo qui est sectæ Foenæ longè diversum. Atque ut de aliis Sinarum codicibus nihil dicam, quem primum omnium R. Pater librum

nume-

numerat, *Xù King* appellatur. Extat eo in libro tractatus cui titulus *Hung fan*; quo merus atheismus continetur. Idque nemo nisi ignarus negaverit; negaverit nemo, qui Chinam universam ignorantiæ non damnaverit. Ita enim sentiunt Sinæ ad unum omnes, in scholis, in libris, in examinibus & actibus publicis. Eodem atheismo laborat Rituum liber, variis in locis, quibus Confucii sententiæ referuntur.

Ipse Confucius duas fabulas approbavit, quibus fertur mappam alteram Imperatori *Fohy*, in tergo draconis è croceo fluvio exilientis: alteram in dorso testudinis ex alio flumine emergentis, Imperatori *Ya* fuisse monstratam. Quibus mappis principium sinicæ philosophiæ & atheismi fundamentum, juxta constantem Confucii, & aliorum Sinarum, ne uno dempto, interpretationem, continetur. Composuit Confucius partem libri *ye King*; qua parte sic atheismum inculcat, ut nihil magis; eâque de causâ Sinæ Athei sunt, quòd ei Confucii doctrinæ medullitùs adhæreant. Aliis in libris quos probavit Confucius, vel in quibus ejus sententiæ & verba referuntur, merus, ubicunque de Physicis agitur, atheismus exhibetur. Nihil in illo præter materiam Confucius agnoscit, & vim illi insitam, quam P. Riccius animam mundi nuncupat: quæ vis, aut si velis, anima, tametsi cognitione careat & omni sensu, primum summumque rerum omnium principium apud Sinas est, ultra quod procedi non possit.

poſſit. Sic Litteraria univerſa de Confucio ſentit : ſic ipſe contextus, doctrinæ ſyſtema, & connexa inter ſe principia demonſtrant : idque negare, ſuum Sinas Confucium educere eſt, & patentem veritatem impugnare. Et quod attinet ad Idololatriam, nullum cœlo & terræ, cœli terræque militiæ ſacrificium in authenticis Sinarum libris celebratur, quod Confucius non probaverit. Atque hic ille Confucius eſt, à quo docebat P. Riccius Numinis unius agnitam demonſtratamque naturam fuiſſe. Ille autem Sinarum & Orientis Propheta pro more habebat, quod ulli alii Prophetæ contigiſſe non putem, de Spiritibus, vel, ut cum Hiſtorico loquar, de Superis, hoc eſt, juxta Jeſuitarum ſententiam, de Deo & Angelis, nonniſi rariſſimè loqui : *Quia*, ait Pater Couplet, verba Sinarum referens, *eorum virtus, efficacitas, natura uſque adeò ſubtilis ac ſublimis ſit, & ab humano ſenſu remota, ut de illa debitè loqui ſit periculum.* Pag. 525. *Lun yu. p.* 41.

Ex eodem principio, Diſcipulo percontanti de prudentia, ſeu prudente; reſpondit, teſte P. Couplet, *Quiſquis enixè dat operam humanis ; ſeu iis quæ hominem maximè condecent virtutibus, veneratur item ſpiritus, & cum illis, nonniſi eminus agit* (textûs verba ſunt, & ab iis ſe longè removet) *hic demùm poteſt dici verè prudens.* Hem Prophetæ prudentiam! Varia alia Confucii ſanctitatis relata alibi argumenta ſunt. Pag. 32.

Affirmat Auctor hiſtoriæ *extare adhuc* Pag. 527.

in Sinenſium plateis Confucii archetypas imagines. Magnam ego Chinæ partem peragravi, urbes celeberrimas perluſtravi, neque archetypas Confucii imagines vidi; aut extare hactenus audivi. Neque eas pariter viderunt, aut de iis audierunt, qui Romæ ſunt è Chinâ reduces. Variis in templis ſtatuas illius vidi, ſed non archetypas, & à ſe invicem valde diſcrepantes. Quare Sinæ non convenire notant, ut Confucii ſtatuæ ejus in templis erigantur, cùm aliis de cauſis, tum quia veram ejus effigiem exhibere artifices non poſſint: quod falſum eſſet ſi archetypæ Confucii vel in plateis extarent.

§. VIII.

De Libris Sinicis.

Quandam libri ſinici cum Confucio relationem habent: veteres enim ab illo recogniti probatique ſunt. *Inter libros ſinicos*, ait Societatis Hiſtoricus, *principatum* Pag. 565. *tenent, quinque cæterorum veluit fontes: quorum primus* Xù King *dictus, ejuſdem eſt apud ipſos auctoritatis, cujus apud Judæos Moyſes & Prophetæ. Effata politica & res geſtas veterum Imperatorum continet. His quinque ſuppares & æque claſſici habentur; alii quatuor à Confucio elaborati: in quibus artem regnandi & benè vivendi exponit.* Hoc in capite errat R. Pater & magnoperè diſſimulat.

1. Ex quinque prioribus libris, primum libro *Xù King* locum adſcribit; ſed oſten-

dant

dant Jesuitæ vel unum Sinam alicujus auctoritatis, qui primo librum *Yeking* loco non recenseat. Hic liber *Yeking* parùm arridet Jesuitis, cùm in eo priscorum Chinæ Sanctorum, & omnium sanctissimi Confucii, cujus pars libri est non modica, atheismus certâ fusiorique methodo tradatur.

2. Præter effata politica & res gestas veterum Imperatorum, dicere R. Pater debuerat, eo quoque libro contineri, laudarique cultum cœli, terræ, solis, lunæ, syderum, montium, & omnis turmæ spirituum. Quo de cultu, qui summi apud Sinas momenti est, mirum est ab Auctore historiæ ne semel quidem, si cœlum excipias, quod cœli conditorem appellat, mentionem fieri in toto suo de Rebus Sinarum libro; cùm multa tamen alia vana & inutilia referat. Sed non visum æquum illi est, ut sinicæ religionis turpitudinem revelaret. Et certè ad probandum Sinas jam inde ab incunabulis monarchiæ, Numinis unius cultum habuisse, valde inutile fuisset illorum Cybelem, Apollinem, Dianam, Nymphas, Driades, & Naïades enumerare.

Eadem de causâ prætermisit in libro *Xu King* merum quoque atheismum exhiberi, eâ præcipuè ex parte, quæ *Hung fan*, seu *magna regula* vocatur; quam magnam regulam antiquus Philosophus *Ky Chu* tradidit *Vu vang* Imperatori, tertiæ familiæ imperatoriæ Capiti, & inter Sanctos, licèt secundi ordinis, recensito.

3. Siluit etiam aliis in libris, & nomi-

natim in iis quatuor, quos à Confucio elaboratos esse nos edocet, describi pietatem, non ita quidem vehementem, priscorum Philosophorum, & maximè Confucii, ejusque Discipulorum erga cœlum, & alios spiritus sinicos, referri sacrificia progenitorum, &, quod magis est, atheismum commendari.

4. Majorem in re omnium maximè notâ ignorantiam probat; cùm quatuor *illos libros, prioribus quinque suppares, elaboratos à Confucio fuisse dixit.* Quartus ex illis collectio colloquiorum est, quæ cum viris ætate suâ primariis habuit Mentius Philosophus, uno post mortuum Confucium sæculo natus, idque Jesuitas ignorare stupendum est; sed ex aliis tribus libris, ne unus elaboratus est à Confucio. Primus *Tuhio* seu Virorum grandiorum scientia, opus est Discipuli Confucii, cui nomen *Cheng Chu.* Hic primum libri caput, paucis lineis contentum, quod à Confucio acceperat, reliquâ libri parte explicuit & illustravit. Hic autem *Cheng chu*, vel, ut Galli Jesuitæ scribunt, *Tsem su* Discipulus erat, non, ut ait P. le Comte, Magister Confucii. Fuit autem Magister Confucii Nepotis *Chù çù*, cujus vitam pro vitâ Confucii R. Pater exscripsit. Atque alia inter absurda non pauca, dicit: *Confucius tâchoit en tout d'imiter son Ayeul qui vivoit pour lors à la Chine en odeur de sainteté.* Nunquam Avum Confucius vidit, aut videre potuit; quippe qui Patre septuagenario natus est, nec Avum habuit sanctitate celebrem. Erat autem Con-

Confucii Nepos, qui, ut Sinæ referunt, Avum Confucium imitari cupiebat. Eundem in errorem Historicus incidit, cùm scribit dictum à viro nobili, Confucio fuisse: *Quin tu Avum tuum imitaris? Fuerat Avus Confucii magnum adeptus nomen commendatione non vulgari, urbanæ ac politicæ probitatis.* T. 1. Pag. 273.

Secundus liber *Chung yung*, *De medio constanter tenendo*, est ejusdem Nepotis Confucii *Chù çù* nuncupati: licèt in illo varias quas à Confucio & ejus Discipulis audierat sententias laudet. Tertius à Confucii Discipulis conflatus est, in eoque cùm multa alia, tum Confucii acta dictaque scripsere. Id porro sciunt apud Sinas pueri, qui suum, ut ita dicam, Alphabetum addiscunt. Et asserere quatuor illos libros à Confucio fuisse elaboratos, tam apud Sinas absurdum est, ac foret apud nos dicere Apocalypsim à S. Matthæo fuisse elaboratum.

Majoris momenti est quod de Imperatoris in verba & litteras auctoritate Historicus statuit. *Scribendi*, inquit, *& loquendi arbiter apud Græcos & Romanos fuit usus; quem nulla vis unquam domare, lex nulla potuit: ille apud Sinas paret Imperatori, ac servit. Principi licet litteras & caracteres antiquare, fabricare novos, abrogare vocabula, & è medio tollere, alia edere in lucem, ab omnibus necessariò, in congressu familiari, & in libris conscribendis adhibenda.* Pag. 561. col. 1.

Hæc quæ tanta confidentiâ dicuntur, excogitata & efficta consultò sunt, ut simplicioribus Jesuitæ persuadeant Impe-

ratorem voci *Tien* & similibus, quem velit affingere sensum posse. At non majorem hac in re Imperatores Sinici potestatem habent, quam Romani habuere. Nec minùs suo Rex Christianissimus in Regno quàm in suo Sinicus Imperator, auctoritate pollet. Usus verò erga litteras & voces juris, ut ita loquar, naturalis est, vigetque apud omnes gentes.

Verum quidem est, ut notant Grammatici, cùm omnes Regis ad exemplum fingere se studeant, si quâ Princeps non in Chinâ solùm, sed ubique terrarum, voce utatur, longè illam facilius esse in usum invehi. Multò tamen difficilius obtinere foret, ac ferè impossibile, ut suo vox aliqua sensu excideret, & ad oppositum significandum transferretur: idque si fieret, non Principum auctoritas, sed usus tandem assequeretur: vocum autem seu litterarum, quæ in libris extant, sensum immutare nulla valeret Principum auctoritas. Sed vel unam RR. Patres vocem aut litteram ostendant, quam fabricarint Imperatores sinici, vel antiquarint. Extant vocabulorum & litterarum indices accuratissimi, in quibus vocum & litterarum origines, radices, & varii sensus explicantur: vel unam proferant, quam Imperatores è medio tulerint, aut in familiari congressu & in libris conscribendis adhiberi jusserint: quam si non proferant, falsi manifestè arguentur.

Unum hâc in re observari momentum potest. Usus Sinarum est, ut nomen cujusvis hominis, quod occultum appellant, nostro-

noſtroque prænomini Europæo quodammodò reſpondet, honoris causâ non appelletur niſi à ſuperioribus. Quare quoties reperitur in litteris v. g. aut ſchedulis, non illud appellant, ſed nomen ſolum familiæ. Atque ob majorem erga Imperatorem reverentiam, littera, vel duæ litteræ, quibus conſtat occultum illius nomen, eo vivente, in ſcriptis publicis non adhibentur; ſuntque eo reſpectu quaſi non eſſent: quem morem uſus invexit. At mortuo Imperatore, litteræ illæ reviviſcunt, in uſumque uti antea adhibentur. Neque eo etiam ſuperſtite, ſuo excidunt ſenſu, ſed ubicumque in libris, in vocabulorum indicibus leguntur, eandem ſemper retinent ſignificationem.

§. IX.

De cultu Progenitorum.

Breviùs eo de cultu ſcripſit R. Pater, ſed paucis plures falſitates verbis comprehendit. Pag. 568. col. 2. ſub fin.

Aræ mortuorum corpora, millies, inquit, *ſe proſternunt: funus ſplendidiſſimè faciunt: tumulos adeunt certis diebus, ac perfundunt lacrymis: nomen cum elogio in ligneâ tabellâ exaratum domi ſervant.*

Duæ hoc in loco ſunt falſitates, aut graves diſſimulationes.

1. Ad ſepulcra quidem plorant certis diebus, ſeu potiùs ejulant: ſæpè enim ne unam lacrymulam fundunt; at præterea ſacrificant, vinum libant, aliaque faciunt,

quæ nullius apud R R. Patres momenti sunt.

2. Extat lignea tabella quam luctûs tempore domi servant: eoque exacto, tabellam juxta leges, in progenitorum templum deferunt, si modò jus templi habeant; sin minùs, domi certo in loco servatur. At præter nomen quod in tabellâ scribitur, sunt duæ litteræ *Xin goey* (vel aliæ duæ ejusdem sensûs) quales in omnibus & solis Deorum sinicorum tabellis extant. Coram tabellâ his litteris inscriptâ, ut Diis suis, sic Primogenitoribus, sacrificium offerunt. V. g. cùm soli vel lunæ sacrificatur, tabellam erigunt, cui inscriptum est *Sedes spiritûs magni luminis:* cùm verò fit sacrificium Avo v. g. defuncto, erigitur similis tabella: *Sedes spiritûs N. Avi familiæ, tali præfecturâ ornati.* Verùm quia placuit P. Martinio, (quâ fide, Deus scit) cùm rem S. Sedi proposuit, duas litteras *Xin goey* reticere; eadem in dissimulatione pertinaciter in suis Jesuitæ scriptis perseverant.

P. 569. col. 1. *Feretrum in medio conclavi, erectâ desuper mortui effigie, mensaque ad latus collocata, ubi odores incenduntur, faceſque collacent: subeunt moniti libello certum in modum conscripto, affines & amici: mœrentes tacitique genua lentè submittunt, & fronte feriunt humum.* Non erigitur secundum leges sinicas defuncti effigies; sed tabella, quam modò descripsimus; & si quando effigies adjungitur, non super feretrum, sed ad parietem appenditur. Neque ad feretri latus, sed coram ipsâ tabellâ mensa collocatur.

locatur. Scilicet mediâ in aulâ feretrum conſtituitur: tabella & menſa ſunt verſùs parietem; ita ut tabellam inter & feretrum ſpatium ſatis magnum interjaceat. Intra ſpatium illud, ad menſam & coram tabellâ quæ ſupra menſam collocata eſt, luminibus accenſis, incenſum adolent, proſternunt ſe, vinum aliquando libant, & alia ſuperſtitioſa peragunt. Non tacent, ſed ſæpè ejulant; nec ad ceremoniam ſpectat, ut genua lentè ſummittant.

Triennio toto domeſticus luctus perdurat, ſervatur interim capulus in conclari: nullus dies abit quin ante illum ſæpe procumbat Filius Parentis memor, odores incendat, inferat cibos, quibus Bonzii ad nænias quaſdam concinendas acciti ſaginantur. Ibid.

Falſum eſt toto triennio capulum, ſeu feretrum domi ſervari. Juxta ritualem librum, intra tres, aut quinque menſes, pro perſonarum dignitate, ſolius Imperatoris intra menſes ſeptem, feretrum in tumulum effertur. Sunt tamen plurimi è plebe, qui propter impenſas in funere faciendas, ſuorum feretra ſervant, ad decem aut plures annos, qui abuſus contra leges eſt, neque ullum eo tempore ſolemnem erga feretrum cultum exhibent; neque etiam coram feretro intra tres numeratos aut quinque menſes, ſed coram tabellâ ritus omnes, paucis exceptis, peraguntur, nec Bouzii, ſi adſunt, oblatis cibis ſaginantur, niſi forte oleribus & orizâ, cùm carnes & piſces non edant.

„ *Elapſo triennio dies fauſtus ab hariolis* P. 562. col. 2.

„ *exquiritur*; *convocantur propinqui*, *procedit funus præeuntibus tympanis ac tibiis*,
„ *majorum imagines deferuntur... mensæ*
„ *demùm extruuntur odoribus & epulis onustæ: succedunt agmina Bonziorum suo quæque induta cultu*, *& lugubrem symphoniam iterantia.*

Idem error funere post triennium faciendo hic ingeritur: quo verò tempore feretrum effertur, dies faustus, si ab hariolis exquiritur, fit contra sectæ sinicæ leges, cujus discipuli à Jesuitis harioli non appellantur. Suas illa regulas habet ad dies faustos seligendos, illique etiam à tribunali Mathematicæ calendario describuntur, & auctoritate publicâ per imperium publicantur. Quod ad Bonzios funeris comites attinet; adhiberi quidem illi solent, ex quo eos *infames* non esse satis apparet: sed illud quoque fit contra sectæ sinicæ, seu litterariæ, præscripta. Sed hoc R. Pater observat, ut Europæi persuasum habeant, cùm Bonziorum caterva non accersitur, tolli quidquid superstitiosum est, quod est falsissimum. Demum non majorum imagines, sed tabella defuncti, de quâ antea, defertur, & si quando defunctorum imagines deferuntur, quod est præter leges, defertur etiam tabella, quæ nunquam deesse debet. Sacrificia verò aliaque superstitiosa R. Pater omittit, quæ antequam feretrum efferatur, cùm effertur, & eo jam elato, peragi solent secundùm sinicas leges.

Quàm autem lepidum est ab homine, qui sic imperitè de sinicis rebus, ac cœcus

cus de coloribus loquitur, audacter scribi, *pietate liberorum erga extinctos parentes ita præ cæteris gloriantur Sinæ; ut qui sunt in eorum institutis rudes & peregrini, mortuos ab illis Deorum ritu coli putaverint.* Optandum esset pro Societatis honore, ut ex illorum rudium & peregrinorum numero fuissent Jesuitæ; & idololatriam cultûs civilis ac pietatis erga parentes extinctos nomine dissimulatam totius Societatis ac pene Europæ viribus tuiti non essent. Hanc illis alii peritiam & industriam ultrò concedunt.

Notetur verò quod R. Pater circa pietatem erga parentes de aliquibus præfectis commemorat. Matrem quidam Imperator exilio mulctaverat, piaculum hoc illis grande videbatur; & post multa nequicquam tentata ad Principem à malefacto revocandum, sic illum tandem aliqui Imperii Proceres alloquuti sunt. *Si nos audire negas, pergimus ad Majores tuos, illi nos audient: & eorum fortasse nocturnos manes* (se enim morti devovebant) *tuam tibi exprobrantes injustitiam vel invitus audies.* P. 568. col. 2. Sub fin. Hic de majoribus, deque eorum manibus seu potius spiritibus, neque enim aliam Sinæ vocem habent, ad manes significandos; hic, inquam, loquendi modus est omnino ad Sinarum ingenium. Quo verò pergere solent ad majores? Non quidem ire solent in campos Eliysos; sed nemo qui Sinarum mores novit, illos ignorat ad templa progenitorum pergere: quod sexcentis exemplis, ubi rem aliquam ad familiam spectantem aggrediuntur, cùm

cùm matrimonia contrahunt, iter suscipiunt, dignitatem obtinent &c. quotidie comprobatur: nec alio certè in loco illos adeunt. Ex quo manifestè deducitur credere Sinas se à majoribus audiri, cùm ad eos eorum in templa recurrunt. Atque huic, tabellæ quæ ibi asservantur, usui sunt, ad eas ut animæ progenitorum accedant, vota supplicantium audituræ.

Alia, quemadmodum dixi jam ab initio, prætermitto, quæ parùm toto hoc in libro accuratè scripta sunt, cùm aut non ita magni momenti sint, aut non attineant ad res de quibus tandiu Jesuitæ litigarunt: quarum intuitu has scribendas Observationes esse censui. Ea verò omnia magnoperè id mihi persuadent quod à Viris gravibus audivi non semel, vix ullam historiam minùs fide dignam eâ esse, quam de suis Jesuitæ rebus scribunt. Cùm suas enim historias construant ex suorum relationibus & libris, quos tot falsitatibus refarciri conspicimus, quibusque nihilò seciùs ut totidem oraculis credunt; non possunt in easdem suis in historiis falsitates non impingere.

Id confirmare possunt pauca quæ subjungam de P. Riccio, cujus quidem nolim memoriæ detrahere: sed curandum singulis in rebus, ut ne quid nimis. Et illum sanè Auctor historiæ ultra modum extollit, quod ii non inficiabuntur, qui Sinas noverint. Ac necessarium id Societati visum est, ad superstitiones quas R. Pater invexit quovis modo propugnandas. Jam aliqua obiter notavimus, hoc instar

instar omnium sit quod Historicus addidit ad cumulum ; *Neminem Sinæ meminerunt post Confucium natum Patre Riccio doctiorem, aut clariorem*; quæ propositio sic absurda est, & abhorrens à sensu communi, ut vel una sufficeret ad omnem huic historiæ fidem abrogandam. Qua de re interrogentur quotquot è Chinâ rediere.

Observari etiam potest, quod narrat Historicus alio in loco, de quodam Mandarino, qui Riccii sapientiam admiratus, Doctoris illum nomine palàm honestavit. Valuit auctoritas tanti Mandarini, & appellationem Doctoris, magno constare apud Sinas solitam, Riccio propriam inposterum fecit. P. 536.

Mos Sinarum est certis homines nominibus compellare, ut fit etiam apud Europæos, cùm aliquem Dominum appellamus. Inter ea nomina, unum est *Sien seng*, vel *Lao çu* quod Magistrum sonat; quo viros litteratos appellant, tantoque constat apud Sinas, ut nullus eum à quo litteras aut aliam ingenuam artem didicit, nullo gradu licèt ornatum, Magistrum non vocet. Ac nullus etiam Missionarius est, qui vel in ipso ingressu, à Sinis, maximè Litteratis, Magister, *Sien seng*, aut *Lao çu* non appellatur. Ab iis quæratur qui è Chinâ Romæ sunt, quoties eo illi appellati nomine fuerint. Res ergo valdè stupenda est, si P. Riccius, qui præsertim in Mathematicis peritus censebatur, Magister appellatus sit.

De ejus libro quem tot Auctor historiæ effert laudibus satis alibi dictum est. Sed

cùm

cùm ait ornatum librum illum fuisse suffragiis totius Imperii, & ad extremos hominum Jappones perveniisse, duo ibi silet R. Pater quæ inter alia memorat P. Longobardus.

Prælud. 1. Refert P. Longobardus notatum ab iis fuisse, qui accuratiùs librum Patris Riccii legerunt, non probè illum sinicos libros explicuisse; inter quos amicissimus Societatis in Chinâ Patrisque Riccii spe-

P. 516. cialis devotus *Kintayjo* (ille est *Kintaisus* quem Auctor historiæ valde commendat, ob habitam præsertim erga P. Riccium reverentiam, qui *Patri se totum dederat*; & eum, quia nonnihil ab eo Mathematicæ didicerat, solemni ritu *Magistrum & Doctorem adoptavit*) ille ipse *codicem quemdam scripsit*, pergit P. Longobardus, *in quo dicebat quæ de tribus sectis dici debebant; si quidem, inquiebat, P. Riccius de illis, in libro suo, nondum certum invenit. Alia omitto*, ait P. Longobardus, *similia exempla, eò quòd punctum hoc notum est quasi omnibus nostris hujus missionis.*

2. Pervenit quidem hic liber ad Jappones hominum extremos, ac Sinarum maximè vicinos; nec mirum si Jesuitæ librum ad suos quatuor aut quinque dierum itinere distantes in Japponiam mise-

Præl. rint. Rem narrat idem P. Longobardus: *Post obitum Patris Riccii*, inquit, *vice ejus ego succedens in munus curæ universalis hujus missionis, epistolam Patris Francisci Passii Visitatoris Japponensis suscepi, certior factus per eum libros aliquos linguâ sinicâ hic à Nostris compositos, notari illic cum erroribus convenire*

venire Gentilium. Ita quòd Patres Fratresque Christianitatis illius magnâ laborabant difficultate in præfatis confutandis erroribus, propter ea quæ adversarii citò allegabant cum Patrum Sinensium testimoniis. Hæc R. Pater. Porro Jappones speciatim contra P. Riccium argumentabantur, in eoque posita difficultas erat, ut testatur P. Longobardus, quòd cùm cœlum & *Xangty* Deum Christianorum esse P. Riccius assereret, Jappones contrà insurgerent, dicerentque se Cœlum & *Xangty* meliùs, quàm possent Europæi, cognoscere; eique illa non competere quæ Europæi affingebant. Quâ de re fusè P. Longobardus suis in Præludiis.

Cuperem aliquid de superstitiosis Malabarum ritibus adjungere quos Legatus Apostolicus in Indiis cùm esset, edito Decreto damnavit: Historicus verò Societatis puros & ab omni superstitione alienos esse libro 18. pronunciat. Sed cùm ea in Missione moratus non fuerim, Decretum Apostolici Legati, divinumque cultum ab injuriâ vindicandum, ejus loci Missionariis relinquo.

DECLARATIO

R. P. Thomæ Mariæ Minorelli ex Ordine Fratrum Prædicatorum.

Cùm edito Historiæ Societatis Jesu partis 5. tomo posteriori ab an. 1591. ad an. 1616. Auctore P. Josepho Juvencio ejusdem Societatis præfixa legatur approbatio,

batio, quâ Ego Fr. Thomas Maria Minorelli Ordinis Prædicatorum ex mandato Revendiſſimi P. F. Paulini Bernardini ſacri Palatii Apoſtolici Magiſtri eam me Hiſtoriam legiſſe, & nihil in ea reperiſſe quod impediret editionem, me fateor: ideóque omnia quæ in eodem tomo poſteriori partis 5. leguntur, approbaſſe exiſtimor; ne hanc vel oſcitantiæ, vel parùm cautæ diligentiæ notam ſubeam, perindè ac ea quæ in illâ Hiſtoriâ, præſertim ubi de rebus ſinenſibus agitur, improbantur ut potè veritati minùs conſona, probaverim, ut verè ſe res habuit, palam facere meum eſſe duco. Sanctiſſimè igitur teſtor, me ex illâ Hiſtoriâ primos tantùm quatuor libros manuſcriptos legiſſe, ſcilicèt XI. XII. XIII. & XIV. quibus cùm præfixus eſſet titulus, qui legitur in approbatione, illam, ut edita legitur, ſcripſi, illis quatuor libris alios non adjiciendos, & ex illis tantùm volumen edendum conſtare arbitratus. Admiratio proindè animum ſubiit, ſtuporque non modicus me corripuit, cùm non quidem quatuor libris, ſed quindecim, quos tomus ille complectitur appoſitam approbationem meam legi. Ne ideò meo teſtimonio quis abuti poſſit, vel me ullius culpæ inſimulare, ne verbum quidem ex aliis libris qui primos quatuor ſequuntur, me legiſſe, ac rem ſe habuiſſe, ut prænarravi, perſanctè affirmo.

Ego F. Thomas Maria Minorelli
Ord. Præd. manu propriâ.

F I N I S.

В. Ф. № 12164 01.
№ 0 инв. № 2.

Rare
Book.
Room